

Reprise de la grève jeudi? On vote dans les hôpitaux

par Pierre PELCHAT

La grève dans le secteur public prendra une tournure décisive demain. D'ici la fin de la journée aujourd'hui, les 82.000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN se prononcera sur la reprise de la grève générale dans les hôpitaux et les centres d'accueil suspendue la semaine dernière.

Advenant un vote majoritaire en faveur du débrayage, le réseau hospitalier sera fort probablement frappé par un arrêt de travail de ses employés de soutien et d'un certain nombre d'infirmières dès minuit demain soir. Dans le cas contraire, la grève ne pourrait être déclenchée et le conseil fédéral de la FAS serait à nouveau convoqué pour adopter une nouvelle stratégie.

Pour que le mot d'ordre soit lancé, il faut qu'une majorité des 461 syndicats affiliés à la FAS dise oui à la grève et que 50 pour 100 plus un des membres soient favorables à ce moyen ultime de pression. Lors de la précédente consultation, seulement 53 pour 100 des syndicats avaient donné un mandat de grève à la direction de la FAS, ce qui constituait un mandat pas-

sablement fragile dans les circonstances.

Plusieurs assemblées syndicales sont prévues dans la journée. Dans certains centres hospitaliers, les employés se prononceront par voie référendaire sur les lieux de travail.

Ce scrutin est lourd de conséquences dans l'affrontement avec le gouvernement Lévesque. En cas d'échec, les enseignants se trou-

veraient pratiquement isolés face au gouvernement qui s'apprête à déposer devant l'Assemblée nationale une loi spéciale avec des sanctions jamais vues au Québec pour forcer les récalcitrants à retourner au travail. Hier, le Syndicat des professionnels du gouvernement liait une possible reprise de la grève à la sortie des syndicats de la FAS.

Si le vote devait s'avérer positif en faveur du débrayage, le gouvernement Lévesque ne semble avoir d'autre choix que de faire adopter une loi répressive pé-

Voir page A-2, HÔPITAUX

• Les professionnels au travail page A-3

LE SOLEIL

ÉPARGNE RETRAITE jusqu'à 12%
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
692-1221 / 626-1221

87e année, no 36
38 pages 3 cahiers

QUÉBEC, MARDI 8 FÉVRIER 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Québec se relève lentement de sa première "vraie" tempête



Les quelque 20 centimètres de neige tombés depuis 18h hier sur la région de Québec réjouiront sans doute les amateurs de sports de plein air, mais ont fait le désespoir des automobilistes forcés pour la première fois cette année de dégager les entrées.

Plusieurs accidents mineurs dans la région

par Lucien LATULIPPE
et Michel TRUCHON

Alors que la région de Québec se relevait lentement, ce matin, de la première tempête d'importance cette saison, c'était le Bas-du-Fluve et la Gaspésie qui étaient la proie des éléments déchainés.

Environnement Canada signalait en début de matinée qu'il était tombé une vingtaine de centimètres de neige en une douzaine d'heures à Québec et dans la Beauce. En Gaspésie, par contre, on s'attendait à ce que la précipitation atteigne les 30 centimètres.

Le déneigement entrepris la

nuît dernière se poursuivait péniblement à travers le flot de circulation ralenti par la chaussée glissante et l'amoncellement de neige.

La situation était pire à Québec où les artères étaient en partie débarrassées et les rues secondaires à peine dégagées. Les piétons ont eux aussi leur lot d'embêtements puisque la plupart des trottoirs étaient toujours envahis par une épaisse couche de neige.

Plusieurs accidents mineurs ont été signalés aux quatre coins de l'agglomération urbaine de Québec. Les ponts étaient très glissants et un accrochage survenu vers 8h a considérablement

ralenti la circulation venant de la rive sud sur le pont Laporte.

Tous les boulevards étaient recouverts de neige durcie et de glace et les dérapages ont été fort nombreux. Les voies d'accès aux autoroutes étaient rendues difficiles par la neige durcie et les ornières rendaient la circulation dangereuse.

La route 20, entre Charny et Montmagny, a été fermée une bonne partie de la matinée. Plus à l'est, elle n'était pas recommandable.

A 7h30 ce matin un communiqué du ministère québécois des Transports annonçait que le service de bateaux passeurs entre Québec et Lévis était perturbé en

raison de la condition des glaces, ce qui a entraîné de nombreux retards.

Les spécialistes de la météo ne prévoyaient pas de retour de tempête, comme cela se produit habituellement, le vent ne devant tourner à l'ouest qu'en fin de soirée. Pour la journée on s'attendait à des averses de neige devant apporter de deux à cinq centimètres de plus. La poudrière devait également être de la partie, surtout sur les routes secondaires.

A Rimouski, la tempête ayant commencé au cours de la nuit était à son plus fort ce matin et la visibilité était nulle. La circulation se faisait au ralenti un

peu partout et plusieurs routes secondaires commençaient à être bouchées.

La neige a commencé à tomber sur Québec vers 18h hier, poussée par des vents de 50 km/h atteignant parfois des pointes de 80 km/h. Les embêtements ont commencé très tôt alors que les routes ont été rendues extrêmement glissantes dès le début de la précipitation.

En soirée hier, le pont Laporte et la route 20 étaient de véritables patinoires et plusieurs dérapages ont été signalés.

Les autobus Voyageur ont contremandé les départs pour

Voir A-2, TEMPÊTE

c'est arrivé ce MATIN



Ariel SHARON

Massacres du Liban: démission de Sharon réclamée

JERUSALEM (AFP) — La responsabilité des principaux dirigeants civils et militaires israéliens dans les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth, en septembre dernier, a été établie formellement et condamnée, aujourd'hui, par la commission d'enquête israélienne dirigée par le juge Kahane.

Dans un rapport de 115 pages, d'une extrême fermeté, la commission Kahane met en cause la responsabilité du premier ministre israélien, M. Me-

Voir A-2, MASSACRES

Un couple périt dans un incendie

par Michel TRUCHON

Deux personnes ont été arrachées en extremis aux flammes qui ravageaient leur maison, la nuit dernière, à Saint-Pascal de Kamouraska, mais leurs parents ont eu moins de chance et ont péri dans le brasier.

C'est un agent de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Pascal qui s'en retournait chez lui après son travail qui a vu les flammes s'échapper des fenêtres et entendu des cris.

L'agent Marcel St-Pierre a alors aperçu deux personnes à une fenêtre de l'étage qui appelaient à l'aide. Secondé par un voisin, M. Serge Gagné, l'agent St-Pierre est parvenu à approcher une échelle et à sortir Hélène Dumais, 22 ans et son frère Stéphane, 9 ans, de la maison en feu.

Un troisième enfant, Dany, 15 ans, réussissait, lui, à s'enfuir

Voir A-2, INCENDIE

Une panne majeure d'électricité dans la région de Québec

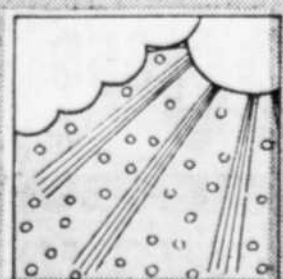
Un incendie dans un disjoncteur du poste de distribution Frontenac, en bordure du boulevard Laurentien, a entraîné une panne majeure d'électricité touchant 38.000 abonnés de la région de Québec, à 9h45 ce matin.

Hydro-Québec n'était pas en mesure de déterminer le temps qu'il faudra pour faire la réparation du disjoncteur situé sur une ligne de 315.000 volts.

Les secteurs privés d'électricité se trouvaient dans Québec, Sillery, Sainte-Foy, toute la ville de Charlesbourg, une partie du quartier Du Berger et le secteur Lebourgneuf.

Sommaire

Annonces classées	C-7 à C-12
Arts et spectacles	A-10 à A-12
Bandes dessinées	B-2
Bingo Soleil	A-8
Bridge	C-10
Décès	C-13
Economie-finances	C-1 à C-4
Editorial	A-14
Feuilleton	C-11
Horoscope	C-12
Information régionale	A-6 à A-8
Mot mystère	C-8
Mots croisés	C-9
Où aller à Québec	A-12
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	C-10
Sport	B-1 à B-7
Télévision	A-11



Dégagement graduel, demain, et possibilité de quelques flocons, le matin. Vents modérés. Minimum et maximum: moins 18 et moins 12.

détails, en page C-7

Lamontagne veut grossir les effectifs des Forces armées

par Claude VAILLANCOURT

Au terme du programme important d'immobilisations dont l'ac-

quisition de six frégates de patrouille et le remplacement de navires passablement vieillots constitueront les derniers efforts, le ministre canadien de la Défense, M. Gilles Lamontagne, espère pouvoir accroître les effectifs des Forces canadiennes de 10 à 20 pour 100.

Cet ajout de 8.000 à 16.000 soldats aux quelque 85.000 militaires qui composent actuellement les troupes canadiennes — forces maritimes, aériennes et terrestres —, le ministre le juge nécessaire mais n'en fait pas une priorité immédiate compte tenu des efforts du gouvernement canadien visant à relancer l'économie dans d'autres secteurs.

"Le ministère fait preuve d'imagination dans les temps actuels pour satisfaire aux obligations de sa charge", a déclaré M. Lamontagne lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, en fin de semaine dernière.

Le ministre de la Défense réfute les allégations selon lesquelles son ministère a été "coupé" de \$240 millions dans le budget d'environ \$8 milliards mis à sa disposition pour la prochaine année. "Il faut plutôt parler d'une réaffectation de res-

sources financières à la suite d'une nouvelle évaluation des dépenses prévues", a dit M. Lamontagne.

Alerte aux téléviseurs soviétiques

VARSOVIE (AFP) — Le quotidien polonais du soir Express Wiczyorny a lancé hier une alerte aux téléviseurs qui prennent feu spontanément, en évitant de préciser que dans la majorité des cas analysés il s'agissait d'appareils de fabrication soviétique.

Selon le journal, certains téléviseurs s'enflamment sans raison apparente, aussi subitement que si on les avait arrosés d'essence, et ce type d'accident ne cesse d'augmenter: 154 en 1979, 283 en 1980 et 156 pour les six premiers mois de 1981.

Avec humour, le journal recommande aux téléspectateurs impressionnables d'avoir toujours à portée de main une couverture en amiante et un extincteur.

Plusieurs observateurs croient que cette "coupure" ou cette "réaf-

Voir page A-2, LAMONTAGNE

Un bon outil pour choisir votre REER

page C-2

Jean-Luc Pepin face à 500 "gars de l'Est du Québec"

page C-1



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

C'était le temps idéal pour mettre la souffeuse et les pelles à l'épreuve, ce matin.

TEMPÊTE

(Suite de la première page)

Montréal, le Bas-du-Fleuve et la Côte-Nord, tôt hier soir. Seul l'autobus à destination de Chicoutimi a pu quitter la gare centrale hier soir, le Saguenay-Lac-Saint-Jean étant épargné par le gros de la tempête.

En soirée, aucune envolée régulière n'avait été recommandée à l'aéroport de Québec

mais ce matin Air Canada a annulé son vol vers Baie-Comeau et Mont-Joli.

Dans l'agglomération urbaine de Québec, la circulation s'est faite très péniblement tout au long de la nuit, alors que les corps policiers réclamaient l'intervention des déblayeurs avec tout leur matériel.

HÔPITAUX

(Suite de la première page)

nalisant les syndicats et leurs organisations syndicales.

Il n'y a pas que du côté de la CSN où l'on se prononce sur la grève. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), affilié à la FTQ, invite également ses 11,000 membres du réseau des affaires sociales à défier le gouvernement et à voter favorablement pour la grève en Front commun qui pourrait reprendre jeudi aux premières heures. Le même syndicat a toutefois conclu une entente avec l'Etat, hier, au nom de ses membres, employés de soutien dans 14 commissions scolaires.

Pendant ce temps, les quelque 100,000 enseignants des commissions scolaires et des cégeps poursuivent le débrayage illégal entrepris depuis près de deux semaines. Hier soir, on a fait savoir du côté gouvernemental que les contacts avaient repris entre le principal négociateur gouvernemental, M. Lucien Bouchard, et le coordonnateur pour la CEQ, M. Gilles Lavoie.

Le président de la CEQ, M. Yves Charbonneau, a poursuivi sa tournée, hier, à Montréal et à Sherbrooke où il a rencontré plusieurs centaines d'enseignants les invitant à se serrer les coudes devant le gouvernement Lévesque. A bien des égards, la tournée de M. Charbonneau prend l'allure d'une campagne électorale.

Propagande

Par ailleurs, la guerre de propagande s'est poursuivie, hier, entre le gouvernement et le Front commun. Voulaient isoler davantage l'action de grève que pourrait entreprendre la FAS, le porte-parole du ministre des Affaires sociales a rappelé que les représentants de 10,000 syndicats du réseau avaient conclu des ententes avec le gouvernement en plus de celles intervenues avec les trois fédérations d'infirmières.

Le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) qui regroupe 7,000 professionnels paramédicaux a ratifié une entente avec le gouvernement sur les aménagements apportés au décret. De son côté, la CSD a également convenu d'un accord pour les 3,000 salariés qu'elle représente dans ce secteur.

D'autre part, le président de la FAS, M. Yves Lessard, a dénoncé la publicité gouvernementale qui affirme que le gouvernement en est arrivé à des ententes avec la "presque totalité" des 35,000 infirmières alors que 9,500 infirmières membres de la FAS rejettent toujours les

MASSACRES

(Suite de la première page)

nahem Begin. Elle le considère comme "responsable à un certain degré" parce que "deux jours après avoir été informé de l'entrée des phalangistes, il a manifesté une totale indifférence quant à leurs agissements dans les camps".

La commission recommande la démission ou le limogeage du général Ariel Sharon, ministre israélien de la Défense, parce qu'il a "sous-estimé le risque représenté par l'entrée des forces phalangistes à Sabra et Chatila" et "n'a pas pris les mesures adéquates" pour éviter les massacres.

Begin durement critiqué

La commission Kahane — dont le rapport a fait l'effet d'une bombe dans les milieux

politiques israéliens — critique durement le comportement de M. Begin, du ministre des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, (pour le dédain manifesté à propos des informations alarmantes qu'il recevait), et du chef des services secrets israéliens. La démission de ces personnalités n'est pas formellement recommandée. "Il nous a suffi d'établir leurs responsabilités", disent les trois juges de la commission.

Ces derniers ne recommandent pas non plus le limogeage du chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Raphael Eytan, "uniquement du fait qu'il doit prochainement prendre sa retraite". Toutefois, les juges ne ménagent pas le chef d'état-major sur le fond, puisqu'ils critiquent

LAMONTAGNE

(Suite de la première page)

fection" placera le Canada dans une délicate position pour remplir ses engagements.

"Le taux d'inflation que nous avions d'abord prévu pour les questions de modernisation des équipements était à l'origine de 14 pour 100", précise le ministre. A la suite de nouveaux calculs, on est en mesure de croire qu'il sera plutôt de 11 ou 12 pour 100.

Quant aux sommes affectées aux salaires, la politique du 6 et du 5 pour 100 mise de l'avant par le gouvernement fédéral permettra là encore de réaliser des économies.

De sorte que pour M. Lamontagne, la somme ainsi épargnée atteint \$240 millions.

"Evidemment, de préciser le ministre, nous aurions pu conserver cet argent pour réaliser d'autres programmes au sein du ministère. Mais le cabinet des ministres — et je partage son avis là-dessus — a décidé d'affecter ces \$240 millions à la création d'emplois dans d'autres secteurs économiques."

Le ministre de la Défense se dit fier des efforts consentis ces cinq dernières années à la modernisation des équipements des Forces canadiennes.

Depuis cinq ans en effet, le pourcentage du budget de la Défense affiché aux immobilisations est passé de 13 pour 100 à 21 pour 100 et l'on prévoit que l'an prochain, ce pourcentage s'élèvera à 23 pour 100.

Si l'on tient compte de la contribution du Canada à l'infrastructure de l'OTAN, ces chiffres passent à 24 pour 100 et 25 pour 100 pour l'année en cours et l'année prochaine respectivement.

Cet apport financier permettra

au groupe aérien canadien stationné en Europe, aux escadrons destinés à la défense du flanc nord de l'OTAN et aux forces de défense aérienne au Canada de recevoir le CF-18, cet avion dont les retombées économiques à travers le pays cause tout un tumulte. C'est un programme de \$5 milliards.

Récemment, les forces terrestres en Europe ont pris livraison de chars de type "Leopard" au coût de \$250 millions. Au Canada, le gouvernement canadien a consacré \$300 millions à l'acquisition de véhicules "Grizzly" et "Cougar" dans le but d'accroître leur mobilité.

Les Forces canadiennes ont de plus reçu des camions de une tonne et quart (coût: \$67 millions) et ont commencé à être dotées d'un nouveau véhicule logistique moyen à roues. C'est \$337 millions d'investis à ce chapitre.

Sur le plan naval, le programme "Aurora", dont le coût s'élève à un milliard de dollars, est pratiquement achevé. Quatre destroyers ont repris leur service en 1982 au sein de la flotte canadienne après avoir subi de gros travaux de radoub. Le programme de modernisation des sous-marins, dont le coût s'élève à \$42 millions, est en pleine réalisation.

Reste donc l'acquisition des six premières frégates de patrouille, au coût de \$2 milliards, dont la région de Québec attend patiemment l'émission des contrats.

A ce propos, le ministre Lamontagne croit être en mesure de formuler une recommandation dans les prochaines semaines, "au printemps" dira-t-il, pour décision finale avant l'été.

• • • • Québec, Le Soleil, mardi 8 février 1983

"son inaction" durant les massacres, ce qui constitue un grave manquement "incompatible avec les fonctions de chef d'état-major".

En revanche, la commission Kahane n'hésite pas à préconiser le limogeage du général Yehoshua Saguy, chef des services de renseignements de l'armée israélienne. "Il a péché par omission en ne mettant pas suffisamment en garde les responsables politiques israéliens contre le danger représenté par les phalangistes", disent les juges.

Devant cette avalanche de recommandations et de condamnations, le cabinet s'est réuni en séance extraordinaire, aujourd'hui, à Jérusalem. Il a ensuite ajourné à 13h00 GMT la poursuite de ses délibérations. M. Avraham Shapira, qui dirige la coalition au pouvoir, assiste, à la demande de M. Begin, aux réunions du cabinet.

Selon la radio israélienne, M. Ariel Sharon s'est déclaré "stupéfait par la sévérité du rapport Kahane". La plupart des commentateurs politiques israéliens n'hésitent pas, aujourd'hui, à pronostiquer une démission du gouvernement et l'organisation éventuelle d'élections législatives anticipées.

Par ailleurs, le ministre israélien de la Défense refuse de démissionner, a annoncé la radio israélienne citant des sources sûres ayant assisté à la réunion extraordinaire du gouvernement israélien.

Selon la radio, la démission de M. Sharon aurait été demandée durant la réunion du cabinet par les ministres appartenant au Parti national religieux, l'une des composantes de la commission gouvernementale. D'autres partis de la majorité s'opposeraient, en revanche, à la démission de M. Sharon.

Arrestation d'un membre du SPGQ

par Michel TRUCHON

Un membre du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec a été arrêté, vers 9h ce matin, au cours d'une dispute qui a opposé ex-grévistes et fonctionnaires devant l'édifice du ministère des Affaires sociales, au 1075 du chemin Sainte-Foy.

L'individu dont l'identité n'a pas été dévoilée a été conduit à la centrale du parc Victoria où les autorités décideront, au cours des prochaines heures, de l'accusation dont il devra répondre. Le premier motif de l'arrestation était voies de fait sur un agent de sécurité.

Outre l'édifice Joffre, le complexe "G" a été la scène d'un affrontement entre employés de l'Etat. La Sûreté du Québec a été appelée sur place, mais n'a pas eu à intervenir.

Par ailleurs, la rentrée des professionnels s'est faite sans autres accrocs même si des lignes de pi-

quetage symboliques avaient été dressées par les ex-grévistes devant plusieurs édifices.

Au 200 chemin Sainte-Foy, notamment, les professionnels arboraient encore leurs pancartes de grève et ont attendu l'arrivée de la Sûreté du Québec pour entrer au travail, à reculons!

INCENDIE

(Suite de la première page)

par une fenêtre du rez-de-chaussée. Les parents, M. Camille Dumais, 55 ans et son épouse née Carmen Pelletier, 49 ans, sont restés coincés dans les flammes.

Le feu a été découvert vers 2h15 et les pompiers de Saint-Pascal étaient toujours sur les lieux, en début de matinée. La maison est une perte totale. Il était trop tôt ce matin pour connaître la cause de l'incendie.

L'agent Georges Chouinard, de la SQ, a ouvert une enquête.

REER/CPG

11 1/2%

36 à 42 mois

Intérêt versé une fois l'an
Dépôt minimal \$1,000

12 1/4%

5 ans

Intérêt versé une fois l'an
Dépôt minimal \$500



Montreal Trust
Les experts du REER

475, Saint-Amable 529-8841

Les durées et les taux peuvent changer sans préavis

ÇA VOUS INTÉRESSE?

NOUS INSTALLONS LE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

SANS FRAIS OU PRESQUE • SUBVENTIONS JUSQU'À 1,450\$

SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE À LA SUBVENTION DU PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT

DU PÉTROLE 800\$
HYDRO-QUÉBEC 650\$

SERVICE APRÈS-VENTE SUR L'INSTALLATION ET L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE SYSTÈME BI-ÉNERGIE
ESTIMATIONS GRATUITES PAR UN SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE.



GÉRARD BOISSONNEAULT Inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
71, Fleury, Charlesbourg Ouest G2K 1C1 — Tél.: 628-1234

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

8-0-2-2

Numéro Boni:

314479

Informations: 643-8990

le mot du jour

Mardi gras

Il y a une foule de petits carnavales, et certains organisateurs se croient obligés de préciser que ce sont des carnavales d'hiver. Comme la période du Carnaval s'étend de l'Épiphanie au mercredi des Cendres, le mot hiver est superflu.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LES
28 JOURS
ROCHETTE
NOTRE GRAND SOLDE
ANNUEL DE TAPIS

DES RABAIS de
10% . 20% . 30% . 40% . 50%

EXEMPLE:

Tapis idéal pour toute la maison

Assez résistant pour votre salle de jeux, et utilisation commerciale. Plus de 30 couleurs au choix.

Valeur de 13,10\$ m²

SPECIAL 28 JOURS

950\$
m²

EXEMPLE:

Tapis au riche fini velours

Le confort à vos pieds. Plus de 20 couleurs au choix.

Valeur de 24,75\$ m²

SPECIAL 28 JOURS

2065\$
m²

EMILIEN ROCHETTE

"La maison du tapis à Québec"

555, de la Couronne

529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

LE SECTEUR PUBLIC



Environ 4,000 enseignants en grève ont manifesté, hier, au Vélodrome olympique, à Montréal.

Le harcèlement sera l'arme des professionnels

par Ghislaine RHEAULT

En "rogne et en grogne", après huit jours de grève, les professionnels sont rentrés au travail ce matin, décidés à mettre la pagaille dans la machine administrative. Par un vote de 89 pour 100, ils ont appuyé hier la recommandation de leur conseil syndical visant à suspendre leur grève. Mais ils ont décidé par 60 pour 100 en même temps de retourner sur les piquets de grève si un débrayage global du Front commun (FAS-CEQ) est déclenché ou si des mesures disciplinaires sont prises contre des membres du syndicat. Ce mandat devrait être réévalué après trois jours.

Les professionnels sont loin d'être satisfaits des amendements au décret proposés par le gouvernement en fin de semaine. Quarante-trois pour cent des 5,075 membres du SPGQ qui ont participé au vote d'hier les ont rejetés.

Ils ont ratifié en trois volets les recommandations de leur conseil syndical et approuvé un plan d'action qui vise à maintenir la mobilisation des membres et à bloquer l'appareil administratif de l'intérieur.

Ce plan de harcèlement se nomme "Kaboul". Il emprunte des formes diverses allant de l'obscure rigueur et tatillon du décret (la pause-café de 10h) à la garde des enfants en milieu de travail, en passant par l'isolement des patrons (surtout les sous-ministres) et l'identification à l'intérieur des membres qui ont franchi les piquets de grève durant le conflit. Un macaron qui dit "J'y étais moi" sera porté par les seuls membres du SPGQ qui ont fait grève. Le syn-

dicat a décidé aussi de participer activement à une guérilla publicitaire dans les médias.

"Chien de garde"

Jusqu'ici réputés pour avoir fait bénéficier le gouvernement d'un préjugé favorable depuis les élections de 1976, les professionnels entendent devenir "le chien de garde" du pouvoir en dénonçant systématiquement les comportements douteux et les illégalités commises par le gouvernement, précise le plan d'action adopté dimanche par le conseil syndical et ratifié hier par les membres du SPGQ.

La ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey ne s'attend pas à une productivité exceptionnelle aujourd'hui dans les services gouvernementaux. Mais elle croit que si les gens rentrent au travail, ils sont prêts à fournir des services à la population et ce, "même si ce que le gouvernement a exigé d'eux peut être difficile à avaler". Mme Leblanc-Bantey et le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, ont épluché hier sur l'échec des pourparlers de fin de semaine. Même si Mme Leblanc-Bantey dit souhaiter encore une reprise des pourparlers dans un climat plus harmonieux, une fois que les professionnels seront rentrés au travail, les positions du gouvernement et du SPGQ sont aux antipodes. Le syndicat cherchait au cours des derniers jours à maintenir le statu quo sur les clauses normatives de l'ancienne convention et avait abandonné la discussion sur la récupération salariale.

Le gouvernement a maintenu ses demandes sur trois points majeurs: la semaine de travail devait

passer de 32 1/2 à 35 (avec pause-café), les employés devaient être plus mobiles et le plan de carrière était amputé du grade 1. A ce sujet, les émissaires du gouvernement n'ont pas convaincu le SPGQ d'accepter une masse salariale accrue mais répartie selon le rendement des professionnels du grade 1.

Pour le président du SPGQ, M. Roger Lecourt, un tel système signifiait que "35 pour 100 des membres allaient être rétrogradés pendant que ceux qui ont l'amour du boss pourraient grimper au sommet".

"La crise a servi à nous voler \$48 millions et à camoufler l'intention de l'employeur de nous mettre à notre place", a dit Roger Lecourt mais il a fallu les menaces et la guillotine. On est militants mais on n'a pas le talent de se faire couper la tête."

De son côté, Mme Denise Leblanc-Bantey se dit déçue de la tournure des événements. Elle estime que le gouvernement a mis de l'eau dans son vin sur plusieurs points. "On a été obligé de constater au milieu de la nuit de dimanche à lundi que c'était tout ou rien. Tant que l'exécutif maintient cette position, nous ne voyons pas comment on pourrait en arriver à un règlement acceptable."

Mesures disciplinaires

Quant aux sanctions disciplinaires qui risquent de frapper les professionnels-grévistes, on examinera, s'il y a lieu d'en imposer. Mais pour le moment, aucune sanction n'a été prise, a dit Mme Leblanc et aucun protocole de retour au travail des professionnels n'avait été négocié hier en fin de journée.

Charbonneau lance un appel à la solidarité

MONTREAL (PC) - Quelques jours avant que le gouvernement ne mette à exécution sa menace d'une loi spéciale si la grève du Front commun se poursuit, le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a lancé hier un appel aux enseignants pour qu'ils demeurent solidaires, quoi qu'il arrive.

M. Yvon Charbonneau a exhorté quelque 4,000 enseignants réunis au Vélodrome de rendre la grève "de plus en plus visible et active" et d'appuyer les professionnels du gouvernement qui, ironiquement, décidaient presque au même moment de rentrer au travail à partir de ce matin, comme leur avait demandé le premier ministre Lévesque, la fin de semaine dernière.

En entrevue, après son discours, le président de la CEQ n'a pas voulu dire si la direction de la centrale recommanderait un retour au travail dans l'éventualité d'une loi spéciale. "Nous souhaitons toujours

la conclusion d'une entente négociée. Mais si une loi est déposée, on l'étudiera avant de faire une recommandation."

Les discours prononcés hier devant les enseignants étaient souvent inaudibles dans cet amphithéâtre peu propice à ce genre de rencontres.

Dans son discours, M. Charbonneau a déclaré que les 100,000 membres en grève du secteur de l'éducation, pour la majorité de la CEQ, doivent se préparer à faire face "démocratiquement, lucidement mais fermement" à la loi spéciale, a dit le président de la CEQ.

Les enseignants en grève doivent "redoubler d'ardeur", a-t-il poursuivi, en laissant entendre que la grève générale dans le secteur de l'éducation devrait se poursuivre, même si la CEQ se retrouve seule sur les piquets de grève.

Les enseignants, a poursuivi M. Charbonneau, devraient tenter de

solliciter des appuis de l'extérieur et du grand public. Comme il l'a fait depuis quelque temps, le chef syndical a comparé le premier ministre Lévesque au président américain Ronald Reagan qui a, il y a deux ans, congédié les contrôleurs de l'air en grève illégale.

"Reagan investit dans l'armement et Lévesque investit dans la police, sa garde nationale, présidentielle... Reagan a l'appui de 25 pour 100 de la population américaine et Lévesque est appuyé par 25 pour 100 de la population du Québec."

La Fédération des commissions scolaires invite l'Etat et la CEQ à des compromis

par Damien GAGNON

Contrairement au gouvernement, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) n'exige pas que les enseignants suspendent leur grève pour une reprise des négociations dans le secteur de l'éducation.

Pour le président de la FCSCQ, M. Jacques Chagnon, au point où l'on en est, une reprise des négociations apparaît plus importante que les problèmes de conscience que certains peuvent se poser d'avoir à négocier avec des illégaux.

C'est avec beaucoup d'hésitation, talonné de questions par les journalistes, que M. Chagnon a tenu ces propos affirmant du même coup que le gouvernement avait bien négocié avec ses professionnels qui étaient en grève.

M. Chagnon qui avait convoqué les journalistes au siège social de la FCSCQ à Sainte-Foy, a lancé un vibrant appel au nom des commissions scolaires, à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) pour qu'elle fasse connaître, dans les heures qui viennent, les propositions qu'elle juge essentielles pour un règlement du conflit.

Le président de la FCSCQ a souligné, que jusqu'ici, la CEQ s'est retranchée derrière le statu quo, c'est-à-dire qu'elle acceptait rien de moins que la reconduction de la convention échue le 31 décembre. A son avis, il n'est pas possible d'en arriver à un règlement à partir d'une telle avenue.

Il voit maintenant une lueur d'espoir dans la déclaration du président de la CEQ, M. Yvon



Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Jacques Chagnon, croit qu'il est encore possible pour le gouvernement d'en arriver à une entente avec les enseignants.

Charbonneau, et rapportée dans les journaux de fin de semaine selon laquelle des changements dans le contenu des décrets pourraient quand même être considérés comme une récupération du droit à la négociation.

M. Chagnon n'a donné que des réponses évasives aux questions auxquelles il a bien voulu répondre au point où des journalistes lui ont demandé s'il ne se faisait tout simplement pas le porte-parole du ministère de l'Éducation en in-

vitant les enseignants à reprendre le dialogue sur une base plus acceptable pour le gouvernement.

Tout en se défendant d'être à la remorque du ministère de l'Éducation, M. Chagnon a confirmé qu'il avait rencontré le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, vendredi dernier, se gardant bien de lever le voile sur le contenu de leurs discussions.

Toutefois, LE SOLEIL a appris de bonne source que le ministère de l'Éducation aurait informé le président Chagnon que le gouvernement serait disposé à prendre en considération la demande déjà formulée par la FCSCQ pour que l'augmentation de la tâche des enseignants se fasse sur deux ou trois ans et non sur une seule année comme le prévoit le décret. Cette amende au décret permettrait d'étaler sur une plus longue période les mises en disponibilité dues à une augmentation de la tâche des enseignants.

M. Chagnon a été d'une grande prudence dans ses propos à l'égard du gouvernement, ce qui contrastait avec sa déclaration du 17 janvier lorsqu'il avait accusé le gouvernement d'avoir fait preuve d'amateurisme dans ses négociations avec les employés du secteur de l'éducation.

Retour progressif à la normale dans cinq cégeps

MONTREAL (PC) - Cinq des 26 collèges publics du réseau québécois devraient pouvoir fonctionner à peu près normalement ces jours-ci, a affirmé hier un porte-parole de la Fédération des cégeps du Québec.

Ainsi, a indiqué M. Yves de Belleval, les cours se poursuivaient au cégep de Shawinigan, au campus aéronautique de Chicoutimi et à l'institut de marine de Rimouski, qui n'ont pas participé au débrayage du Front commun le 26 janvier.

L'école des pêcheries de Grande-Rivière, en Gaspésie, devait mettre fin à sa grève au cours des prochaines heures, alors que la session allait débuter aujourd'hui au cégep Bois-de-Boulogne, dans le nord de la métropole.

Ce dernier cégep a vu son activité paralysée depuis le congé de Noël à la suite d'un différend opposant les professeurs à l'administration à la suite du congédiement d'un enseignant.

Au collège Saint-Laurent, on a assisté avec surprise à la rentrée des professeurs, mais les cours n'ont pu reprendre, faute d'étudiants.

"Il est difficile d'évaluer à quoi correspond ce retour des profs, a affirmé M. de Belleval.

Dans la Beauce

Par ailleurs, sept enseignants de la Beauce qui avaient décidé de regagner leurs classes ont franchi hier matin, sous escorte policière, les piquets de grève érigés par leurs collègues.

Ces enseignants de

l'école de Léry, à Beauveville, sont entrés au travail malgré le mot d'ordre de la CEQ.

18 écoles rouvertes

De son côté, la Commission scolaire Baldwin-Cartier, dans le West Island, a pris les mesures nécessaires pour donner l'enseignement, ce matin, dans 18 écoles françaises primaires et secondaires.

"Tout est en place dans les écoles. Nous reprenons le transport avec 140 autobus", a précisé hier M. Guy Allard, porte-parole de la commission scolaire.

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

A NEW YORK COMME CHEZ SOI MEME EN VOYAGE

HOTEL George Washington

DANS LE CHIC PARC GRAMERCY A proximité des théâtres, de Wall Street, du World Trade Center, des Nations-Unies, des grands magasins. Climatiseur et téléviseur couleur dans chaque chambre. Bar et restaurant. Tarif de famille et de groupe, ainsi qu'à la semaine. Chambre simple: \$32 à \$54 Double: \$40 à \$60 Lexington Avenue et 23rd Street New York, N.Y. 10016 (212) 475-1120 Appeler à huis clos pour réserver

2000+ = la belle vie

La Belle Vie, ce sont des vacances à l'un des 90 villages du CLUB MED, que VOYAGE 2000 vous planifiera rapidement, gentiment et gratuitement. Pourquoi? Parce que les conseillers de VOYAGE 2000 connaissent le Club comme personne et parce que chez VOYAGE 2000 vous êtes déjà un peu au CLUB MED ou tout est compris.

Playa Blanca Mexique 1099 \$*

Tout bien calculé, la «Gentille Agence» c'est VOYAGE 2000!

A TOUS NOS «G.M.» NOUS OFFRONS UN MAGNIFIQUE SAC FOURRE-TOUT.

* Prix spécial pour une semaine de tout compris entre le 4 février et le 8 avril.

LA MAISON DU VOYAGE
5385, 1^{re} Avenue
628-2020

MONTREAL
1218, av. McGill College
866-1944

BEAUCE
Carrefour St-Georges
228-7070

STE-FOY
1011, route de l'Eglise
653-7264

Détenteur d'un Permis du Québec, Membre de l'Entente «INTER-AGENCES»

CLINIQUE VISUELLE DE BEAUFORT

Dr Pierre Langis, o.d. et Dr Daniel Guillemette, o.d. Optométristes

- Examen de la vue
- Lentilles de contact
- Prévention et rééducation visuelle

TEL.: 667-5778
728, av. Royale, Beaufort, Qué.

EDIFICE UNIQUE

ESPACES DE BUREAUX A LOUER
2050, boul. St-Cyrille, limites de Sillery et Ste-Foy

- Grandes et petites superficies au choix
- Possibilité d'aménagement locative
- Bail confectionné selon vos besoins
- Tapis neufs
- Stationnement intérieur et extérieur
- Restaurant

Renseignements: SODEROC Ltée
courtier en immeubles
871-9766

RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts les mêmes affinités

AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN!

"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363
CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363
1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666
Ouvert: lun. - ven.: 12h à 20h, sam.: 10h à 15h.

BUR: 661-2646

Pierre Bergeron d.d.

DENTUROLOGISTE

Simon Bergeron d.d.

1900, rue Mailloux, Québec (Centre médical Mailloux)

TEL.: 659-4877

Pierre Bergeron d.d.

DENTUROLOGISTE

Centre dentaire Leblanc et Tanguay
Place Belle Cour
2600, boul. Laurier, suite 265, Ste-Foy



LE SECTEUR PUBLIC



Le conseil national du PQ devra patienter

par J.-Jacques SAMSON

La direction du Parti québécois attend un assainissement du climat social avant d'annoncer une nouvelle fois une date pour la tenue de son conseil national, reporté le 29 janvier en raison de la manifestation monstre qui se déroulait la même journée à Québec.

Un porte-parole du parti a indiqué hier qu'une réunion de "l'inter-régional" aura plutôt lieu en fin de semaine prochaine. Il s'agit d'une instance non statutaire réunissant les 13 présidents de région et les membres de l'exécutif du parti. Le conseil national est l'instance suprême au PQ entre les congrès.

La réunion des 29 et 30 janvier promettait de donner lieu à des discussions houleuses sur les lois 70 et 105 et les mesures que le gou-

vernement menaçait d'utiliser pour mettre fin aux arrêts de travail. Des sources au Parti québécois indiquaient qu'entre 40 et 60 pour 100 des délégués au conseil national oeuvrent dans les secteurs public et parapublic et sont donc personnellement touchés par les décrets et les décisions gouvernementales qui ont suivi.

Plusieurs résolutions ache-minées pour la réunion du 29 janvier contenaient des dénonciations de "l'attitude abusive du gouvernement dans ses relations avec des employés de la fonction publique" ou "le geste unilatéral du gouvernement par l'application d'un décret qui bafoue les règles démocratiques".

Le premier ministre a minimisé ce mécontentement au sein de son parti, en conférence de presse la semaine dernière, soutenant qu'en-

viron 80 associations locales de militants appuyaient la position du gouvernement même si les médias mettaient toujours l'accent sur les reproches adressés par des dissidents.

Le conseil national pourrait être convoqué pour les 19 et 20 février, à Québec, si le calme est revenu dans le secteur public. "Ça ne nous intéresse pas de franchir des lignes de piquetage pour aller au conseil national. Donc on ne se coule pas dans le ciment", ajoutait hier l'attachée de presse du PQ, Mme Louise Sexton.



Pierre DE BELLEFEUILLE

De Bellefeuille en faveur d'un conseil spécial de médiation

par Réjean LACOMBE

Le député péquiste de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, a joint, hier, sa voix à celle de la députée péquiste de Maisonneuve, Mme Louise Harel, dans le but de demander au gouvernement québécois et aux centrales syndicales de recourir à un conseil spécial de médiation non exécutoire pour débloquent l'impasse dans le conflit entre le gouvernement et ses employés.

Vendredi dernier, 19 militants du Parti québécois, dont Mme Harel, amorçaient un tel mouvement. Au cours de la journée d'hier, 11 autres péquistes, dont M. de Bellefeuille, provenant de la région Laurentides-Lanaudière, ont décidé d'apporter leur appui à un tel projet.

En fait, les partisans d'une médiation non exécutoire estiment que l'escalade de l'affrontement entre le gouvernement et les employés des secteurs public et parapublic ne doit

plus durer.

"Nous croyons, disent-ils, d'une absolue nécessité d'épuiser tous les recours avant d'ouvrir la porte à des mesures excessives dont nul ne peut prédire les effets pour toute la société québécoise."

Tout en priant les deux parties impliquées dans le présent conflit de surseoir à tout affrontement, les militants péquistes qui ont signé cette demande balisent le mandat qui pourrait être confié à ce conseil de médiation. Ils indiquent que ce conseil pourrait se pencher sur les clauses normatives des conventions de travail et du même coup identifier et rendre publiques d'autres avenues pouvant permettre un règlement satisfaisant.

En décembre dernier, Mme Harel et M. de Bellefeuille avaient été les deux seuls députés péquistes à rabrouer publiquement le gouvernement Lévesque lors de l'étude du projet de loi 105.

Laurin remet des audiences

L'actuel conflit de travail entre l'Etat québécois et ses employés des secteurs public et parapublic a obligé le ministre de l'Éducation Camille Laurin à différer au 28 février et au 1er mars, les audiences qui devaient se dérouler, en fin de semaine, dans la métropole, au sujet de la formation professionnelle des

jeunes.

Quelque 45 organismes du monde de l'éducation, du travail, des affaires et de la coopération devaient y faire valoir leurs vues au sujet d'un secteur de l'éducation qui touche quelque 154.000 jeunes, soit 82.000 au secondaire et environ 72.000 au niveau collégial.

Fonds pour les étudiants du cégep Limoilou

Les étudiants du cégep Limoilou bénéficient depuis hier d'un fonds spécial de dépannage mis sur pied par l'association étudiante de l'institution, à des locaux temporaires situés à 366 rue Saint-Vallier, et ouverts tous les jours, de 9h à 16h30.

Mme Marie Gagnon, porte-parole de l'association, a dit que ce service serait maintenu jusqu'au terme de la grève du Front commun. Elle a ajouté que des négociations avaient été entreprises avec l'administration du collège pour faciliter la distribution des prêts et bourses.

Les étudiants seront les bienvenus au local de l'association pour s'enquérir de l'évolution du conflit. Dès aujourd'hui, il sera possible d'obtenir des renseignements par téléphone, en composant 647-4064.

**AUJOURD'HUI,
NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS.
ET SI, DEMAIN,
C'ÉTAIT VOUS?**



Donnez du fond du coeur.
La Fondation canadienne des maladies du coeur.

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS,
LE SOLEIL L.T.E.E., C.P. 1547, QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ce page sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ERRATUM

Le recrutement d'intervenants/es pour le cours **La vie en association** a fait l'objet d'un affichage le 29 janvier 1983 et une erreur s'est glissée quant aux qualifications exigées.

Si vous désirez des renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec :

Le service du personnel
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte postale (Département), il se peut que vous ne desiriez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:

- 1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
- 2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne desiriez pas faire parvenir votre demande d'emploi.
- 3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

**SERVICE CONFIDENTIEL
LE SOLEIL**

390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

LA PLACE OÙ L'ON ÉPARGNE

Prix

Soyez sa valentine COEUR DE VALENTIN 300 g Délicieux chocolats en forme de coeur. Friandises Moirs. 947 Ch	Prix écrasé FEUILLE PLASTIQUE STRETCH 'N SEAL 30 m Feuille transparente conservant la fraîcheur. 127 Ch	Prix écrasé LOT DE 100 SACS À SANDWICH QUIKKI Lot de 100 sacs Quikki munis d'attaches. 88 Lot	Prix écrasé DENTIFRICE 100 mL 'AQUA FRESH' Limite de 3 par client. Stock minimum par magasin: 192. 99 Ch	Prix écrasé LOT DE 4 SAVONS IRISH SPRING 380 g Limite de 3 par client. Stock minimum par magasin: 192. 119 Lot	Prix écrasé LOT DE 6 RASOIRS GOOD NEWS Limite de 2 par client. Stock minimum par magasin: 96. 68 Lot
---	--	--	---	---	---

1/2 Prix

ACCESSOIRES POUR CHEVEUX

Brosses, barrettes, attaches et autres... toutes à moitié prix. Une aubaine K mart!

* Courant 83¢ à 4.47

42¢-224 Ch

BISCUITS TENDRES AMBASSADOR 400 g

Chocolat, raisin ou gruau d'avoine.

99 Lot

TARTELETTES AMBASSADOR 350 g

Choix de deux parfums.

99 Lot

CHOIX D'IMPRIMÉS LITOGRAPHIQUES

54 x 47 cm environ.

188 Ch

RABAIS 56¢

LOT DE TROIS TABLETTES

Tablettes de 75 pages.

* A.S. 1.83

127 Lot

RABAIS 5300

HOUSSE/MOLLETON DE TABLE À REPASSER

Molleton élastique.

* Courant 8.17

517 Ens

STARFIELD'S RABAIS 5135

CHAUSSETTES EN LAINE/ACRYLIQUE

70% laine/30% acrylique. Hommes 11.

* A.S. 2.99

164 Paire

Buckeye

RABAIS \$4.00

COMBINAISON DE COTON À POCHES ET GLISSIÈRE

Pratique glissière et boutons-pression. Coloris vert. Tailles hommes 36 à 46.

* Courant 16.88

1288 Ch

CHEMISE OU PANTALON DE TRAVAIL SCOTCHGUARD

Chemise large munie de deux poches à rabat, hommes P à TG. Pantalon doté de poches. Réalisés en polyester et coton. Coloris marine, olive ou sapin. Tailles hommes 32 à 44.

* Courant 15.87

1187 Ch

Au Choix

* Indique prix courant K mart * Indique prix après soldes K mart

LE SECTEUR PUBLIC

Des élèves craignent les effets des décrets

par Damien GAGNON

Après la direction, les enseignants, les professionnels non enseignants, c'est maintenant au tour des élèves de la polyvalente de Charlesbourg de réclamer du gouvernement des modifications aux décrets dans le secteur de l'éducation.

La table de vie étudiante de la polyvalente de Charlesbourg s'oppose donc à toute augmentation de la tâche d'enseignement de leurs professeurs. Les étudiants sont d'avis que l'application des décrets aura des effets néfastes sur la qualité de l'enseignement et de la vie dans l'école.

Notre éducation vaut plus qu'un signe de piastre ont affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse Ninon Laforce, Sylvie Veilleux, Martin Bouchard, Catherine Ekker, Nathalie Poulin et Michel Dubois, porte-parole de la table de vie étudiante, organisme qui représente les quelque 2.600 élèves de

la polyvalente. Ces jeunes demandent instamment au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, de reprendre au plus tôt le dialogue avec les professeurs afin de trouver des solutions qui ne pénalisent pas les élèves et qui permettront la reprise des cours le plus tôt possible et ce, dans des conditions acceptables pour les élèves et pour les enseignants.

Ils estiment que le ministre Laurin n'a pas le droit de demeurer sourd aux cris d'alarme lancés par divers groupes depuis quelques jours et on lui rappelle qu'en éducation, le dialogue est supérieur à bien des lois.

C'est justement grâce à une concertation de tous les agents de l'école, soulignent ces jeunes, que l'on a réussi à créer un climat viable dans l'école et on ne voudrait pas que des décisions gouvernementales viennent détruire les efforts consentis.

Du point de vue de ces jeunes, l'éducation n'est pas simplement une affaire d'enseignement mais aussi de contacts, de relations humaines et d'atmosphère qui permettent aux élèves de trouver des réponses à leurs questions. Avec l'application des décrets on se demande si les professeurs auront encore le temps d'écouter, de parler avec les élèves. On ne veut pas d'enseignants robots.

On fait remarquer qu'avec l'application des décrets, des professeurs auront huit groupes d'élèves à rencontrer au lieu de six. On est bien d'accord pour que le ministre de l'Éducation exige des professeurs qu'ils soient plus disponibles après leurs cours, mais ce n'est pas en augmentant leur tâche d'enseignement qu'ils le seront.

Ces jeunes mettent le gouvernement en garde contre les interprétations qu'il pourrait donner à leur prise de position. "On ne se bat pas pour les enseignants mais pour nous-mêmes."



Des policiers de Sainte-Foy surveillent constamment les piquets de grève devant le cégep de Sainte-Foy.

Des syndiqués critiquent la police de Sainte-Foy

par J.-C. RIVARD

Les enseignants en grève du cégep de Sainte-Foy, ont entrepris hier de distribuer une circulaire de la CEQ décrivant les effets négatifs des décrets gouvernementaux sur l'avenir de l'enseignement collégial.

L'initiative ne semble cependant pas avoir été prise par des policiers de Sainte-Foy, l'un d'eux ayant même, à deux reprises, menacé d'arrestation le professeur Claude Blouin. La menace n'avait pas été mise à exécution.

L'incident s'est produit au carrefour chemin Sainte-Foy—route Du Vallon où, pourtant, la vente de journaux par camelots aux automobilistes est tolérée, sinon permise.

Au cours de l'après-midi, en assemblée générale, les professionnels du collège ont blâmé le zèle intempestif des forces de l'ordre. Il convient de signaler que les professionnels et les employés de soutien du cégep ne sont pas en grève.

La présence permanente de po-

liciers près des piquets de grève en bordure du chemin Sainte-Foy est l'une des mesures déplorées. L'intervention des forces de l'ordre chaque soir, lorsque des piquets de grève se groupent devant la salle Albert-Rousseau, en est une autre.

"Notre but n'est pas d'empêcher le public d'aller voir le spectacle Pied de Poule, a expliqué, hier, un porte-parole du syndicat des professeurs, affilié à la CEQ. "Nous ne voulons qu'empêcher l'accès de bribeurs de grève aux locaux, utilisés en soirée à des fins d'éducation des adultes et d'activités sportives", a-t-il dit.

La circulaire qui a fait sourcilier certains policiers de Sainte-Foy, a été simultanément distribuée dans des endroits stratégiques de la circulation routière, par les membres du Syndicat des profs du cégep de Sainte-Foy, du Syndicat des enseignants de la banlieue de Québec, du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Chauveau-Charlesbourg et du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain. Une version du document concernait les collèges. Une autre décrivait les effets des décrets au niveau des écoles primaires et secondaires.

C'est la promotion la plus excitante de cet hiver

Kmart

ACCEPTÉ

MasterCard

VISA

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 12 FÉVRIER
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Constatez!

Écrasés

Prix écrasé

DETERGIF FAB
EN BOÎTE DE 12 L
Limite de 2 par client. Stock minimum par magasin: 240.

668 Ch

Prix écrasé

DETERGIF AJAX
EN POUDRE 400 g
Limite de 2 par client. Stock minimum par magasin: 480.

48 Ch

Prix écrasé

TENDER VITTTLES
POUR CHATS 500 g
Limite de 3 par client. Stock minimum par magasin: 180.

117 Ch

Prix écrasé

QUATRE AMPOULES ÉLECTRIQUES
Lot de 4 pour le prix de 3! Ampoules de 60 ou 100 watts.

196 Lot

Prix écrasé

RABAIS 68
FILE MISTY EN ÉCHEVEAU DE 50 g
Acrylique gratté doux. Choix de coloris mode.

*Courant 1.68 **100** Ch

Prix écrasé

RABAIS 33
DOUZE COUCHES EN FLANELLE DE COTON
Finette de coton blanc.

*Courant 12.74 **974** Lot

RABAIS 31
DEUX OREILLERS EN MOUSSE SOUPLE
Housse polyester.

A.S. 11.99 **999 Lot

RABAIS 201, 303
DRAPS DE BAIN EN POLYESTER/COTON
90% polyester/10% coton.

A.S. 9.97 & 10.99 **796 Ch

RABAIS 60
TAPIS À RAYURES EN POLYPROPYLENE
Envers de latex.

*Courant 3.57 **297** Ch

RABAIS 355
ESCABEAU NOIR À DEUX MARCHES
Hauteur approximative 38 cm.

*Courant 13.99 **1144** Ch

RABAIS 559
COMMODE EN CARTON À QUATRE TIROIRS
Aspect noyer.

*Courant 15.77 **988** Ch

RABAIS 370
PRATIQUE RANGE-CHAUSSES
Carton à l'aspect noyer.

*Courant 10.97 **727** Ch

RABAIS \$494
SOUTIENS-GORGE 'ÉLÉANT' POUR POITRINE FORTE
90% nylon/10% spandex. Modèles avec bonnets de dentelle. Chair ou blanc. A(34-42), B(34-44), C(36-46).

A.S. 5.97 Ch **2700 POUR

RABAIS \$514
SACS À MAIN DE CUIR À ANSES OU BANDOULIÈRE
Modèles en cuir. Munis de poches. Choix de coloris mode.

A.S. 19.88 **1444 Ch

RABAIS \$697
SOUPLESSE...
Modèle souple pour hommes. Empeigne de suède. 7 à 12.

*Courant 29.97 **2300** Paire

RABAIS \$197
CONFORT...
Modèle doublé d'éponge de coton. Dames 5 à 9.

*Courant 6.97 **500** Paire

RABAIS \$297
RÉSISTANCE...
Chaussures de tennis pour enfants. Pointures 5 à 12.

*Courant 10.97 **800** Paire

La violence nous nuirait, dit la CEQ

MONTREAL (PC) — Il n'est pas dans les mœurs, ni dans les objectifs de la Centrale de l'enseignement du Québec ou de ses syndicats affiliés de se mettre le public à dos par le recours à la violence, a affirmé hier un porte-parole de la CEQ.

M. Patrice Vézina commentait l'incident survenu en fin de semaine dernière à une école élémentaire de la Rive-Sud de Montréal, où des enseignants ont été victimes de voies de fait parce qu'elles auraient refusé de suivre le mot d'ordre de grève illégale de la centrale.

"Qu'est-ce que nous en avons à faire, que quelques enseignants entrent au travail? La majorité est sur les pi-

quets de grève... Notre stratégie n'est pas de semer la discorde et de se mettre la population à dos", a répliqué M. Vézina, un des responsables des communications de la CEQ.

"La CEQ n'a pas de directives quant au comportement de ses membres en temps de grève. Les responsables locaux de l'action et de la mobilisation doivent voir, bien sûr, à organiser les piquets et les manifestations. La centrale souhaite évidemment que tout se passe dans le calme.

"Il va de soi que si des membres sont provoqués sur les piquets, on doit s'attendre à ce que les piqueteurs serrent les rangs et peut-être que certains se fâchent, c'est humain. Mais nous n'avons jamais émis de directives sur l'attitude à prendre", a réaffirmé M. Vézina.

Le quotidien "La Presse" a rapporté, hier, qu'une vingtaine de personnes, présumément des membres en grève du Syndicat des enseignants de Champlain, auraient passé à tabac des consueurs d'une école élémentaire de Saint-Bruno-de-Montarville.

Miracle Mart CORRECTIONS

à notre cahier publicitaire "SOLDE D'ARTICLES DE MAISON" qui sera distribué par la poste le mercredi 9 février 1983.

Page 10 — L'ensemble Wok 3 pièces "B" à 9.95\$ mesure 12 pouces et non 14 pouces.

Page 13 — L'illustration et la description des chaussettes à 2/3.95\$ pour dames sont incorrectes, les chaussettes sont de type "aux genoux".

Page 14 — Le prix des chaussettes "tube" ou sport pour hommes aurait dû être: 4.95\$ le paquet de 3 paires.

Page 17 — On aurait dû lire p.a.s. à 20.95\$ pour le jean en denim rayé de 7-14 pour filles.

Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle.

la Baie Corrections

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au supplément publicitaire, La Cuisine en Fête publié par la Baie.

Page 6, article G: planche à pâtisserie Barbeque.

Page 7, article B: trio de papiers.

Page 8, article E: pochette anti-adhésive Nordic.

Page 11, article D: planche à découper en polypropylène.

Page 17, article C: bol pour pâtes alimentaires.

Page 18, article G: cocotte en argile.

Page 19, article B: moule.

Page 19, article C: jeu de 4 contenants.

Page 23, article G: moulin à café manuel.

Les articles, décrits ci-dessus, ne seront pas disponibles avant 2 ou 3 semaines. Toutefois, nous nous ferons un plaisir de prendre dès maintenant vos commandes.

Page 32, articles G et F: La description de l'article "F" correspond à la photo "G" et la description de l'article "G" correspond à la photo "F".

Nous nous excusons de ces erreurs.

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Maurice Bergeron a trois dossiers majeurs

par Pierre-Paul NOREAU

Aux commandes de la structure administrative de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Maurice Bergeron aura au cours des prochains mois plusieurs dossiers d'importance à mener de front.

La promotion touristique, la promotion industrielle et la confection du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine sont les trois champs d'activité qui retiendront une grande partie des énergies à court terme.

Dans le premier cas, le palier politique a déjà clairement manifesté son intention d'en arriver à la mise sur pied d'un organisme

Le nouveau directeur général de la Communauté urbaine de Québec, M. Maurice Bergeron, juge que l'organisme dont il a choisi d'assumer la direction administrative est en pleine période de consolidation. Pour faire suite aux textes d'hier où il expliquait cette perception, il aborde aujourd'hui les objectifs à moyen et à long terme qu'il s'est fixés, ses relations avec les élus et les grands dossiers de la CUQ.

régional autonome regroupant les intervenants politiques de même que ceux du secteur privé.

Sans contester ce choix, le nouveau directeur général entend vivre la concertation avant de se lancer dans une aventure qui ne comporte guère plus de garanties que toutes les précédentes. Aurait-il fait le pari

de démontrer qu'un service de promotion touristique au sein de la CUQ peut produire des résultats probants en améliorant la facette de concertation, qu'il n'agirait pas autrement.

Pour sa part, M. Bergeron parle de prudence. "Avant tout, il faut faire la preuve que cette concer-

tation est viable et que les différents intervenants sont réellement désireux de s'impliquer." Et c'est ce que tenteront de vérifier les gens de ce service tout en continuant à fournir les outils de promotion déjà en place.

Industries et aménagement

Du côté de la promotion industrielle, sans négliger de faciliter la tâche aux nouvelles entreprises qui désirent s'installer dans la région, on entend offrir un appui tout particulier aux entreprises existantes qui exportent et créent des emplois de base par opposition aux emplois de service.

"Quand des industries du genre de Pêchinerie viennent s'installer, il faut être bien conscient que les paliers supérieurs de gouvernement prennent alors les choses en main. A notre niveau, il nous semble plus intéressant et plus rentable, en terme de création d'emplois, de faciliter l'exportation des produits d'ici. A ce moment, on apporte de l'argent neuf à l'économie régionale et du même coup, l'amélioration de la productivité de nos entreprises crée des postes supplémentaires."

Quant au fameux schéma d'aménagement dont le dépôt est remis d'année en année, une nouvelle échéance a été fixée à octobre 1983. La dernière excuse fournissant un répit supplémentaire aux élus a été la loi 92 qui ajoutait des dimensions nouvelles, d'autres recherches et d'autres coûts. Adopté récemment par l'Assemblée nationale, ce texte de loi pourrait fournir d'autres points de discussion aux représentants régionaux qui en avaient pourtant déjà suffisamment sur la table. Pour 1983, ce dossier se présente comme prioritaire aux yeux de M. Bergeron.

Autres grands projets

Parallèlement, les autres services de la Communauté urbaine de Québec poursuivront des tâches déjà amorcées. Le service de l'évaluation qui regroupe près de la moitié de tout le personnel de la CUQ déposera probablement six ou



Des grands projets qui animent la Communauté urbaine de Québec, la promotion industrielle, la promotion touristique et la confection du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec sont les trois champs d'activité qui seront prioritaires cette année pour M. Maurice Bergeron.

Amélioration des mécanismes de communication et de la méthode de planification

par Pierre-Paul NOREAU

Il faut stabiliser les mécanismes de communication et d'information tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avant d'implanter une méthode de planification bien structurée conjuguée à un contrôle de gestion le mieux adapté possible.

M. Maurice Bergeron définit de la sorte les objectifs à moyen et long terme qu'il s'est fixés d'ici la fin de son contrat de trois ans (pas nécessairement le dernier) comme directeur général de la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

Certains jalons sont déjà posés. Allant au plus pressant, ils s'inscrivent dans une démarche à plus longue échéance. Les réunions bimensuelles de coordination inter-services suscitent une participation élevée, note M. Bergeron. "En une dizaine de séances jusqu'à présent, outre les affaires courantes et de la régie interne, nous avons abordé la planification à plus long terme."

La mise sur pied des comités mixtes (élus et cadres de direction) devant chapeauter chaque service de la CUQ est un élément déterminant sur les enjeux et le rythme de croisière au sein de l'organisme supramunicipal.

Ces comités voulus pour impliquer davantage les élus et les sensibiliser au plan régional tardaient à se mettre en branle. Sous le couvert de la non-définition des rôles et des limites de pouvoir, les membres du conseil de la CUQ ont reporté depuis plusieurs mois leur adhésion. Qu'à cela ne tienne, lors de la dernière réunion régulière des élus en janvier, ils ont obtenu réponse à leurs requêtes et leur collaboration a été de nouveau sollicitée.

Un esprit positif

A l'exception des sept maires et conseillers qui forment le comité exécutif, le directeur général avoue connaître très peu les membres du grand conseil. On devine que ses premiers efforts devaient porter sur les premiers (maires de Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport surtout) qui agissent comme chefs de file au plan régional. "Je peux dire d'ailleurs que j'ai été surpris de constater jusqu'à quel point les discussions au comité exécutif se font sans parti pris et dans un véritable esprit régional."

Du souffle de celui qui a avantage à n'avoir que des amis, il ne manque pas de souligner la contribution importante du président Marcel Pageau

qui a assumé la direction générale depuis l'éviction du précédent directeur général, M. Gaston Meunier. Il le répète au cours de l'entrevue: "Ma tâche est plus facile compte tenu du travail abattu par M. Pageau avant et depuis mon arrivée."

La cohésion ressentie chez les maires de la Communauté urbaine et qui ne correspond nullement à l'image extérieure est peut-être relativement nouvelle. M. Bergeron l'impute entre autres au dossier des négociations dans le transport en commun qui a permis de mettre de l'avant dans l'ensemble des municipalités du territoire la politique d'augmentation salariale de 6 et 5 pour 100, et aussi à la mission technique en Europe pour les usines d'épuration des eaux. "Ce genre de dossier soude les gens autour de véritables préoccupations régionales."

Mais pour le nouveau responsable administratif de la CUQ, lui-même issu du milieu de l'éducation, il faut admettre que la concertation intermunicipale n'est pas comparable à ce qui se vit déjà depuis un bon bout de temps au palier scolaire. Si on suit bien sa pensée, la Communauté urbaine de Québec est encore pour l'instant à l'étape des bonnes habitudes à prendre.

la Commission des transports sur la juridiction des taxis et la préparation d'un projet de réforme de la loi de la Communauté urbaine constituent l'essentiel des prochains mois de travail. Au personnel, l'échéance prochaine des conventions collectives marquera le pas sur les autres préoccupations. Aux communications, en plus de tenter de changer l'image extérieure de la Communauté urbaine, des efforts seront déployés autour des différents comités avec un souci constant de coordination.

Enfin, l'informatique connaîtra pour sa part une certaine décelération imputable selon le nouveau directeur général à la décentralisation de la prise des données et aussi à l'équipement dont se dotent les villes. "Nous allons quand même continuer à faire l'acquisition de logiciel qui nous permettra de continuer à offrir des services qu'il serait trop coûteux d'implanter à la grandeur du territoire."

LES PROS
DATSUN

...des concessionnaires consciencieux qui prennent vos intérêts à coeur!

280 SX

MAXIMA

PULSAR

SENTRA

200 SX

STANZA

CHOIX - QUALITE - SERVICE - BAS PRIX
Que pouvons-nous faire de plus pour vous?

DERNIERE CHANCE!
Profitez de bons rabais sur nos 200 SX et STANZA 1982 (quelques modèles en mains seulement)

PELEMO DATSUN

1150, 18e Rue 647-1822 Au carrefour des autoroutes

Automobiles
B. ROBERGE Ltée

5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-0499

ST-RAYMOND
Automobiles (1980) Inc.

144, St-Jacques, St-Raymond
Cité Portneuf

Ligne directe Québec: **692-0119**
Bur.: (418) 337-4646

J.E. DALLAIRE
AUTOS INC.

75, Kennedy
Lévis
837-8895

Ste1Foy
DATSUN

2060, boul. Charest ouest,
Ste-Foy
681-7371

Gourde veut le contrat du Nipigon

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — L'exécution du contrat de \$121 millions, octroyé récemment au chantier Davie pour la construction d'un traversier de CN Marine, ne débutera qu'en septembre; mais le député de Lévis à la Chambre des communes, M. Gaston Gourde, espère qu'il sera possible que l'entreprise obtienne un autre contrat du gouvernement fédéral, cette fois pour la réparation du destroyer HMCS Nipigon. Les effectifs de Davie, à leur plus haut niveau depuis de nombreuses années, pourraient ainsi être augmentés dès le début de l'été qui vient.

Tel que lui a demandé le syndicat des quelque 2,300 ouvriers du chantier de Lauzon, le député Gaston Gourde vient de solliciter la collaboration du ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne et du ministre de l'Approvisionnement et des Services, M. Jean-Jacques Blais, pour que les procédures administratives soient accélérées, advenant que la position de Davie soit retenue à la suite de l'appel d'offres devant se terminer le 5 avril.

M. Gourde dit souhaiter en effet que Davie obtienne ce nouveau contrat. Mais il rappelle que huit autres chantiers maritimes canadiens ont été appelés à présenter des propositions pour la réparation et la transformation du Nipigon: un de la Nouvelle-Ecosse, un du Nouveau-Brunswick, trois du Québec et trois de l'Ontario.

Le navire a été construit à Sorel, en 1964. C'est un destroyer, porteur d'hélicoptères et ayant son port d'attache à Halifax.

Les travaux sur le Nipigon procureront de l'emploi à environ 400 travailleurs pendant un an. Le traversier Gulfspan, à lui seul, donnera une moyenne de mille emplois pendant 18 mois.

Des inquiétudes
Davie, qui manque de contrat pour les plates-formes de forage (une seule est en construction), emploie un peu moins de mille personnes, présentement; ce qui est à peu près le tiers de ses effectifs habituels. La direction de l'entreprise prévoit que ce nombre diminuera à 600 ou 700, vers la fin du printemps.

Autant les travailleurs syndiqués que les dirigeants du chantier de Lauzon exercent donc des pressions pour que Davie obtienne le contrat du Nipigon et que la décision soit prise rapidement. Le député Gaston Gourde a déclaré, dans une lettre adressée au syndicat, la semaine dernière: "Dans le cas de CN Marine, nous avons pu obtenir le contrat parce que les chantiers Davie avaient présenté la meilleure soumission. Dans le cas du Nipigon, ce devrait être la même chose. Nous croyons qu'il est possible, si les chantiers Davie sont choisis, de commencer les travaux sur le Nipigon dès le début de l'été."

Davie compte énormément sur le fédéral pour se sortir de la crise actuelle. Car il y a aussi un projet de \$2,6 milliards, soit la construction de six frégates pour la marine canadienne. Deux propositions ont été présentées, le 4 octobre dernier, dont une venait de Scan Marine, un consortium dans lequel Davie est associé. Là aussi, il se fait des pressions pour qu'une décision soit prise rapidement.

Le ministre Gilles Lamontagne a dit récemment, au sujet des frégates, qu'une décision ne pouvait être rendue avant le mois de juin.

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

La coop Solidarité devra oublier Courville

par **Gérald OUELLET**

La ville de Beauport ne pourra céder à la coopérative d'habitation Solidarité, son terrain situé au nord de la rue Tunis entre les rues Mercier et du Parc, parce qu'elle a encore besoin. Ce besoin n'est toutefois pas spécifié dans la résolution adoptée hier, par les membres du conseil réunis en assemblée.

En effet, la coopérative d'habitation Solidarité désire réaliser un projet d'une vingtaine d'unités de logements coopératifs en rangée, si possible dans le secteur Courville au coût d'environ \$1 million.

Cet organisme coopératif avait déjà demandé à la ville une partie de son terrain situé au sud de la rue Tunis, entre les mêmes rues Mercier et du Parc. Mais un groupe de citoyens du secteur s'oppose au projet, parce que l'on désire conserver le terrain de la ville pour un parc public. D'ailleurs, une pétition contenant un millier de signatures circule dans le secteur pour contester le projet en question.

Étant à la limite de l'échéancier avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sur le choix du terrain, les sociétaires de la coopérative d'habitation ont demandé au maire Michel Rivard de leur donner une réponse avant le 14 février, ce qui a été fait hier soir.

Comme le dernier choix de la coopérative d'habitation a été refusé par la ville, il semble que les sociétaires devront trouver une autre solution s'ils désirent réaliser leur projet. Si l'on s'en tient à une récente conversation avec LE SOLEIL, le projet sera réalisé s'il le faut, en dehors du secteur Courville.



La maison Girardin (au premier plan), servira de centre d'exposition d'oeuvres d'art.

Beauport: restaurer la maison Girardin coûtera \$480,500

par **Gérald OUELLET**

Il en coûtera \$480,500 pour restaurer la maison Girardin à Beauport. Elle servira de centre d'exposition d'oeuvres d'art et le terrain deviendra une agora où se produiront différents groupes d'artistes de Beauport et d'ailleurs. C'est ce que laisse entendre une résolution adoptée hier soir, lors de l'assemblée du conseil municipal qui s'est tenue à la salle polyvalente du centre Montmorency-Laval.

En effet, par cette résolution, les membres du conseil municipal aimeraient connaître le montant de la subvention que le ministère des Affaires culturelles peut accorder à la ville de Beauport, sur ce projet qui sera réalisé dans le cadre des fêtes du 350^e anniversaire de la ville de Beauport, en 1984.

L'étude préliminaire relativement au projet de restauration de la maison Girardin a été faite par les consultants Beaudet et Nolet, architectes.

Dans une lettre adressée au maire Michel Rivard, le 28 janvier, le député-ministre Clément Richard avait assuré officiellement la ville que la restauration de la maison Girardin et l'aménagement du terrain environnant, seraient la contribution de son ministère pour les fêtes du 350^e anniversaire de Beauport.

La maison construite au 18^e siècle, a été achetée récemment par la ville de Beauport au coût de \$60,000.

Développement

Les Dômes de Courville, un projet ré-

sidentiel de \$5,5 millions, sera réalisé par la firme Drouin et Parent Construction Inc., sur un vaste terrain situé entre le centre hospitalier Saint-Augustin et la rue Obiou dans le secteur Courville à Beauport.

Il s'agit de trois édifices de huit logements, chacun en copropriété, de 76 maisons en rangée et également des maisons unifamiliales jumelées. Le conseil municipal de Beauport a mandaté hier les consultants Hallissey, Asselin et Daigle, ingénieurs-conseils, pour préparer les plans, devis et estimation, relativement au projet d'une conduite d'aqueduc et d'égout devant servir le développement en question.

En octobre dernier, la même firme avait mis de l'avant un projet de \$10 millions dans le secteur de Beauport-Centre pour la construction de 228 maisons, dans le projet "Les jardins du grand Beauport".

Restaurants ambulants

Les restaurants ambulants seront autorisés à Beauport dans les rues et sur places publiques de la ville, à l'exception des endroits suivants: l'avenue Royale et le chemin Royal, l'avenue Seigneurielle, les boulevards Sainte-Anne, des Chutes, Rochette, Mgr-Gauthier et Raymond ainsi que l'avenue Bourg-Royal. De plus, ils devront se soumettre à un ré-

glement d'hygiène très strict.

Caserne d'incendie

La ville investira plus de \$200,000 pour restaurer la caserne d'incendie du secteur Courville. En effet, le conseil a décidé de faire démolir une partie de la caserne pour en reconstruire une plus fonctionnelle et de restaurer la partie restante de ce bâtiment.

Sillery réagit à l'étude qu'a publiée Le Soleil

par **Pierre LEBEL**

Le conseil municipal de Sillery a réagi à l'étude parue dans LE SOLEIL de samedi dernier qui plaçait le compte de taxes d'une maison de Sillery au 11^e rang sur les 17 secteurs choisis (par ordre décroissant).

Au cours de la séance du conseil municipal tenue hier soir, le maire Charles Blais a dévoilé les résultats d'une enquête qui donne à cette municipalité le 16^e rang parmi les comptes de taxes du territoire de la CUQ.

Pour arriver à ce résultat, les édiles de Sillery ont opté pour une comparaison de maisons évaluées à \$75,000 dans chacun des 17 secteurs choisis précédemment par LE SOLEIL.

C'est ainsi que le compte de taxes d'une maison de \$75,000 de place Beauvoir, à Sillery, s'élève à \$1,225. Seule Saint-Augustin, avec un compte de \$958 pour une maison évaluée au même taux, présente une charge moins élevée à ses citoyens.

Il faut toutefois noter que l'étude du SOLEIL comparait une maison type de 26 pieds sur 40, faite de briques et érigée sur un terrain de 6,110 pieds carrés, alors que Sillery a choisi de comparer une mai-

son évaluée partout à \$75,000. La différence réside dans le fait que le propriétaire d'une habitation de \$75,000 à Saint-Augustin ou Val-Bélair posséderait une demeure beaucoup plus imposante que celui de Sillery, compte tenu de la différence entre les évaluations selon les secteurs.

Enquête sur un incendie à Val-Bélair

Une enquête a été instituée par la Sûreté du Québec, hier, pour tenter d'établir la cause de l'incendie qui a ravagé, samedi, une maison située au 459 rue de l'Eglise, à Val-Bélair. Un chimiste doit se rendre sur place, aujourd'hui.

Il n'y avait personne à la maison lorsque le feu a éclaté. Dirigés par M. Maurice Bergeron, les pompiers qui avaient été alertés vers 13h30 ont travaillé environ deux heures pour venir à bout des flammes.

Tout l'intérieur de la maison dont la construction remonte à nombre d'années a été calciné. Rien n'a pu être sauvé. Les pertes sont d'au moins \$10,000.

Par ailleurs, une mauvaise isolation du tuyau d'un poêle à bois serait à l'origine de l'incendie qui a causé, vendredi, des dommages d'environ \$3,000 dans une maison de deux étages, située au 479 boulevard Saint-Claude, à Neufchâtel.

Une annexe à l'huile défectueuse serait d'autre part la cause de l'incendie qui a endommagé une maison de six logements de la rue Michelet, dans le quartier Les Saules, vendredi dernier. Le feu a éclaté dans l'appartement no 4 et les dommages sont évalués à \$10,000.

LOTO MATRIQUE

MANUELLE OU LOTOMATIQUE?

Si vous achetez vous-même vos billets, les manipulez, les rangez, les vérifiez après tirage, votre loterie est... "manuelle"...

Super Loto

6/36

Provincial

6/49

Mini INTER

Avec LOTOMATIQUE, tout est automatique!

Simple:

Abonnez-vous seul(e) ou en groupe à vos loteries préférées;

Sûr:

Plus de billets égarés, plus de tirages manqués. Participation à tous les lots bonis, lots instantanés et mise-tôt du 6/36;

Pratique:

Loto-Québec s'occupe de tout, (incluant vérification après tirage et envoi de chèques);

Gratuit:

Lotomatique est un service gratuit de Loto-Québec;

Profitable:

Quand vous profitez de LOTOMATIQUE, LOTOMATIQUE profite aux associations sans but lucratif.

Demandez le formulaire LOTOMATIQUE à votre kiosque Loto-Québec ou composez: 873-7198 (Montréal); ou, sans frais: 1-800-361-8095 (extérieur).



Abonnez-vous à la chance!

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire des Fonctionnaires du Québec sera tenue le mercredi, 23 février 1983, à 17h00 heures, à la Cafétéria, au rez-de-chaussée de l'Édifice "G", Québec.

Les fonctions électorales sont celles d'administrateur au conseil, de conseiller au conseil de surveillance et de commissaire à la commission de crédit et, à cette occasion, il y aura élection pour le choix de trois (3) administrateurs au conseil, d'un conseiller et d'un commissaire.

Tout membre qui désire que son nom soit proposé en candidature, y compris celle d'un dirigeant en poste, doit produire un avis écrit aux bureaux de la Caisse, au rez-de-chaussée du centre administratif, "G", avant son terme, au plus tard le quatrième jour précédant la date fixée pour l'Assemblée générale, à la condition que le candidat propose soit membre de la Caisse populaire des Fonctionnaires du Québec depuis au moins quatre-vingt (90) jours. Cet avis, qui est adressé au secrétaire, doit être accompagné par le candidat lui-même et indiquer le poste auquel il est proposé.

Des formulaires d'avis de candidature, bien que l'usage ne soit pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Modifications au règlement de régie interne de la caisse à être adoptées par l'Assemblée générale

- à l'article 67 paragraphe e) du règlement à l'effet d'adopter l'application de la limite des prêts aux sommes prêtées avec la propriété de biens mobiliers en garantie;
- aux articles 68 et 69 du règlement en relation avec la nécessité d'obtenir l'approbation de la Fédération lors de l'octroi de prêts agricoles ou forestiers garantis par l'État.

Jean-Pierre Lafont
Secrétaire

ENTRÉE POUR LES PIÉTONS: RUE DE LA CHEVROTIERE
ENTRÉE POUR LE STATIONNEMENT: RUE CONROY



DINER-CAUSERIE VENDREDI

11 février

Conférencier:

Monsieur

Marcel Adams

promoteur

immobilier

L'Institut canadien

des évaluateurs invite la population et ses membres à venir

écouter monsieur

Adams qui nous entretiendra du

domaine de l'immobilier.

Lieu:

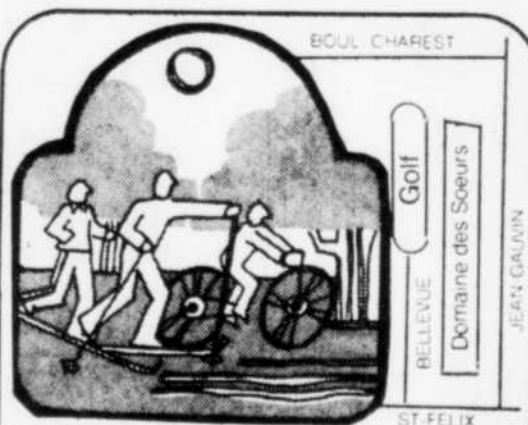
Château

Bonne-Entente

chemin Ste-Foy

Réservation:

647-5290



Le Domaine des Soeurs le vrai concept de vie à dix minutes du Centre-Ville

DES VOISINS A DECOUVRIR!

Une atmosphère chaleureuse et amicale, le grand air et la nature, commodités à proximité, sports... LE DOMAINE DES SOEURS, c'est tout ça et bien plus. Comparez! Aucun quartier à Québec ne vous offre autant d'avantages, à l'écart et pourtant si près de tout.

Le Domaine des Soeurs CAP-ROUGE

STE-FOY: Place Belle-Cour 2600, boul. Laurier 659-4169

QUÉBEC: 699, boul. Charest est - 523-6956

QUÉBEC: Galeries du Syndicat 410, boul. Charest est - 529-4943

LORETTEVILLE: 592, rue Racine - 843-6542

Québec - Loretteville - Sainte-Foy - Havre-St-Pierre - Schéfferville - Gagnon - Fermont - Mont Wright - Forestville - Natashquan

guy rouleau opticien

VERRES DE CONTACT disponibles seulement à notre succursale du 699, BOUL. CHAREST EST

En 1981, au Canada

Consommation de \$8 milliards de drogues

OTTAWA (PC) — Les Canadiens ont consacré plus de \$8 milliards aux drogues douces, en 1981, révèle un rapport de la GRC.

Quelque trois millions de consommateurs, dont le tiers est composé de mineurs, ont injecté \$5 milliards dans le marché de la vente au détail de marijuana, haschisch et haschisch liquide.

Ces statistiques minutieusement compilées par la brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada, sont tirées du premier rapport produit par l'escouade.

"Aucune classe sociale ou catégorie d'âge au pays est épargnée par l'usage du cannabis", souligne le document.

"Le détail et les statistiques concernant l'ampleur du problème

de la drogue au Canada demeure un point de départ inestimable en vue d'un débat sur la scène publique ou de l'instauration d'une éventuelle législation", commentent les auteurs du rapport.

La brigade prévient qu'il demeure ardu de présenter un schéma détaillé et fiable sur un commerce déjà illégal. La GRC possède cependant assez de renseignements sur le type et l'étendue des récoltes, le prix de vente au détail sur le marché noir et le nombre de consommateurs pour constituer un document fourni sur le marché des drogues au Canada.

"Si l'on ne possède pas de données fiables et précises, certains préjugés ou idées préconçues peuvent demeurer, provoquant ainsi une utilisation à mauvais escient de nos ressources."

Chefs religieux canadiens contre l'essai du Cruise

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Les leaders des Eglises chrétiennes du Canada, dans une lettre pastorale, demandent au gouvernement canadien de ne pas permettre les essais des missiles "Cruise" en Alberta, ainsi que le lui demande le gouvernement des Etats-Unis.

"Nous pressons le gouvernement canadien d'opter pour une solution de son propre choix dans ce domaine, mais une solution qui reflète et représente la volonté des gens qui l'ont élu", écrivent les leaders religieux.

Selon eux, quelle que soit la décision que prendra le gouvernement sur cette question, elle aura de graves conséquences "car elle sera dorénavant perçue comme le symbole de la position canadienne dans le dossier de l'armement nucléaire".

Les représentants des cinq Eglises chrétiennes du Canada — les Eglises catholique, luthérienne, épiscopale, presbytérienne et l'Eglise unie du Canada — rappellent qu'ils ont rencontré le premier ministre Pierre Trudeau en décembre dernier pour lui faire connaître

leurs préoccupations face à la présente course aux armements.

Préoccupations éthiques et théologiques

"Ces préoccupations s'appuient sur des principes d'ordre éthique et théologique qui trouvent eux-mêmes leur fondement dans les Saintes Ecritures", affirment les religieux.

"Nous rejetons toutes politiques d'armement nucléaire basées sur l'hypothèse qu'une guerre nucléaire est inévitable. Les conséquences d'un événement aussi catastrophique rendent cette hypothèse tout à fait inacceptable", soutiennent-ils.

Les religieux se disent, de plus, préoccupés de voir la stratégie de la dissuasion céder le pas à celle de l'intimidation, "c'est-à-dire à cette position difficilement acceptable où l'on serait prêt à utiliser des armes nucléaires au moindre signe d'attaque".

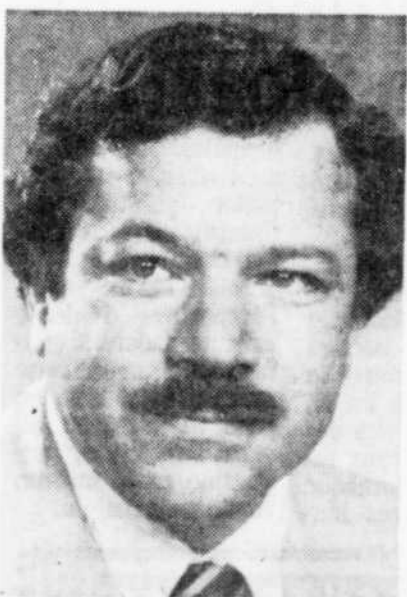
Les leaders chrétiens demandent donc à leurs ouailles d'écrire à leur député fédéral pour attirer son attention "sur l'importance et l'ampleur des conséquences morales et éthiques reliées à la course aux armements".

A Lac-Delage

Députés du PQ en réunion spéciale

par J.-Jacques SAMSON

Le conseil des députés du Parti québécois tient une réunion spéciale aujourd'hui et demain au Manoir de Lac-Delage, près de Québec. Les membres du gouvernement feront alors évidemment le point sur



Pour M. Jacques Brassard, le whip en chef de l'aile parlementaire du PQ, la réunion devrait permettre aux députés de discuter du prochain budget avec le ministre des Finances.

le conflit dans le secteur public et les "remèdes" promis par le premier ministre pour mettre fin aux arrêts de travail cette semaine, en convoquant l'Assemblée nationale si nécessaire. La réunion doit toutefois permettre aux députés, selon le whip en chef de l'aile parlementaire, M. Jacques Brassard, de discuter devant le ministre des Finances du prochain budget du gouvernement.

Plusieurs députés ont réclamé dans le passé d'être davantage mis à contribution avant la tombée des choix budgétaires du gouvernement, qu'ils doivent par la suite défendre à l'Assemblée nationale et devant leurs électeurs.

Les députés s'attendent par ailleurs à ce que le premier ministre fournisse des indications concrètes sur le menu législatif lorsque re-

prendront les travaux de l'assemblée, ajournés en décembre jusqu'au 8 mars. Le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, devrait de son côté pouvoir fournir aux députés des renseignements sur les choix d'organismes, de régies ou de programmes que le gouvernement abolira au cours de la prochaine année.

Le 8 novembre, M. Bérubé a annoncé qu'une douzaine d'organismes et de régies tomberaient dans le cadre d'un programme visant à réaliser des économies de \$400 millions. La Presse canadienne révélait, la semaine dernière, les noms de trois de ceux-ci: la Direction de contrôle des lois et règlements de transport du ministère des Transports; le tribunal de l'expropriation et la direction de l'inspection et de l'enquête de la Régie des permis d'alcool. Les ministères avaient été invités, l'été dernier, à identifier les dépenses qui leur apparaissaient moins prioritaires, soit une tranche de 15 pour 100 de leur budget total, à l'intérieur de laquelle le comité des priorités et le conseil des ministres feraient leur choix.

L'implication des députés

Le député de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, s'est plaint publiquement à la mi-décembre du peu de cas dont faisait le président du Conseil du trésor, du comité formé par l'aile parlementaire pour étudier ces coupures. Le ministre avait refusé de fournir aux députés membres du comité cette liste de 15 pour 100 des dépenses jugées les moins prioritaires dans les ministères.

Le whip du parti, M. Jacques Brassard, soutient qu'il n'y a pas pour autant de mécontentement dans l'aile parlementaire à la suite des décisions prises. Les députés ont accueilli très favorablement le rapport qu'on leur présentait, dit-il, sur les dépenses moins prioritaires et les députés ont de leur côté présenté des recommandations sur les prochaines compressions. "On verra si le sacro-saint Conseil du trésor en tiendra compte", conclut-il.

SOLDE DE FOURRURES DE L'ANNÉE!

JAQUETTES EN RENARD BLEU NATUREL
\$299

MANTEAUX DE CASTOR CANADIEN À LONG POIL

\$599

MANTEAUX EN VISON RANCH
PEAUX ALLONGÉES

\$1499

LUXUEUSES NOUVELLES FOURRURES

La vente commence demain matin.

JAQUETTES EN VISON PASTEL ET RANCH

\$599

MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE PEAUX ALLONGÉES

\$1299

MANTEAUX EN RENARD BLEU NATUREL

\$799

MANTEAUX EN COYOTE NATUREL

\$1299

MANTEAUX EN VISON RANCH PLEINES PEAUX

\$1199

Des centaines de fourrures non annoncées

DALMYS

CENTRE D'ACHATS
PLACE LAURIER,
STE-FOY, QUÉ.

Portez à votre compte Dalmys. Toutes les cartes de crédit reconnues sont acceptées.

ARTS ET SPECTACLES

Wim Wenders à Québec pour présenter "L'état des choses"

Louis Guy Lemieux
cinéma

Le réalisateur d'origine allemande Wim Wenders sera présent à Québec, lundi prochain, pour souligner la projection de son film "L'état des choses" à l'affiche du cinéma Cartier, du 13 au 23 février.

Le film "L'état des choses", Lion d'Or du dernier Festival de Venise, est une violente satire du cinéma à la façon de Hollywood. C'est aussi le brillant exercice de style d'un cinéaste qui possède son cinéma sur le bout des doigts. Profondément allemand comme Fassbinder ou Herzog,

l'intérêt de l'auteur de "Hammett", "L'ami américain" et "Nick's Movie", vient du fait qu'il a gardé tout son sens critique, même enroulé dans l'écurie de Francis Coppola.

"L'état des choses" fut présenté pour la première fois à Québec l'automne dernier dans le cadre de la semaine du nouveau cinéma.

Pour exploitation commerciale, le film sort à Québec une semaine avant New York et Montréal. Une fois n'est pas coutume.

Festival Super 8

L'Association pour le jeune cinéma québécois lance officiellement le quatrième Festival international du film super 8 du Québec, qui se tiendra à

Montréal du 22 au 27 février 1983 à la Cinémathèque québécoise.

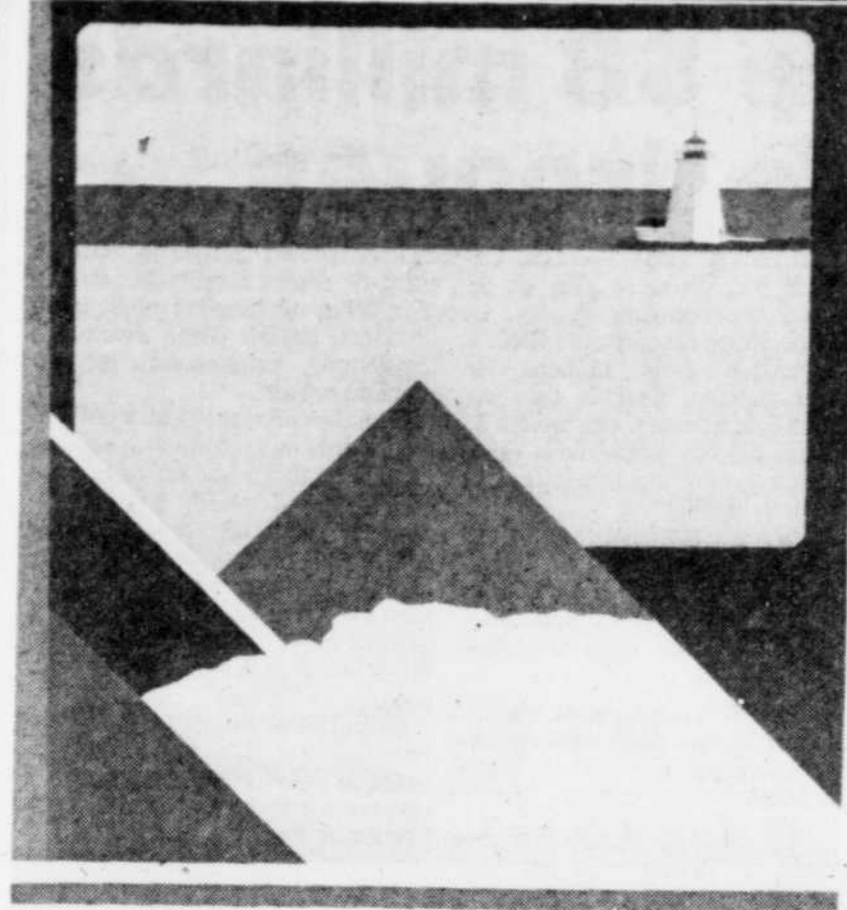
Ce festival devenu itinérant et décentralisé se poursuivra en mars dans huit villes du Québec dont les villes de Rimouski, Rivière-du-Loup, Chicoutimi et Québec.

Cette année encore, le festival présente trois niveaux de compétition: intercollégial national et international ainsi que des ateliers et des programmes hors-compétition.

Parmi les présentations spéciales le comité organisateur est déjà en mesure d'annoncer: un atelier sur le cinéma d'intervention en Europe et en Amérique latine, animé par le groupe Audiopradif de France; une "Performance" de Sue Berkey, "Philadelphie" qui recrée, à l'aide de

2 projecteurs et d'un écran translucide, un cinéma en trois dimensions; une rétrospective du cinéma vénézuélien présenté par Carlos Castillo, cinéaste et directeur du Festival super 8 de Caracas; ainsi que la présentation d'une "oeuvre magistrale", "Al riparo di squardi", Italie, long métrage de fiction du réalisateur F. Carrado, gagnant du prix spécial du jury à Bruxelles (novembre 82).

Egalement au programme: "Ma course autour du monde", 60 min. (16 mm) relatant les expériences de son réalisateur Jean-Louis Boudou, de même qu'une section spéciale consacrée aux productions réalisées par des enfants dans le cadre des ateliers sur l'art du cinéma d'animation au Musée des beaux-arts de Montréal.



Lumière magnétique (1980) de Marois.

Marois expose sa V^e suite à Québec

On peut actuellement voir à la Galerie Lacerte-Guimont et ce, jusqu'au 20 février, une exposition des oeuvres récentes de Lauréat Marois, parmi lesquelles on retrouve sa Ve suite de sérigraphies.

Lauréat Marois est né en Beauce en 1949. Il vit à Québec et il enseigne la peinture et le dessin à l'université du Québec à Chicoutimi. Il a déjà gagné plusieurs concours canadiens dont, entre autres, le prix d'Achat Mira Godard à la Deuxième Biennale, Print and Drawing Council of Canada et le prix d'édition et de promotion du Ontario Arts Council. Ses oeuvres

font partie de plusieurs collections publiques.

La V^e suite a été présentée durant l'automne à Montréal, à la Galerie Anne Doran; à Toronto, à la Galerie Pascal Gallery; à Winnipeg, à la Thomas Gallery.

C'est un hommage à sa ville d'adoption que Marois a choisi pour terminer la tournée de présentation de cette exposition à Québec.

Le catalogue de l'exposition est disponible à la Galerie ou à l'atelier de l'artiste.

La galerie est ouverte du mardi au dimanche de midi à 17h et les jeudi et vendredi jusqu'à 21h.

Photos de Fleury à Baie-Saint-Paul

Jean Fleury, photographe naturaliste expose au centre d'art de Baie-Saint-Paul à compter de vendredi le 11 février, à 19h, et ce pour un mois. Né au Canada en 1950, Jean Fleury se consacre à cette forme photographique depuis plus de 15 ans.

Autodidacte, l'observation et l'expérimentation lui permettent de transmettre à son oeuvre, au fil des années, cette passion de la vie qui l'habite. A l'origine, sa recherche se dirige principalement vers le paysage mais les fleurs s'avèrent d'un si grand magnétisme qu'elles font éclore en lui une nouvelle orientation en 1978.

La flore, un des éléments de la nature en perpétuelle métamorphose, s'exprime de façon magistrale à travers ses oeuvres. On peut en saisir toute la beauté, la douceur, la poésie et sentir son appel à la découverte.

Ses oeuvres ont été présentées

dans différentes galeries d'art et centres d'exposition du Canada. En 1980, Jean Fleury est invité à présenter sa vision de la flore sauvage aux millions de visiteurs des Florales internationales de Montréal. Depuis lors, l'artiste est fréquemment appelé à publier ses créations et à donner des conférences sur son art à d'importants organismes.

Sa plus récente collection, sûrement une des plus belles en Amérique, intitulée "Tout comme l'abeille au centre de la fleur" sera l'objet d'une importante exposition itinérante au Québec au cours de l'année et sera présentée dans le cadre du congrès mondial sur les orchidées de Marie Selby Museum en Floride en 1984.

En plus de préparer ses safaris-photos, il consacre maintenant son temps à divers projets d'exposition et à la publication de ses travaux aux Etats-Unis.

Découverte d'une symphonie de Mozart

ODENSE, Danemark (AP) — Des experts ont authentifié une partition musicale, découverte dans un grenier, comme étant une symphonie composée par Wolfgang Amadeus Mozart à l'âge de 12 ans et qui avait disparu depuis deux siècles.

Gunnar Thygesen, bibliothécaire de l'Orchestre symphonique d'Odense, a déclaré qu'il avait retrouvé le morceau il y a un an environ, dans des documents musicaux remis à la bibliothèque par les archives municipales. Il a ajouté qu'il avait évité d'en parler jusqu'à l'authentification par d'autres experts.

Selon M. Thygesen, l'orchestre d'Odense exécutera, dans le courant de l'année, cette symphonie inédite en trois mouvements: allegro moderato, andantino en la mineur, rondo en la majeure.

Rendez-vous avec Catherine pour la Saint-Valentin

MONTREAL (PC) — Incarnant depuis plus de 30 ans la tradition de la chanson française, au-delà des modes éphémères, Catherine Sauvage entend bien rester fidèle à son répertoire: Ferré, Aragon, Brecht, Vigneault, Seghers, Henri Tachan et quelques jeunes auteurs.

"Je suis plus une comédienne qui chante qu'une chanteuse", explique en entrevue la diseuse d'origine lorraine, venue donner sa première prestation montréalaise depuis moult années.

Mme Sauvage, actuellement à Montréal, viendra à Québec pour un soir seulement, au Petit-Champain, lundi le 14 février, célébrer la Saint-Valentin avec ceux qui l'aiment. "Une voix d'enragée qui dispense

le verbe comme on intime un ordre", écrivait le critique d'un journal parisien. "J'aime écouter Catherine se moquer du monde, n'est-ce pas cela être engagé? Engagé à se foutre de ce monde qui, lui, ne daigne pas s'engager à nous foutre la paix", disait le regretté Pierre Brasseur.

Mais cette prédominance dramatique n'exclut pas la drôlerie et la tendresse, dit-elle en parlant de sa "palette diversifiée". Son répertoire comprend un texte posthume de Boris Vian qu'on vient de récupérer à Paris et de mettre en musique.

A propos d'engagement et de tout ce que cela peut entraîner (défilés, bannières, pétitions, réunions de cellule), Catherine Sauvage est une individualiste à tout crin.



Catherine SAUVAGE

Le Soleil, Jacques Deschênes

Accueil mitigé pour les Mimes Omnibus par la critique anglaise

LONDRES (PC) — La troupe de théâtre Les Mimes Omnibus, en tournée à Londres, a reçu un accueil mitigé de la part des critiques britanniques, contrairement au Canada, où la plupart ont salué l'originalité parfois impressionnante des interprétations du groupe montréalais.

Après la première des cinq présentations au ICA Theatre, les commentaires des chroniqueurs vont de "puissant et saisissant" à "pénible et simpliste".

Les Mimes Omnibus ont amorcé leur tournée londonienne avec leur spectacle Beau Monde, une satire rétro des années 1950, munis des accessoires, costumes, maquillage, coiffures et musique d'époque.

Irving Wardle, dans

la revue The Times, écrit qu'il hésite encore à se prononcer sur le spectacle: "Ce qui ressort de l'ensemble est que la troupe québécoise des Mimes Omnibus s'exprime en un langage physique bien perceptible".

Elle détiend le "pouvoir de créer une image scénique puissante et présente quelques personnages qui sem-

blent se distinguer à travers un jeu d'ensemble qui se tient".

D'autres commentaires, par contre, se sont avérés plutôt négatifs. Charles Spencer du Standard, critique: "Le spectacle en dit plus long sur la générosité du gouvernement canadien et son manque de jugement d'avoir commandité la première visite à Londres des Mimes Omnibus".

A la présidence, M. Antoine des Roches, président-directeur général des éditions La Presse, remplace M. René Bonenfant qui termine un mandat de trois ans à ce titre.

Premier vice-président: M. Yves Dubé, des Editions Leméac; deuxième vice-président: M. Gaétan Dostie, des Editions Parti Pris, Michel Henry, des Editions d'Acadie et Guy Permeget, des Editions de Mortagne.

L'Association des éditeurs canadiens vient aussi d'accueillir parmi ses membres la maison Logidisque Enr. première maison d'édition de Logiciel québécois dont le président est M. Louis-Philippe Hébert.

un observateur habitué à ce type d'extravagances débiles se perdrait", conclut-il, tranchant et acerbe.

Elections chez les éditeurs canadiens

L'Association des éditeurs canadiens, lors de son assemblée générale annuelle a élu un nouveau bureau de direction pour l'année 1983:

A la présidence, M. Antoine des Roches, président-directeur général des éditions La Presse, remplace M. René Bonenfant qui termine un mandat de trois ans à ce titre.

Premier vice-président: M. Yves Dubé, des Editions Leméac; deuxième vice-président: M. Gaétan Dostie, des Editions Parti Pris, Michel Henry, des Editions d'Acadie et Guy Permeget, des Editions de Mortagne.

L'Association des éditeurs canadiens vient aussi d'accueillir parmi ses membres la maison Logidisque Enr. première maison d'édition de Logiciel québécois dont le président est M. Louis-Philippe Hébert.

VOUS GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

Gagnant de 3 GOLDEN GLOBE

"Tootsie" vous rendra très heureux."

David Aaron Newmark V.O. Anglaise

DUSTIN HOFFMAN

Tootsie

CINÉMA 2

PL. GULBEC 525-4524 19h00 et 21h10

EN NOMINATION POUR UN OSCAR MEILLEUR FILM ÉTRANGER

LA NUIT DE SAN LORENZO

STE-FOY 1

PL. STE-FOY 686-0592

HORAIRE: 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h15

FRANCE FILM présente

L'AMANT DE LADY CHATERLEY

17e

18e

19e

20e

21e

22e

23e

24e

25e

26e

27e

28e

29e

30e

31e

32e

33e

34e

35e

36e

37e

38e

39e

40e

41e

42e

43e

44e

45e

46e

47e

48e

49e

50e

51e

52e

53e

54e

55e

56e

57e

58e

59e

60e

61e

62e

63e

64e

65e

66e

67e

68e

69e

70e

71e

72e

73e

74e

75e

76e

77e

78e

79e

80e

81e

82e

83e

84e

85e

86e

87e

88e

89e

90e

91e

92e

93e

94e

95e

96e

97e

98e

99e

100e

ARRETEZ

JEN'EN PEUX PLUS

Plus 2e FILM ÉROTIQUE

Des 13h30

Des 13h15

Théâtre Petit Champlain

68, Petit-Champlain

à 20h30

CE SOIR et jusqu'au 13 fév.

Jean HEBRARD

Claude LEVEILLEE

ZANETH

"Le spectacle le plus drôle en ville"

Billets en vente aussi chez Musique d'Auteuil.

ODEON

ET EN FRANÇAIS

L'EXTRA-TERRESTRE

DO DOLBY STEREO

DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

HORAIRE: 12h30 - 14h40 - 16h50 - 18h - 21h10

La dernière chance de Frank Galvin d'agir en toute justice.

THE VERDICT

CINÉMA 1

PL. GULBEC 525-4524

HORAIRE: 18h20 et 20h45

LA VENGEANCE DES FANTÔMES

VI de "L'ÉPIQUE"

STE-FOY 2

HORAIRE: 13h00, 15h00, 17h05, 19h05, 21h05

PASSIONS SECRÈTES

Aussi SYMPHONIE ÉROTIQUES

Cinéma le paris 3

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ présente

LE CARLA BLEY BAND

VENDREDI 18 FÉVRIER À 20h30

SALLE ALBERT-ROUSSEAU

2410 Avenue Sainte-Foy, Québec, Québec, G1V 1Y3

LE THÉÂTRE DU TRIDENT

CE SOIR ET JUSQU'AU 19 FÉVRIER

les sorcières de Salem

d'Arthur Miller

mise en scène d'Olivier Reichenbach

À la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec

WOODY ALLEN

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT DÉTÊ

2e film: "Une femme d'affaires"

DO DOLBY STEREO

DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

HORAIRE: 15h40 - 18h35 - 21h25

14h - 17h50 - 21h35

GANDHI

Son triomphe a changé le monde pour toujours

CANADIEN

PL. LAURIER 686-0927

HORAIRE: 12h45, 16h15, 20h00

LA BATEAU

Un voyage aux limites de l'enfer.

ULTRAVIOLET, WOLFGANG PETERSEN

HORAIRE: 18h30 et 21h00

LES GALERIES d'ART DE LA CAPITALE

1001 DES GALERIES 525-7455

IL Y A TOUJOURS DE L'ESPOIR POUR CEUX QUI SAIMENT le faucon blanc

Cinéma le paris 1

LES ROUGES

VAINQUEUR DE 3 OSCARS

DO DOLBY STEREO

LES GALERIES d'ART DE LA CAPITALE

1001 DES GALERIES 525-7455

HORAIRE: 20h00, Fin: 23h16

3 DERNIERS JOURS

TERREUR À L'HÔPITAL CENTRAL

2e film: "La Poursuite"

LES GALERIES CANADIENNE 661-8575

HORAIRE: 19h15

FRONTENAC 2

DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

HORAIRE: 12h30 - 14h40 - 16h50 - 18h - 21h10

Contenu canadien: le CRTC plus exigeant



yves bernier
radio-télévision

Les radiodiffuseurs devront dorénavant répondre à des conditions plus précises et détaillées avant d'obtenir leur permis de diffusion, la période d'évaluation des permis sera semestrielle au lieu d'annuelle, et on exigera une augmentation potentielle de la présentation d'émissions canadiennes aux heures de grande écoute en soirée.

Telles sont les recommandations essentielles incluses dans l'énoncé de politique du CRTC sur le contenu canadien publié la semaine dernière.

Ces modifications aux critères de contenu canadien surviennent peu de temps avant que le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, ne présente sa nouvelle loi sur la radiodiffusion.

Le document est le fruit d'une série de réunions publiques qui ont eu lieu à travers le pays entre mars et juin 1981.

Pourcentage

Outre les grands termes né-

buleux de l'énoncé, un point essentiel est à retenir: le pourcentage de contenu canadien aux heures de grande écoute.

Actuellement, les radiodiffuseurs sont officiellement tenus de présenter 30 pour 100 de leurs émissions en soirée en contenu canadien. Un registre des émissions pour les trois dernières années a confirmé la diminution continue de cette quantité de programmation canadienne dans les stations privées anglophones dans les principaux centres.

Le CRTC se déclare très préoccupé par ce déclin inacceptable et "avoue même" avoir songé à adopter des contingents minimaux de contenu canadien de 35 pour 100.

Mais on précise tout de suite que ce pourcentage ne sera pas imposé immédiatement, compte tenu de l'écart considérable qui existe présentement entre la réalité et l'objectif visé, et compte tenu aussi de la situation économique.

Quantités

En plus, le conseil s'est longuement penché sur la possibilité d'offrir des stimulants aux télédiffuseurs pour accroître le

contenu canadien, mais on s'est dit incapable pour le moment de trouver la méthode qui saurait produire les résultats recherchés.

On se dit quand même prêt à étudier tout projet pratique. Pour l'instant donc, c'est à peu près le statu quo.

On sait que les radiodiffuseurs s'opposent depuis longtemps à une trop forte augmentation du pourcentage de contenu canadien parce que la concurrence est très forte du côté des émissions américaines disponibles aux Canadiens.

Toutefois, ils seraient disposés à ce que le CRTC établisse une forme de quotas quantitatifs avec incitations financières ou autres.

C. Jasmin avec Dodo

Avec à peine 97,500 téléspectateurs en moyenne par semaine dans la région de Québec, selon le sondage BBM de l'automne, la comédie de situation "Métro, boulot, Dodo" avait deux choix: être retirée des ondes ou subir des transformations radicales.

A Radio-Canada, si un téléroman n'atteint pas le million de téléspectateurs dans l'ensemble du réseau (200,000 à Qué-



Claude JASMIN

bec), c'est un four. Au début de la saison, le

projet de l'auteur Réal Giguère et de la vedette Dominique Michel semblait rempli de promesses. Mais ça n'a pas marché. Les gags étaient forcés, les textes simplistes, le rythme était faux.

Claude Jasmin

Notre télévision n'ayant pas les moyens de remplacer une émission régulière au beau milieu d'une saison, il fallait tenter de sauver la série.

On a alors fait appel à Claude Jasmin pour remplacer Giguère dans l'écriture des textes. Auteur des séries à succès "La petite patrie" et "Boogie-Woogie", Jasmin a commencé son travail au début de janvier.

Les collégiens et les "soaps"

Un récent sondage national révèle que 56 pour 100 des étudiants des collèges américains regardent au moins un "soap opera" (roman-savon) dans la journée, une fois par semaine.

De ce nombre, les étudiantes sont deux fois plus nombreuses

que les étudiants, et une vaste majorité des étudiants regardent les émissions du réseau ABC.

Les romans-savon d'ABC sont plus populaires parce qu'ils mettent en vedette davantage de personnages d'âge collégial, ils ont un contenu plus sexuel, utilisent maintenant plus de séquences tournées en extérieurs et des techniques de production innovatrices.

voir et entendre

Les amateurs ne voudront sûrement pas manquer le **MATCH DES ÉTOILES** de la LNH, à 20h, à Radio-Canada (câble 6, canal 11).

A 21h, 3e partie de la télé-série **THE WINDS OF WAR** au réseau CTV (câble et canal 12).

Même heure, au réseau NBC (câble 17, canal 5), **MAGIC MIRACLE**. Spectacle fascinant du magicien-illusionniste Doug Henning. Ses trucs d'illusion tiennent plus du miracle que de la magie.

Radio-Canada bloquée sur la bande MA

par Denis LESSARD

OTTAWA (d'après PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a relégué aux oubliettes la stratégie radiophonique à long terme de Radio-Canada en refusant que 40 les stations MA de la société d'Etat passent sur la bande MF.

Dans une décision rendue publique hier, le CRTC réfute les arguments de Radio-Canada et soutient que le service radiophonique de base de la société d'Etat, qui comporte une quarantaine de stations, doit rester sur la bande MA, en dépit des espoirs de Radio-Canada.

C'est pour la société d'Etat une deuxième gifle d'importance de la part du CRTC, qui, en mai dernier, avait refusé à Radio-Canada le droit d'exploiter un deuxième réseau de télévision ayant pour nom "Télé 2".

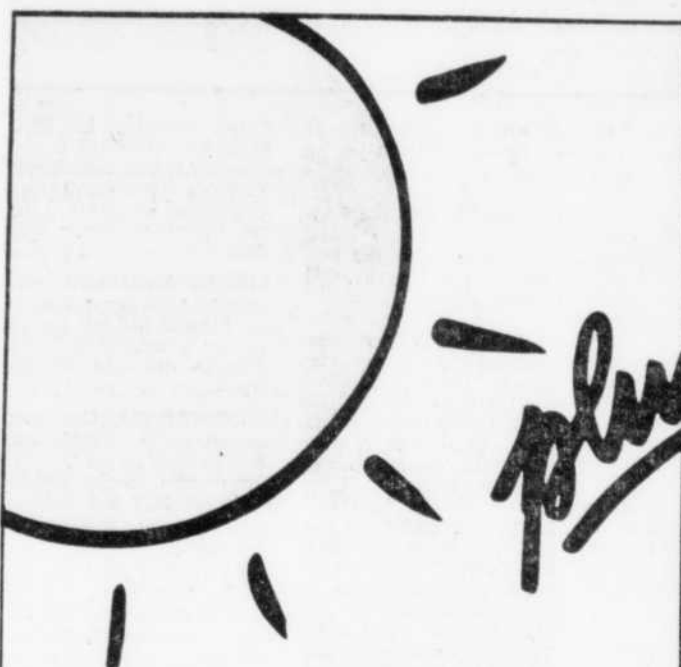
"Le service de base de la Société Radio-Canada doit rester essentiellement un service MA", soutient l'organisme, ajoutant que le transfert d'un réseau à l'autre est à envisager "seulement dans les localités où il n'existe pas de fréquences MA convenables".

Malgré les arguments du diffuseur public, le CRTC ne croit pas que le réseau MA soit voué à un déclin, soutenant même que des améliorations se feront sentir sous peu. Selon l'organisme, la bande MA offre une qualité bien suffisante pour les besoins de ces stations qui ne doivent pas participer à l'encombrement de la bande MF.

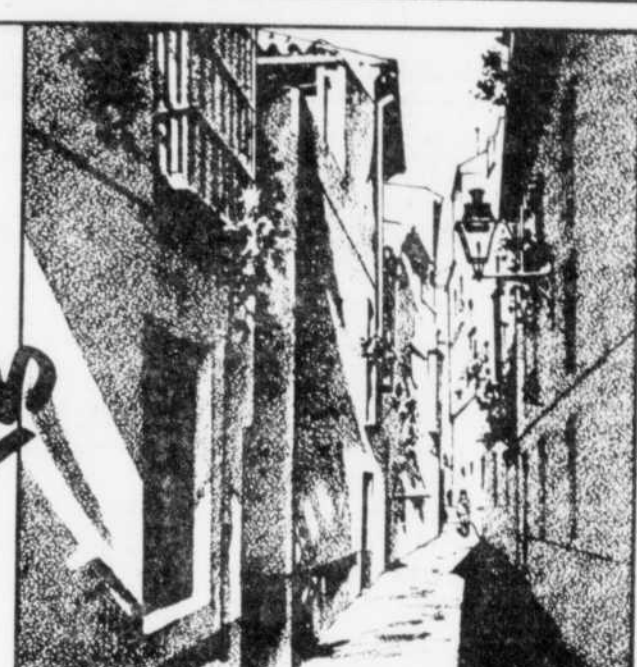
En 1980, la Société Radio-Canada avait rendu publiques ses intentions en matière de radiodiffusion, une stratégie qu'elle devait défendre au printemps 1982 lors d'audiences publiques du CRTC.

La principale requête de la société d'Etat était de dispenser à l'avenir tous ses services radiophoniques sur la bande MF, en faisant progressivement passer toutes les stations diffusant en modulation d'amplitude (MA) à l'autre réseau.

Selon l'organisme de réglementation toutefois, un certain nombre de ces stations MA sont handicapées par un faible rayonnement de nuit et le passage au FM pourrait constituer un avantage.



De tous les pays d'Europe, l'Espagne est certes le pays des vacances idéales, telles que vous les imaginez. L'Espagne, c'est le soleil douze mois par année. une température clémente: un climat idéal! L'Espagne, c'est aussi les architectures grandioses: les châteaux, les palais, les villas qui surplombent les oliveraies. Vous y découvrirez les paysages les plus beaux, les plus variés: les vastes champs de fleurs, les vignobles de Rioja, les charmants petits villages de l'Andalousie aux maisons toutes



blanches... l'Espagne, c'est aussi des centaines de musées qui évoquent l'histoire et la vie de l'Espagne. L'Espagne, c'est également des hôtels modernes, propres, une nourriture exquise et des bas prix sur le cuir, les bijoux, la mode... et, surtout l'hospitalité et la gentillesse des gens qui vous accueillent. Enfin, l'Espagne, c'est la destination-vacances la plus économique d'Europe: 7,50\$ par jour ou moins. Si vous allez au-delà de l'Espagne, Madrid est une

7,50\$*
par jour

escalade idéale: profitez de notre service Madrid-Amigo: une escalade de 24 heures gratuite incluant hôtel, dîner, spectacle et transport terrestre. Pour connaître tous les avantages de l'Espagne via Iberia, renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Iberia



España via IBERIA

LIGNES AERIENNES D'ESPAGNE

*Tarif incluant une chambre d'occupation double basé sur un séjour de 2 semaines. Tarif aérien et repas exclus.

Faites vite! Places disponibles en quantité limitée! Ce tarif s'applique à certains vols effectués sur semaine, entre le début octobre et la fin mars seulement.

Super Tarif Madrid

télé-horaire

- Position
2 CFCM (4) Québec
3 CKMI (5) Québec
4 Informations Quotidiennes
5 Météo
6 CBVT (11) Québec
7 WCAX (3) Burlington (CBS)
8 CIVQ (15) Radio-Québec
9 Inter-Vision (comm.)

- Position
10 TVEQ (99)
11 Guide Horaire Local
12 CFCF-TV Montreal (CTV)
13 WEZF (22) Burlington (ABC)
14A Télé-Information
15B Services assistés par ordinateur
16C CKSH (9) Sherbrooke
17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)

- Position
18E CHLT (7) Sherbrooke
19F CKTM (34) Trois-Rivières
20G WCFC (57) Plattsburgh (PBS)
21H Chambre des Communes
22I Assemblée Nationale
23J Télé-Reportage
24K Affaires Publiques
25L Cours

- Position
26M Enfants et Jeunesse
27N Arts et spectacles
28O Télé-Payante - service culturel
29P TVEC/service national québécois
30Q Premier choix/service national français
31R First choice/service national anglais

Consultez également **TÉLÉ SOLEIL**...votre horaire complet!

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Soleil.

☆ Emission sous-titrée, codée pour les malentendants.

mardi

- 18h00
3 The News
4 Aujourd'hui... 18h00
5 Newswatch
5p Nightly News on 5
7 Le monde
11 Ce soir... de Québec
12 Pulse
22 News Center 22
27 Making It Count
99 Atout coeur
R-Q. Passe-Partout
18h25
11 Nouvelles du sport
18h29
R-Q. La minute et quart à Gérard D. Laflaque
18h30
3p NBC Nightly News
7 Pierre Boilard reçoit
22 ABC World News Tonight
57 This Old House
99 Des chiffres et des lettres
R-Q. Téléservice
18h35
11 La météo
18h40
9 Le 9 vous informe
11 L'entrevue de ce soir
13 Le 13 vous informe
18h50
11 Télé Arts
18h55
4 Les nouvelles du Carnaval
9 Météo

- 19h00
3 CBS Evening News with Dan Rather
4-7 Un monde en folie
5 Fame
5p Barney Miller
9-13 Grand-papa
11 Québec-Magazine. Inv.: Denise Guénette, monologuiste et chanteuse; — Suzanne Maisonneuve Benoit, directrice des communications au ministère du Revenu, avec un mot sur les nouveaux formulaires abrégés pour la déclaration d'impôt; — Richard Thériault à la chronique des spectacles.
12 M.A.S.H.
22 Charlie's Angels
57 The Nightly Business Report
4-7 Les nouvelles TVA
R-Q. Pierre Nadeau rencontre...
19h29
4-7 La Quotidienne
19h30
3 Family Feud
4-7 ChiPs
5p Entertainment Tonight
9-11-13 Les Girouettes ☆
12 Lorne Greene's New Wilderness
57 The MacNeil / Lehrer Report
R-Q. L'objectif
20h00
3 Disney's Wonderful World
5-8-11-13 La soirée du hockey / NHL All-Star Game
5p The A-Team
12 Bring 'Em Back Alive
22 Happy Days
57 Nova ☆
99 Théâtre
R-Q. Propos d'écologie

- 20h30
4-7 Une vie...
22 Laverne & Shirley
R-Q. Ciné-Mardi: "Messieurs les ronds de cuir".
21h00
3 The CBS Tuesday Night Movies: "Caddyshack". E.-U. 1980.
4-7 Peau de banane
5p Magic or Miracle
12-22 Special Presentation: "The Winds of War" (3e de 7)
57 American Playhouse ☆
21h30
4-7 Michel Jasmin
22h00
5 The National
5p St. Elsewhere
99 Mémoires de France
R-Q. Méditerranée
22h10
22 Charlie's Angels
57 The Nightly Business Report
4-7 Les nouvelles TVA
R-Q. Pierre Nadeau rencontre...
22h52
7 Le monde régional
22h55
4 Aujourd'hui... 22h55
9-11-13 Météo
23h00
3-5p-12 News
5 The National
9 Le 9 vous informe
11 Le téléjournal régional
13 Le 13 vous informe
22 The Benny Hill Show
57 Alfred Hitchcock Presents
99 Le Théâtre de Bouvard
23h10
9-11-13 Nouvelles du sport
23h15
4-7 La couleur du temps
99 S'il vous plaît
23h20
9 Ciné-Soir: "Série noire". Fr. 1978.
11 Rencontres
13 Sport

- 23h21
12 Pulse
23h22
5 The Journal
23h25
99 Actualités régionales
23h30
3 Hawaii 5-0
4 Musique Marc Legrand
5p The Tonight Show
7 Fin des émissions
13 Ciné-Soir: "La conquête". Can. 1972.
22 ABC News Nightline
57 PBS Late Night
23h50
11 Reflets d'un pays
00h00
5 Quebec Today
12 Cinema 12: "Soylent Green". E.-U. 1973.
00h30
3 The Muppet Show
5 Music with Marc Legrand
5p Late Night with David Letterman
57 The Nightly Business Report
00h50
11 Fin des émissions

- 01h00
3 Sign Off
57 Nova ☆
01h30
5p Sign Off
01h55
12 Emergency
02h55
12 Sign Off
mercredi
05h30
22 Jim Bakker
06h00
3 CBS Early Morning News
5p Morning Stretch
12 University of the Air
06h30
5p Early Today
12 Romper Room
22 The Jimmy Swaggart Show
07h00
3 CBS Morning News
5p The Today Show
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
57 To Life
07h10
4 Musique Marc Legrand
07h15
4 Dessins animés
57 A.M. Weather
07h25
4 Les nouvelles du Carnaval
07h30
4 Bonjour... 07h30
57 Sesame Street ☆
08h00
9 Robin-Fusée
08h10
13 Woody le pic
08h30
9 Télé-Patrouille
57 Mr. Rogers' Neighborhood
08h35
13 Ces merveilleux surhommes
09h00
3 Hour Magazine
4 Pour elle et lui
5p The Phil Donahue Show
7 A la bonne franquette
9-11-13 En mouvement
12 Morning Exercises
22 The Richard Simmons Show
57 Instructional Television
09h10
5 Music with Marc Legrand
09h15
5 Friendly Giant
9-11-13 L'évangile en papier
09h30
4-7 Votre amie Suzanne
5 Quebec Schools
9-11-13 A tire d'aile
12 Montreal Today
22 The Merv Show
99 L'île aux enfants
09h45
9-11-13 Tape-tambour
09h50
99 Les quat'z'amis

- 10h00
3 The New \$25,000 Pyramid
7 Le monde
5p The Facts of Life
9-11-13 Passe-Partout
12 Headline Hunters
99 Mer-cré-dis-moi tout
R-Q. Marché aux images
10h30
3 Child's Play
5 Mr. Dressup
5p Sale of the Century
9-11-13 La fine cuisine d'Henri Bernard
12 Rhoda
22 The Edge of Night
99 L'académie des neuf
11h00
3 The Price is Right
4 Skippy le kangourou
5 Sesame Street
5p Wheel of Fortune
7 Urgence santé
9-11-13 Les nouvelles de Clémence
12 What's Cooking
22 The Love Boat
R-Q. Archibald, le magicien
11h05
99 Des chiffres et des lettres
11h30
4 De tout de tous
5p Hit Man
7 Les p'tits bonshommes
9 Quoi de 9
11 Les enfants du 47A
12 Définition
13 Bonjour
99 Un temps pour tout
11h45
7 Les satillipettes
11h55
11 Avis de recherche
12h00
3 The News
5 The Midday News
5p Sit Men!
12 The Flintstones
22 Family Feud
57 The Growing Years
12h10
3 Across the Fence
5 Midday

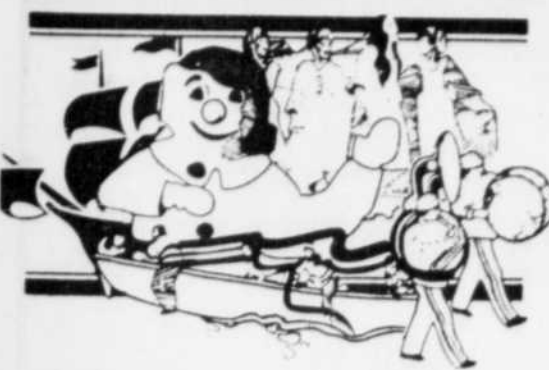
- 12h15
4 Aujourd'hui... 12h15
7 Le monde
12h25
9 A la ferme
11 Le téléjournal
R-Q. Archibald, le magicien
12h30
3 The Young and the Restless
4-7 Ciné-Quiz: "Pleins phares". E.-U. 1964.
5 Wok with Yan
5p Search for Tomorrow
9-11-13 Allô Bou Bou
12 Pulse 12.30
22 Ryan's Hope
57 The Growing Years
99 Télé-Film
R-Q. Téléservice
13h00
5-22 All my Children
5p Days of our Lives
12 The Alan Thicke Show
57 Instructional Television
R-Q. Pierre Nadeau rencontre...
13h30
3 As the World Turns
9-11-13 Au jour le jour
R-Q. Marché aux images
13h40
99 Intermède: l'art vidéo
14h00
5 Take 30
5p-12 Another World
22 One Life to Live
99 Les mercredis de l'information
14h30
3 Capitol
5 Coronation Street
9-11-13 Le temps de vivre
R-Q. L'objectif
15h00
3 Guiding Light
4-7 Forum
5 Daytime Challenge
5p Tom & Jerry and Friends
12-22 General Hospital
99 Les grands enfants

- R-Q. Télé-documents
15h30
5 Coming Attractions
57 Mr. Rogers' Neighborhood
99 Le Théâtre de Bouvard
15h45
99 S'il vous plaît
15h55
99 Actualités régionales
16h00
3 The Beverly Hillbillies
4 Cronigo & Cie
5 Do it for Yourself
7 Skippy le kangourou
9-11-13 Robino
12 WKRP in Cincinnati
22 The Flintstones
57 Sesame Street ☆
R-Q. En scène
16h30
3 The Waltons
4-7 Cinéma sur demande: "L'intruse". E.-U. 1972.
5 Going Great
5p Little House on the Prairie
9-11-13 Il était une fois l'espace 99
12 Gilligan's Island
12 Family Feud
17h00
3-12 The Price is Right
9-13 Cinéma de 17 heures: "La belle et le cavalier".
11 Génies en herbe
22 Happy Days Again
57 Elctric Company
99 L'île aux enfants
R-Q. Marché aux images
17h20
99 Mes mains ont la parole
17h30
3 Alice
5p More Real People
11 Grand-papa
22 WKRP in Cincinnati
57 3-2-1 Contact
99 Mer-cré-dis-moi tout
17h59
Vermont Lottery Live



Charlton Heston et Edward G. Robinson sont les principaux interprètes du film "Soylent Green", présenté à 00h00 au 12.

OÙ ALLER À QUÉBEC... ET DANS NOS RÉGIONS



LES PLACES CARNAVALESQUES

PLACE DU PALAIS, face à la colline parlementaire, site du royaume de Bonhomme. Carnaval, palais de neige devant lequel se tient le concours international de sculpture sur neige. Également place d'animation culturelle et folklorique. Des visites de Bonhomme à son palais se tiendront aux dates et heures suivantes: 8 et 9 fév.: 14h, 15h, 19h, 10, 11, 12 et 13 fév.: 10h30, 11h30, 13h30, 15h, 16h.

PLACE DES ENFANTS, parc Cartier-Brébeuf. Des guides interprètes feront visiter la réplique de la Grande-Hermine de Jacques-Cartier. Courts métrages diversifiés au centre d'interprétation. Animation continue pour les enfants.

PLACE DES ARTS, place Royale, rue D'Alouise, œuvres artistiques, exposition d'artisanat, audio-visuel, concours de photographies, sculptures sur glace et autres.

RUE STE-THERÈSE, près de Marie-de-l'Incarnation entre le boul. Charest et le boul. Hamel. Site d'une grande variété de sculptures sur neige, aussi concours national de sculpture sur neige.

RIVIÈRE ST-CHARLES, ski de fond, raquette, patin.

SERVICE AUX TOURISTES

— Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) pour obtenir des informations sur les différents horaires et parcours d'autobus de la CTCUQ durant la période du Carnaval, il suffit de composer, entre 9h et 21h30, le numéro (418) 627-2511.

— Centre de renseignements touristiques: Communauté urbaine de Québec, Service du tourisme et du congrès, 60 rue d'Auteuil, Québec, Qué., G1R 4M8, tél. (418) 662-2471.

— Comité de logement: pour obtenir des informations sur les possibilités d'hébergement en période du Carnaval, il suffit de composer le numéro (418) 524-8441. Heures d'ouverture: ven. 11 fév.: 8h30 à 20h; sam. 12 fév.: 9h à 18h; dim. 13 fév.: fermé.

— La Maison du tourisme de Québec, 12 rue Ste-Anne. Les bureaux sont ouverts 7 jours par semaine de 9h à 17h, sauf le 11 fév. de 9h à 15h et le 12 fév. de 9h à 16h.

— Comité d'accueil: Les bureaux du Comité d'accueil sont situés au Chalet de tennis, parc Victoria. Tél. (418) 529-0247.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Les activités culturelles au Carnaval se regroupent principalement dans différentes maisons de place Royale ainsi que dans les endroits suivants: Café-théâtre du vieux port de Québec, 125 D'Alouise, annexe "A" (entrée gratuite).

— Québec nature: par Denis Latendresse, réalisateur de Multi-Image. Spectacle audio-visuel avec quinze projecteurs sur écran géant de quarante-cinq (45 pieds) courbé à 180°, avant comme thème les saisons au Québec. Incluant une section sur la ville de Québec avec odeurs et reproduction d'un orage.

— 8, 9 et 10 fév.: 20h; 13 fév.: 14h; 11 et 12 fév.: 14h et 20h.

— La Relève au Carnaval avec "Le Groupe Leclerc" (Vieux port de Québec Inc.) (Entrée gratuite). Chansonniers rock, composition inédite inédite, guitare, batterie et claviers. Spectacle, musique et chant d'une durée de 90 minutes.

— 8, 9, 10 et 11 fév.: 21h30; 12 et 13 fév.: 15h30. Les visiteurs pourront également prendre connaissance du réaménagement du vieux port en visionnant la maquette qui sera exposée dans une salle attenante (Vieux port de Québec Inc.).

Anima "G" édifie "G", 31e étage, 1035 de la Chevrotière (entrée gratuite).

— On y voit à nos droits: exposition avec 150 affiches dont 34 affiches géantes réalisées avec des décorateurs de Radio-Canada. Les prétraités et retraités de l'AQDR expriment les droits qu'ils ont acquis par toute une vie de travail au service de leur pays.

— 8, 9, 10 et 11 fév.: 10h à 18h.

Hôtel Le Concorde, Grande-Allée, salle "Le Cabaret".

— Conférence du 75e "Québec, Rencontre de l'ère".

Benoit Dufour, chercheur en interprétation, L'eau comme facteur de développement économique et social de notre belle capitale et tout poë.

09h00 à 16h00 — Place des enfants au Parc Cartier-Brébeuf. Entrée gratuite. Animation pour groupes-classes, sur réservations, tél.: 626-3716.

18h00 — Fête canadienne. Patro de Lévis, salle Champlain (soudier et soirée canadienne). Adm.: \$6.

18h30 à 24h00 — Tournoi de ballon sur glace et de hockey bottines. Centre sportif Marcel-Bédard.

18h00 — Souper dansant du Carnaval, repas servi à l'ancienne. Animation et danse. Le Centre de réceptions de Québec, 45 rue Paquet à Loretteville. Réservations nécessaires: 842-3597.

18h00 à 23h00 — Tournoi nord-américain de hockey du Carnaval de Québec. Au Pavillon de la jeunesse à Expo-Québec.

21h00 — Soirée "Hommage aux Beaulieu". Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville. Adm.: \$4.

21h00 — Soirée de jazz. Holiday Inn centre-ville. Adm.: \$5.

MERCREDI 9 FÉVRIER 1983

07h00 à 10h30 — Déjeuner du Carnaval, restaurant McDonald's Léviss, 65 boul. Kennedy, Lévis.

09h00 à 16h00 — Place des enfants. Au Parc Cartier-Brébeuf. Entrée gratuite. Animation pour groupes-classes, sur réservations, tél.: 626-3716.

18h00 — Souper dansant du Carnaval. Le Centre de réceptions de Québec (voir mardi 18h00).

18h30 à 24h00 — Tournoi de ballon sur glace et de hockey bottines. Centre sportif Marcel-Bédard.

18h00 — Souper québécois du Grand H. Centre municipal des congrès, Hilton International Québec, avec le maître de cérémonie Louis Bédard. Invités: Denise Guénette; La Turlutaine; les champions gigueurs canadiens et un groupe de danseurs "Noromagu". Adm.: \$17,50 incluant 2 avertis, repas, spectacles et danses. Réservations: 647-2411 poste 298.

* La suite de la programmation sera dans "LE SOLEIL" de mercredi.

Maison Fernel (côte place Royale). — Rétrospective Henriette Belley. Photographies, costumes et bijoux de cette cartonnienne, voyante et personnage pittoresque de Québec.

Maison Fernel (entrée rue St-Pierre). — Les Artistes associés du Québec Inc. (plus de 80 membres). Plus de 200 œuvres: tableaux, dont ceux du peintre Germain Larochelle, porcelaines de Jeannette Flamand, émaux sur cuivre de Micheline Cheney, sculptures sur bois de Denis Duville et livres de Germaine Lacroix sur Québec et autres (Éditions de luxe et ordinaires). Opportunité de rencontrer et de voir travailler des peintres sur place.

Maison Morin (salle no 1). — "Hiver de neige": exposition des œuvres primées au concours de photographies du 29e Carnaval de Québec.

Maison Morin (salle no 2). — Musée d'appareils de photographie par la Société d'histoire photographique du Québec.

— Exposition d'appareils anciens du 19e et 20e siècles.

— Paulette Dubrule, artisanne de l'art vénitien, technique du 18e siècle.

Maison Chevalier (salles votées). — "Montagnais et Naskapis" vus par Paul Provencher; 250 photographies recueillies entre 1931 et 1967.

MAISON CHEVALIER (premier plancher). — L'art du fléché: ceintures, bonnets, écharpes, coussins, tentures, abat-jour, couvre-lits, etc.

Atelier animé par Adèle Roy, présidente du comité. L'Atelier D'Art-Résumé: sculpture dans panache de cervidés. Deux membres travailleront sur place pour faire la démonstration de cet art original.

MAISON CHEVALIER (2e plancher). — La céramique québécoise ancienne: collection Fortier-Tourangeau poterie artisanale.

PLACE ROYALE (Face à l'église Notre-Dame-des-Victoires). — Paul Caron: sculpteur sur glace depuis 20 ans. Il travaillera sur place, 12 et 13 février de 13h à 16h.

PROGRAMME OFFICIEL

MARDI 8 FÉVRIER

Continuel — Semaine italienne à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville jusqu'au 13 février inclusivement. Animation, ambiance et spécialités italiennes.

07h00 — Déjeuner "Cognac" au restaurant Le Coq Rôt à Lévis.

07h00 à 10h30 — Déjeuner du Carnaval, restaurant McDonald's Ancienne-Lorette, 4565 boul. Hamel, Ancienne-Lorette.

09h00 à 16h00 — Place des enfants au Parc Cartier-Brébeuf. Entrée gratuite. Animation pour groupes-classes, sur réservations, tél.: 626-3716.

18h00 — Fête canadienne. Patro de Lévis, salle Champlain (soudier et soirée canadienne). Adm.: \$6.

18h30 à 24h00 — Tournoi de ballon sur glace et de hockey bottines. Centre sportif Marcel-Bédard.

18h00 — Souper dansant du Carnaval, repas servi à l'ancienne. Animation et danse. Le Centre de réceptions de Québec, 45 rue Paquet à Loretteville. Réservations nécessaires: 842-3597.

18h00 à 23h00 — Tournoi nord-américain de hockey du Carnaval de Québec. Au Pavillon de la jeunesse à Expo-Québec.

21h00 — Soirée "Hommage aux Beaulieu". Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville. Adm.: \$4.

21h00 — Soirée de jazz. Holiday Inn centre-ville. Adm.: \$5.

MERCREDI 9 FÉVRIER 1983

07h00 à 10h30 — Déjeuner du Carnaval, restaurant McDonald's Léviss, 65 boul. Kennedy, Lévis.

09h00 à 16h00 — Place des enfants. Au Parc Cartier-Brébeuf. Entrée gratuite. Animation pour groupes-classes, sur réservations, tél.: 626-3716.

18h00 — Souper dansant du Carnaval. Le Centre de réceptions de Québec (voir mardi 18h00).

18h30 à 24h00 — Tournoi de ballon sur glace et de hockey bottines. Centre sportif Marcel-Bédard.

18h00 — Souper québécois du Grand H. Centre municipal des congrès, Hilton International Québec, avec le maître de cérémonie Louis Bédard. Invités: Denise Guénette; La Turlutaine; les champions gigueurs canadiens et un groupe de danseurs "Noromagu". Adm.: \$17,50 incluant 2 avertis, repas, spectacles et danses. Réservations: 647-2411 poste 298.

* La suite de la programmation sera dans "LE SOLEIL" de mercredi.

Maison Fernel (côte place Royale). — Rétrospective Henriette Belley. Photographies, costumes et bijoux de cette cartonnienne, voyante et personnage pittoresque de Québec.

Maison Fernel (entrée rue St-Pierre). — Les Artistes associés du Québec Inc. (plus de 80 membres). Plus de 200 œuvres: tableaux, dont ceux du peintre Germain Larochelle, porcelaines de Jeannette Flamand, émaux sur cuivre de Micheline Cheney, sculptures sur bois de Denis Duville et livres de Germaine Lacroix sur Québec et autres (Éditions de luxe et ordinaires). Opportunité de rencontrer et de voir travailler des peintres sur place.

Maison Morin (salle no 1). — "Hiver de neige": exposition des œuvres primées au concours de photographies du 29e Carnaval de Québec.

Maison Morin (salle no 2). — Musée d'appareils de photographie par la Société d'histoire photographique du Québec.

— Exposition d'appareils anciens du 19e et 20e siècles.

— Paulette Dubrule, artisanne de l'art vénitien, technique du 18e siècle.

Maison Chevalier (salles votées). — "Montagnais et Naskapis" vus par Paul Provencher; 250 photographies recueillies entre 1931 et 1967.

MAISON CHEVALIER (premier plancher). — L'art du fléché: ceintures, bonnets, écharpes, coussins, tentures, abat-jour, couvre-lits, etc.

Atelier animé par Adèle Roy, présidente du comité. L'Atelier D'Art-Résumé: sculpture dans panache de cervidés. Deux membres travailleront sur place pour faire la démonstration de cet art original.

MAISON CHEVALIER (2e plancher). — La céramique québécoise ancienne: collection Fortier-Tourangeau poterie artisanale.

PLACE ROYALE (Face à l'église Notre-Dame-des-Victoires). — Paul Caron: sculpteur sur glace depuis 20 ans. Il travaillera sur place, 12 et 13 février de 13h à 16h.

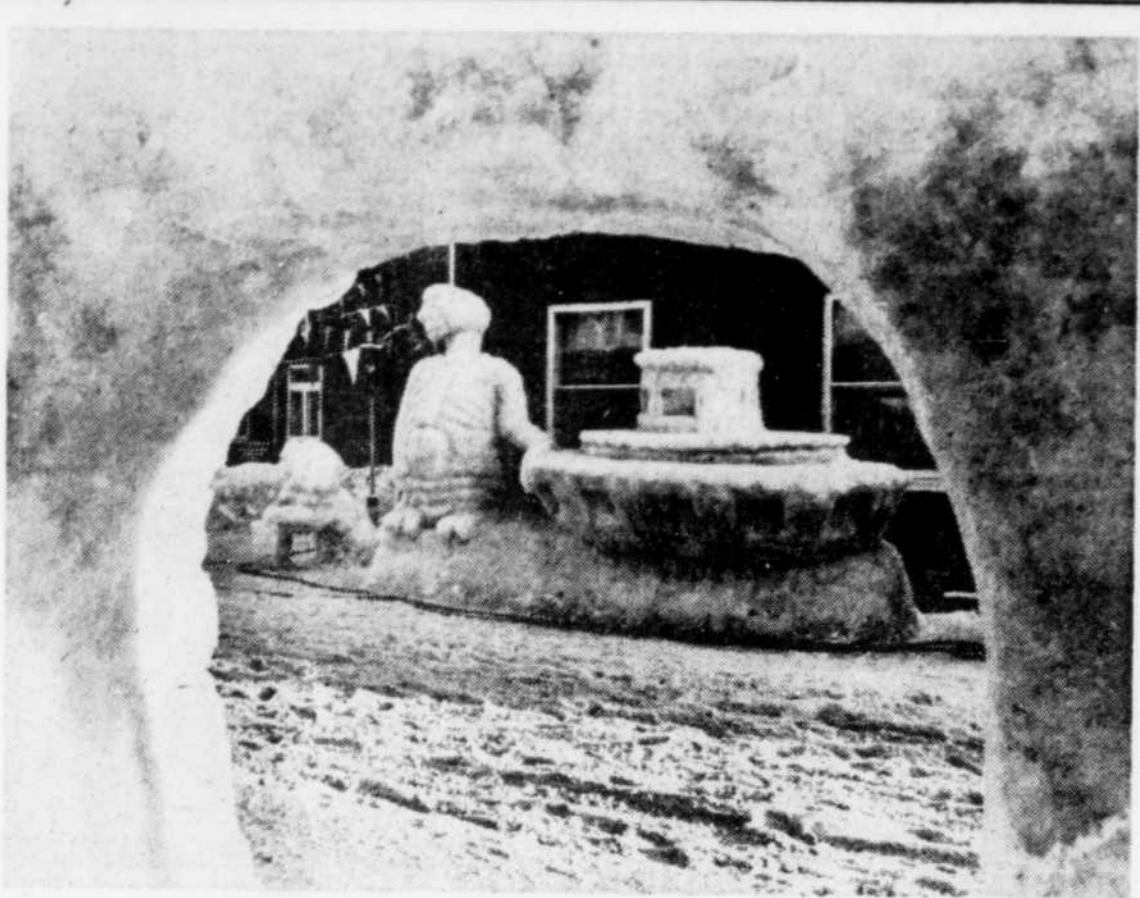
PROGRAMME OFFICIEL

MARDI 8 FÉVRIER

Continuel — Semaine italienne à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville jusqu'au 13 février inclusivement. Animation, ambiance et spécialités italiennes.

07h00 — Déjeuner "Cognac" au restaurant Le Coq Rôt à Lévis.

07h00 à 10h30 — Déjeuner du Carnaval, restaurant McDonald's Ancienne-Lorette, 4565 boul. Hamel, Ancienne-Lorette.



Le Soleil, Gilles Lafond

LA RUE SAINT-THÉRÈSE située près de Marie-de-l'Incarnation entre le boul. Charest et le boul. Hamel est le site d'une grande variété de sculptures sur neige. Une partie de cette rue est fermée à la circulation et les visiteurs peuvent y circuler librement en admirant les monuments de glace.

variétés

JEAN HEBRARD, CLAUDE LEVEILLE et ZANETH, 20h30. Théâtre du Petit-Champlain, 68 rue Petit-Champlain, place Royale. Rés.: 692-3094. Se termine dim.

JEAN LAPOINTE, 20h, jusqu'au 17 fév. (relâche le 10); le 12 février 14h. Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$8,50; \$12; \$13,50; \$17.

JUNE WALLACK, chanteuse, à compter de 21h. L'Air du temps, 575 est, Grande-Allée. Se termine dim. Entrée libre.

BOILEAU QUARTET, jazz, à compter de 22h. Le Jazzé, 19 rue Saint-Pierre, place Royale. Entrée libre. Se termine dim.

LE TRIO DE JAZZ DE ELISABETH VALLEE. Ce soir 22h. Bar l'Empire, hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Entrée libre.

FIRE, avec en vedette Tony Springer (surnommé la réincarnation de Jimi Hendrix), 21h30. Bar La Relève, 2480 chemin Ste-Foy, angle du Vallon. Adm.: \$5.

ALBAY, spécial rush, de Toronto, mar. au dim. 22h, 3

21h30, piano-bar, LE DUO MARCEL THIFFAULT, pianiste, du lun. au sam. 20h30. Tous ces spectacles ont lieu au Château Frontenac, 1 rue des Carrières. Rés.: 692-3861.

LE DUO LES FRÈRES VASQUEZ, mar. au sam. 20h30. Danse pendant le repas. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est.

MOREL SALTER, musique de danse et d'ambiance, mar. au dim. 19h à 21h, salle à manger. A compter de 21h30 à l'orgue du piano-bar Manoir du Lac-Delage, 40 av. du Lac, Ville du Lac-Delage. Rés.: 848-2551.

LE DUO SPHERE, du mer. au dim. à compter de 22h et ELIZABET, animatrice-chanteuse, tous les soirs 22h. Plusieurs activités ont lieu chaque soir: lun.: GAE-TANNE, accompagnée de RENE LETOURNEAU; mar.: ELIZABET "Chantons à l'orchestre" accompagné de René Letourneau; mer.: jeux, concours; jeu.: concours de buveurs de bière; ven.: fleurs pour les dames; sam.: prix de présence; dim.: MUSIC-HALL D'AMATEURS à compter de 20h. Bar l'International, 95 chemin Ste-Foy, angle Carrière. Entrée libre.

MARC ADAMS, organiste-chanteur, du mar. au sam. 21h30. Hôtel Le Voyageur, bar-salon, 2250 boul. Ste-Anne. Entrée libre.

C'EST SI BON, revue de music-hall mettant en vedette Pierre Paris et ses danseurs, tous les soirs à compter de 21h30. Cabaret Au Folichon,

21h30, piano-bar, LE DUO MARCEL THIFFAULT, pianiste, du lun. au sam. 20h30. Tous ces spectacles ont lieu au Château Frontenac, 1 rue des Carrières. Rés.: 692-3861.

LE DUO LES FRÈRES VASQUEZ, mar. au sam. 20h30. Danse pendant le repas. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est.

MOREL SALTER, musique de danse et d'ambiance, mar. au dim. 19h à 21h, salle à manger. A compter de 21h30 à l'orgue du piano-bar Manoir du Lac-Delage, 40 av. du Lac, Ville du Lac-Delage. Rés.: 848-2551.

LE DUO SPHERE, du mer. au dim. à compter de 22h et ELIZABET, animatrice-chanteuse, tous les soirs 22h. Plusieurs activités ont lieu chaque soir: lun.: GAE-TANNE, accompagnée de RENE LETOURNEAU; mar.: ELIZABET "Chantons à l'orchestre" accompagné de René Letourneau; mer.: jeux, concours; jeu.: concours de buveurs de bière; ven.: fleurs pour les dames; sam.: prix de présence; dim.: MUSIC-HALL D'AMATEURS à compter de 20h. Bar l'International, 95 chemin Ste-Foy, angle Carrière. Entrée libre.

MARC ADAMS, organiste-chanteur, du mar. au sam. 21h30. Hôtel Le Voyageur, bar-salon, 2250 boul. Ste-Anne. Entrée libre.

C'EST SI BON, revue de music-hall mettant en vedette Pierre Paris et ses danseurs, tous les soirs à compter de 21h30. Cabaret Au Folichon,

21h30, piano-bar, LE DUO MARCEL THIFFAULT, pianiste, du lun. au sam. 20h30. Tous ces spectacles ont lieu au Château Frontenac, 1 rue des Carrières. Rés.: 692-3861.

LE DUO LES FRÈRES VASQUEZ, mar. au sam. 20h30. Danse pendant le repas. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est.

MOREL SALTER, musique de danse et d'ambiance, mar. au dim. 19h à 21h, salle à manger. A compter de 21h30 à l'orgue du piano-bar Manoir du Lac-Delage, 40 av. du Lac, Ville du Lac-Delage. Rés.: 848-2551.

LE DUO SPHERE, du mer. au dim. à compter de 22h et ELIZABET, animatrice-chanteuse, tous les soirs 22h. Plusieurs activités ont lieu chaque soir: lun.: GAE-TANNE, accompagnée de RENE LETOURNEAU; mar.: ELIZABET "Chantons à l'orchestre" accompagné de René Letourneau; mer.: jeux, concours; jeu.: concours de buveurs de bière; ven.: fleurs pour les dames; sam.: prix de présence; dim.: MUSIC-HALL D'AMATEURS à compter de 20h. Bar l'International, 95 chemin Ste-Foy, angle Carrière. Entrée libre.

MARC ADAMS, organiste-chanteur, du mar. au sam. 21h30. Hôtel Le Voyageur, bar-salon, 2250 boul. Ste-Anne. Entrée libre.

C'EST SI BON, revue de music-hall mettant en vedette Pierre Paris et ses danseurs, tous les soirs à compter de 21h30. Cabaret Au Folichon,

21h30, piano-bar, LE DUO MARCEL THIFFAULT, pianiste, du lun. au sam. 20h30. Tous ces spectacles ont lieu au Château Frontenac, 1 rue des Carrières. Rés.: 692-3861.

loisirs

AQUARIUM DE QUÉBEC 1675 av. du Parc, pont de Québec (699-5264). Poissons indigènes et exotiques. Tous les jours de 9h à 17h. Entrée libre pour les groupes avec moniteurs mais il faut réserver à l'avance. Adm.: \$2; âge d'or sur présentation de la carte RAMQ \$1; moins de 14 ans \$0,50; entrée libre pour les moins de six ans accompagnés des parents.

LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC 8191 av. du Zoo, Charlesbourg. Tous les jours de 10h à 16h45. Possibilité de marcher, skier ou de se promener en raquettes, tout en observant la faune du jardin. On accède au zoo par l'entrée située près de l'édifice de la faune ou par l'entrée de l'av. du Zoo. Entrée libre. Rés.: 622-0312.

RESERVE NATIONALE DE FAUNE DE CAP-TOUR-NEUF. St-Joachim, comté Charlevoix. Rés.: 694-3914, 4406 ou 827-3776. Centre d'histoire naturelle.

LA PETITE FERME DE CHERBOURG 1690 rue des Erables, Charlesbourg-Est. Tél.: 626-4203. Édouard Kelly. Animaux domestiques, groupe de chèvres, poneys, moutons, animaux de basse-cour, etc. Possibilité de repas pour les groupes si on réserve à l'avance. Ouvert tous les jours de 9h à 21h. Adm.: \$1.

RESERVE DE PORTENEUF randonnée de ski, motoneige, également possibilité de "Groupe-nature" qui consiste en un prolongement en milieu naturel d'activités éducatives et récréatives. Rés.: (418) 323-2021 ou 622-4444.

LE SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS DE LA VILLE DE QUÉBEC demande à la population de bien vouloir vérifier l'état des bornes de SAINT-CHARLES avant de s'y rendre. Sur semaine de 12h à 22h et le sam. et dim. de 10h à 22h au numéro: 694-7188 ou 6284.

Réservation entre 9h et 12h au: 657-4457 pour L'EXCURSION DE SKI DE RANDONNÉE ET DE RAQUETTES qui se tiendra dem. au Mont Sainte-Anne. Adm.: \$7. Départ dem. à 9h du centre sportif de Sainte-Foy. Le 16 fév., une autre excursion est prévue au Camp Mercier.

INSCRIPTION pour un atelier de réflexion qui aura lieu le 15 février et le 1er mars au Château Bonne Entente. Sujet: "La mort et le sens de la vie". Animateurs: Monique Houle et Serge Lebel. Rés.: Monique Houle, 849-4572.

INSCRIPTION du mar. au ven. 10h à 12h et 14h à 17h pour le CENTRE DE PLEIN AIR ST-SACREMENT (camp d'été pour les jeunes et camp communautaire pour les familles, les couples ou les personnes seules). Rés.: 681-7809.

NOTE: Les lecteurs sont priés de prendre note que le feuillet "Le Prince de l'Église" sera dans le cahier des annonces classées pour la durée du Carnaval.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales.

Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les salles de Québec et de la Rive-Sud.

— Les chiffres révèlent la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN (Place Laurier, 656-5922): Ghandi (-) 12h45, 16h15, 20h. Tous. Adm.: \$4,75; 14-17 ans: \$2 moins de 14 ans.

CANARDIERE (Galeries Canadienne, 661-6575): Terreur à l'hôpital central (-) 21h. 18 ans. Adm.: \$4,75; \$2 âge d'or.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340): Au-delà du réel (3) 19h15, 18 ans. La nouvelle publicité lave plus blanc... (-) 21h30. Tous. Adm.: \$3; \$1 âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE * (5401 des Galeries, 628-2453), Salle 1: Star Trek - La colère de Khan (4) 19h10, 21h15. Tous. Salle 2: Pétrole pétrole! (6) 18h15, 20h, 21h45. Tous. Salle 3: Les rouges (2) (version française de Reds), 20h. Tous. Salle 4: Le bateau (-) 18h30, 21h. Tous. Adm.: \$4,75; \$4,25 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans, pour chaque film.

LIDO: Le secret de la banquise (5) 19h30. Rocky III - L'oeil du tigre (4) 21h30. Tous. Adm.: \$4; \$3,50 étud. moins de 20 ans; \$2 moins de 14 ans et âge d'or.

LUMIERE (1044, 3e Avenue, Limoulu, 523-5050): Brillant 2 (5) 21h20. A nous la victoire (4) 19h15. Tous. Adm.: \$3; \$2 âge d'or; \$1,50 étud.

MIDI-MINUT (252, St-Joseph est, 522-8828): Les brouteuses infernales (-) 13h35, 15h35, 18h15, 20h35. Arrête, je n'en peux plus (-) 14h40, 17h.

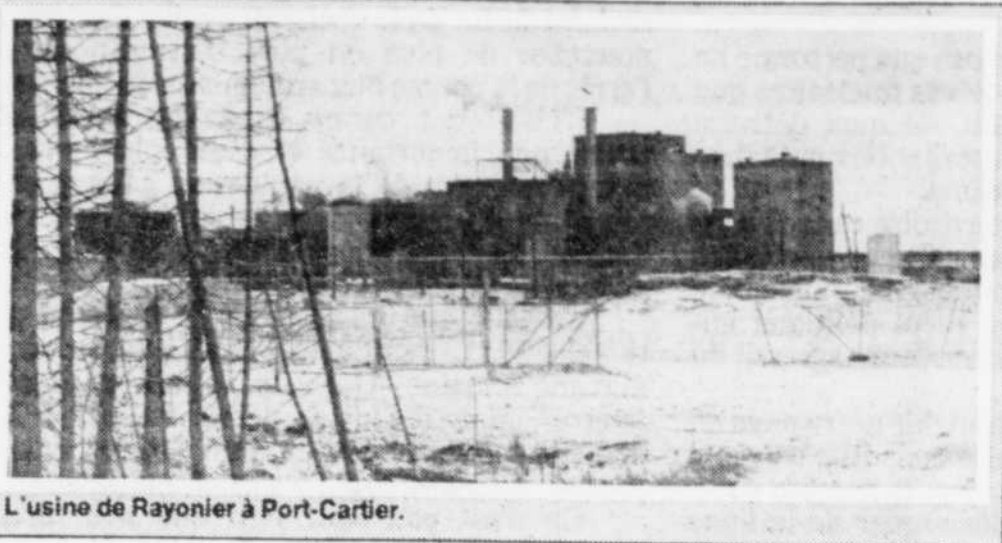
SAINT-FOY (Place Ste-Foy 656-0592): Salle 1: La nuit de San Lorenzo (3) 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h15. Tous. Salle 2: La vengeance des hommes (3). (Poltergeist) 13h, 15h, 17h05, 19h05, 21h05, 14 ans. Salle 3: Arrête, je n'en peux plus (-). 13h15, 15h40, 18h05, 20h30. Les brouteuses infernales (-). 14h30, 15h55, 19h20, 21h45, 18 ans. Adm.: \$4,75; \$4,25 14-17 ans. Pour chaque film.

DOSSIERS

/ Dossier /

L'usine de Rayonier-Québec à Port-Cartier Des projets, rien que des projets

En route pour Schefferville, où ils tenteront de trouver une solution pour assurer la survie de cette ville menacée par le départ de la Compagnie IOC, les membres de la commission parlementaire de l'Assemblée nationale s'arrêteront demain à Port-Cartier, où l'usine abandonnée il y a quelques années par la multinationale ITT est toujours fermée. Jean Didier Fessou fait le point.



L'usine de Rayonier à Port-Cartier.

Boxcraft, Kruger, Papiers Cascades, Tembec, BC Forest: depuis septembre 1979 ces entreprises ont fait la manchette et alimenté la chronique journalistique, un jour ou l'autre, pour leur intérêt à relancer l'usine de Rayonier-Québec, à Port-Cartier. Sans oublier les tribulations des Chinois ou celles de la multinationale ITT elle-même dont on a dit, à l'occasion, qu'elle était prête à se réimpliquer dans l'exploitation de son usine.



jean-didier fessou

Pourtant les mois passent, les années aussi, et rien ne bouge. Seuls les fonctionnaires continuent d'accumuler études sur études, ce qui permet aux politiciens d'affirmer que le dossier est encore très actif. La preuve, les deux paliers de gouvernement ont déjà englobé plus de \$600,000 en analyses de toutes sortes.

En attendant, la population se décourage et la main-d'œuvre très spécialisée de Rayonier-Québec a fui la région. Des 1,300 personnes que la multinationale employait sur la Côte-Nord, il n'en reste plus qu'environ 150 dont seulement 56 à Port-Cartier même. Au point que les paliers de gouvernement fédéral et provincial envisagent très sérieusement de mettre sur pied des cours de formation professionnelle pour préparer la main-d'œuvre nécessaire à la réouverture de cette usine.

Quant à l'usine elle-même, pas de danger qu'elle rouille sous les épaisseurs de neige qui la recouvrent. Elle a été

construite pour durer et ses concepteurs l'ont équipée en acier inoxydable. Et ses propriétaires, la multinationale ITT, dépensent \$4,5 millions par année pour la maintenir en parfait état de fonctionnement.

Un symbole

L'implantation de la multinationale américaine ITT sur la Côte-Nord a été l'objet de nombreux malentendus. A un point tel que, lorsqu'elle décida de plier bagages en septembre 1979, la Fédération des travailleurs du Québec rétorqua: "Bon débarras. Que cette sangsue parte".

Symbole du capitalisme américain le plus agressif et le plus impérialiste qui soit, la multinationale ITT venait de se compromettre très gravement au Chili de Salvador Allende lorsqu'elle décida de s'implanter sur la Côte-Nord. Une implantation qui prit très rapidement des allures de scandale parce qu'elle reçut près de \$40 millions en subventions des gouvernements. Jamais, disait-on à l'époque, une entreprise n'avait reçu autant d'argent pour s'établir.

Le climat de prospérité économique sans précédent qui régnait à l'époque avait fait oublier que ces subventions devaient servir pour moitié au prolongement de la route 138 entre le pont de la rivière Moisie et Sheldrake, reliant ainsi la moyenne côte et Havre-Saint-Pierre au réseau routier de la province, et à la fourniture de débuseuses fabriquées par Forano.

Ces débuseuses n'ont jamais pu servir et la multinationale ITT a été contrainte, l'an dernier, de les "rembourser" au Trésor public québécois pour la somme de \$7 millions. Aujourd'hui, rouillées et inutilisées, ces machines sont à vendre.

A l'époque, aussi, les territoires de coupe que concédaient les autorités gouvernementales à la puissante multinationale américaine prenaient des allures de scandale. S'étendant de Rivière-Pentecôte à Natashquan, cette gigantesque concession forestière était capable de fournir quelque 500,000 cunifs de bois par année. En théorie du moins car, dans la pratique, l'inaccessibilité de cette réserve, la faible densité de la ressource et la petitesse des arbres constituèrent de sérieux obstacles.

Des relations tendues

Mais, surtout, c'est au niveau des relations de travail que les malentendus entre la multinationale ITT et la société québécoise s'exacerbèrent. Relations très tendues dès le début.

A ce moment-là, c'est-à-dire au début des années 1970, la construction allait bon train au Québec. Le gigantesque projet de la Baie James était en marche ainsi que le chantier olympique à Montréal. Travaux qui, alors, mobilisaient la "crème" des travailleurs de la construction. A Port-Cartier, la multinationale américaine dut se contenter des "autres".

Retards dans l'échéancier des travaux, dépassements des coûts du devis initial, grèves sauvages et, même, sabotages marquèrent l'érection de l'usine portcartoise. Et dès qu'elle fut en opération, ces relations de travail s'aggravèrent.

Même si l'entreprise avait réussi à fournir du travail à près de 1,300 personnes, payait les meilleurs salaires de la Côte-Nord et avait permis le développement spectaculaire de Port-Cartier en augmentant sa population de 4,000 âmes, le malentendu persistait.

Malentendu aggravé par une gestion déficiente où tout était décidé aux États-Unis et en anglais. Un peu comme si l'arrogante multinationale voulait "raffiner" son image de marque d'entreprise impérialiste et brutale pour qui il n'existe pas de problème que les billets verts ne peuvent régler.

Au point que, en septembre 1979, pendant une grève de ses travailleurs syndiqués à l'influent Syndicat canadien des travailleurs du papier, la direction américaine de l'entreprise rendit l'éponge, ferma son usine et ses camps forestiers de la Côte-Nord et inscrivit une perte de \$350 millions à ses livres comptables.

Curieusement ce désastre social et économique fut salué dans les milieux syndicaux et progressistes du Québec comme une "libération". Le symbole du capitalisme venait de mordre la poussière dans la Belle Province.

Cette "libération" aurait pu effectivement en être une s'il s'était trouvé immédiatement un groupe d'investisseurs pour reprendre l'affaire en mains. Ce qui n'a pas encore été le cas. Si bien que la petite ville de Port-Cartier a perdu le tiers de sa population, des groupes de logements résidentiels évalués à \$60 millions ont été fermés et que des équipements industriels se détériorent lentement sous l'austère et rigoureux climat nord-côtier.

Des projets de relance

Des projets de relance, il y en a eu plusieurs. Les plus sérieux et les plus élaborés ont été ceux de Boxcraft, une petite cartonnerie montréalaise, Tembec, un fabricant de rayonne au Témiscamingue, et Papiers Cascades, un conglomérat de l'Estrie dont le fleuron demeure la cartonnerie de Cabano.

Aujourd'hui seuls Tembec et Papiers Cascades se disputent le privilège de vouloir relancer l'usine de Port-Cartier. Le premier groupe pour y produire de la rayonne, le second pour y produire de la pâte à papier journal. Et depuis deux ans, grâce à la participation des gouvernements, ils complètent études sur études pour démontrer la viabilité de leurs projets de relance. Etudes qui ont déjà coûté \$600,000 aux contribuables.

Assez curieusement, les projets des deux groupes présentent les mêmes caractéristiques, les gouvernements fédéral et provincial devraient s'impliquer financièrement pour relancer l'entreprise. Implication financière qui se situerait aux alentours des \$100 millions. Ensuite il faudrait que Rexfor ou d'autres investisseurs privés se chargent eux-mêmes de l'exploitation des ressources forestières.

Autrement dit Tembec et Papiers Cascades sont prêts à relancer Rayonier-Québec à condition qu'ils n'aient aucun risque financier majeur à supporter. En échange de quoi ils seraient prêts à créer quelque 400 à 500 emplois. Et que Rexfor, ou tout autre investisseur privé, se charge des risques que représente l'exploitation de la concession forestière.

Il va sans dire qu'aucun des deux projets ne satisfait Québec et Ottawa. Et dans les deux capitales on souhaiterait que Tembec ou Papiers Cascades s'associent avec d'autres partenaires. C'est ainsi que plusieurs piliers de l'industrie canadienne ont été approchés pour ce faire. Il y a eu Kruger, qui a décliné l'offre. Depuis peu, il y a BC Forest. On a même parlé de la possibilité que la multinationale ITT s'implique à nouveau, mais seulement au niveau d'une participation minoritaire.

De la visite

Voilà où en est le dossier au moment d'écrire ces lignes alors que, demain, les ministres et députés qui participeront à la commission parlementaire consacrée à Schefferville feront escale à Port-Cartier pour visiter l'usine de Rayonier-Québec rencontrer les corps constitués de la région et faire le point sur le dossier avec toutes les personnes concernées. Y compris des représentants de la multinationale ITT, de Tembec et de Papiers Cascades, en présence de hauts fonctionnaires venus spécialement à Québec et d'Ottawa.

Mais, comme se plaît à le répéter le commissaire industriel de Port-Cartier, le notaire François Carpentier, dont le frère, Michel, est l'un des conseillers personnels du premier ministre Lévesque, "ce dossier n'est pas politique, il est économique".

Pour relancer Rayonier-Québec, il faut "trouver" près de \$150 millions dont \$60 millions serviront à racheter l'usine et les concessions forestières. Il faut aussi "trouver" un marché pour écouler sa production, que ce soit de la pâte de rayonne ou de la pâte à papier journal. Il faut enfin "trouver" un exploitant forestier qui acceptera le risque de livrer à l'usine une corde de bois à moins de \$135 le cunif.

C'est pourquoi le président du Comité d'adaptation communautaire de la main-d'œuvre et de l'industrie, Me André Gauthier, disait de ce dossier, la semaine dernière en conférence de presse: "C'est un projet à risque potentiel élevé".

/ Point de vue /

Appel de spécialistes en administration scolaire à René Lévesque "Arrêtez, de grâce, arrêtez!"

Les professeurs(es) du département d'administration et politique scolaires de l'université Laval viennent de prendre position collectivement contre les décrets gouvernementaux dans le secteur de l'éducation. Ils expliquent pourquoi dans ce texte qu'ils ont fait parvenir hier au SOLEIL, et qui est aussi signé par le directeur du département, M. Claude Deblois.

par Claude Deblois, directeur et les professeurs du département d'administration et politique scolaires université Laval

Les professeurs et professeurs du département d'administration et politique scolaires de la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval tiennent à dire publiquement leurs craintes et leur indignation devant les décrets gouvernementaux et les actes incompréhensibles qui viennent s'y ajouter de semaine en semaine.

Nous travaillons avec des enseignants et enseignantes en exercice qui viennent nombreux poursuivre leur formation au sein de notre faculté, avec de jeunes diplômés de collèges qui ont toujours espoir d'entrer dans l'enseignement, avec une majorité de femmes pour qui les métiers de l'éducation sont toujours un service public essentiel, avec des administrateurs scolaires, des orthopédagogues, des éducateurs d'adultes, des conseillers d'orientation, des professeurs de cégeps, des techniciens et techniciennes de diverses catégories qui, tous et toutes, sont autant surpris que nous de la tournure que prennent les événements et des orientations du gouvernement dans ce conflit.

Nous prenons note des déclarations d'équipes de direction d'école, de

commissaires, de l'Association des directeurs d'école de la région de Québec, aussi bien que de la Fédération québécoise des comités de parents qui, tous et toutes, mettent en relief les effets extrêmement négatifs des décrets gouvernementaux et les conséquences à toutes fins utiles irréparables si ces décrets ne sont pas retirés. Nous partageons ces préoccupations.

Pourtant, le gouvernement donne toujours l'impression qu'il s'agit essentiellement d'une querelle de gros sous de la part d'enseignants et d'enseignantes déjà très bien payés, assurés d'une intouchable sécurité d'emploi et qui ne devraient pas se plaindre de devoir partager leurs ressources avec les plus démunis de la société. Nous rejetons cette vision simpliste et fort incorrecte des choses.

Des reculs

Nous voyons dans l'opposition aux décrets bien autre chose que la seule défense d'intérêts égoïstes en période de crise de caractère international. Nous sommes sensibles aux démonstrations déjà faites par d'autres de la dégradation des conditions d'exercice du rude métier d'enseignant et d'enseignante dans les polyvalentes. Nous voyons pratiquement disparaître à tout jamais les spécialistes de l'enseignement correctif à l'élémentaire. Nous observons l'immense recul que prendra encore davantage l'enseignement aux adultes et l'arrêt brusque que l'on appliquera à l'éducation po-

pulaire. Nous nous inquiétons de tous ces jeunes aux prises avec des problèmes socio-affectifs, de tous ces enfants en difficulté d'apprentissage, de tous ces handicapés physiques et mentaux, de ces fils et filles d'immigrants des classes d'accueil, de ces élèves de milieux pauvres, de ces enfants de prématurés qui n'auront à toutes fins utiles pas accès aux mesures spéciales que l'on devait mettre à leur disposition pour que l'égalité de leurs chances soit un peu plus réelle devant l'éducation. Ces effets réels des décrets gouvernementaux nous font craindre une dégradation générale et rapide de l'éducation publique à laquelle nous ne pouvons absolument pas souscrire. C'est déjà suffisant pour dire au gouvernement qu'il n'a tout simplement pas le droit d'agir ainsi.

Notre métier d'analyste en administration et politique scolaires nous fait cependant voir autre chose qui n'est pas plus acceptable pour la société québécoise. Comment les gestionnaires de l'éducation à tous les niveaux pourront-ils s'assurer la collaboration de personnels de l'éducation après qu'on les ait enfermés par décret dans des tâches d'exécutants et d'exécutantes sans initiative? Comment le Conseil des ministres peut-il imaginer augmenter leurs tâches, réduire considérablement leur marge de manoeuvre sur l'évaluation de l'apprentissage, sur l'élaboration, la séquence et le rythme des programmes d'enseignement, sur le matériel pédagogique et croire encore possible un nécessaire esprit de créativité? Comment peut-on planifier un encadrement idéologique plus rigide, une centralisation plus rigoureuse et penser obtenir en même temps plus de motivation et d'engagement professionnels?

Les recherches conduites dans ce domaine, ici et ailleurs, montrent déjà clairement que ces objectifs sont contradictoires les uns avec les autres et que de telles mesures réduisent plutôt qu'el-

les n'augmentent l'efficacité. Si le gouvernement vise, comme il l'affirme, plus de productivité, alors il est dans l'erreur totale. Si le ministre de l'Éducation demande, comme il le répète, plus de sens professionnel et une meilleure qualité de l'éducation, alors il supporte des décisions qui vont tout à fait dans le sens opposé. Il s'ensuivra sans doute une dégradation encore plus accentuée de l'éducation publique à laquelle nous ne pouvons souscrire. Nous devons dire au gouvernement qu'il ne doit pas continuer dans cette voie.

Antidémocratique

Mais il y a encore davantage dans ces décrets. C'est de l'hypocrisie de réimposer de façon absolue, à l'occasion du conflit actuel, de larges pans du projet de réforme Laurin pour lequel le ministre avait pratiquement déjà battu en retraite. Comment peut-on tolérer de telles pratiques? Peut-on accepter qu'une telle transformation de l'organisation scolaire se fasse sans qu'il y ait débats publics réels et que de nouvelles politiques éducatives soient imposées sous le couvert d'un légalisme brutal? Comment peut-on accepter sans autres débats une plus grande appropriation du système scolaire par l'État et risquer qu'il serve davantage les intérêts d'une équipe en place plutôt que ceux de la majorité de la population? Ces décrets sont une rupture du contrat social laborieusement construit en éducation depuis les années soixante. Nous devons dire au gouvernement qu'il ne doit pas poursuivre dans cette direction.

Nous devons dire au gouvernement qu'il est profondément antidémocratique de choisir de gouverner par décrets. Les nombreux exemples d'autres pays qui ont fait les mêmes choix devraient pourtant nous rendre prudents. Comment nos collègues enseignants de la députation peuvent-ils ne pas être sensibles à de telles pratiques? Comment peuvent-ils

souscrire si volontiers à la propagande déformante commencée depuis un an et qui tend à dévaloriser les personnels de l'éducation? Comment peuvent-ils accepter sans broncher que le gouvernement ne "taxe", par ses coupures, que certaines catégories de citoyens, alors que d'autres, qui ont le même niveau de revenus ne sont pas touchés? Vraiment, nous ne pouvons pas appuyer de telles mesures.

Pas plus que nous ne pouvons accepter l'affaiblissement général du syndicalisme et l'accentuation vertigineuse de la répression, les projets de congédiement arbitraire et une multitude de poursuites légales. Où le gouvernement veut-il nous conduire aux termes de cette course aveugle? Ne risquons-nous pas de déboucher sur une crise sociale et politique qui serait pire que la crise budgétaire avec laquelle tout cela a commencé le printemps dernier? Est-il possible que le gouvernement soit tellement retranché dans son petit univers que personne de son entourage ne lui fasse signe qu'il a déjà dépassé la mesure?

Nous lui demandons d'arrêter pendant qu'il en a encore la possibilité, de retirer ses décrets, de consentir à de véritables négociations avec les syndicats en cause et de reprendre les débats démocratiques relatifs aux modifications de l'organisation scolaire.

Ces débats seront longs et devront impliquer de larges secteurs de la société. Nous croyons que c'est là une force qui, dans une société démocratique, dépasse de beaucoup en importance tout ce que le gouvernement croit nécessaire de faire actuellement. Nous voudrions en outre rappeler à tous ceux et celles qui seraient portés à l'oublier que l'autoritarisme engendre toujours plus de difficultés qu'il n'en résout. Nous ne sommes pas prêts comme citoyens et citoyennes du Québec à payer le prix de ces difficultés nouvelles. Arrêtez, de grâce, arrêtez.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général: **Paul-A. Audet**
Directeur de l'information:
Gilbert Athot
Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Sous le couvert de la paix



raymond giroux

En déclarant au cours d'une entrevue au SOLEIL, hier, que le Canada ne tolérera aucun essai d'armes nucléaires ou chimiques sur son territoire, le ministre de la Défense nationale, camoufle un recul important de la "morale" canadienne dans le domaine des relations internationales.

Il paraît anodin, effectivement, de mettre à l'essai un petit avion, complètement désarmé, dans des corridors aériens bien déterminés, comme le dit M. Gilles Lamontagne, en ajoutant qu'il s'agit là du "petit effort" que doit faire le Canada dans le cadre de son appartenance à l'OTAN.

Mais ce "petit avion", on l'appelle communément le missile Cruise que les Américains désirent essayer dans le nord de l'Alberta sur un paysage semblable à celui de la Sibérie, une allusion que l'on espère uniquement géographique.

Ce que nous nommons Cruise, d'ailleurs, figure dans l'arsenal américain sous le nom de Tomahawk, ce qui révèle beaucoup plus sa vocation exacte, celle de frapper l'ennemi de plein fouet, que le qualificatif inoffensif de missile de croisière.

Une fois bien rodé sur notre territoire, même sans son ogive nucléaire, ce missile sera

installé en Europe, ses 464 exemplaires pouvant atteindre une cible à plus de 2,500 kilomètres, une façon efficace, d'après le Pentagone, de dissuader les Soviétiques d'attaquer les premiers.

Ce raisonnement suppose que personne ne croit plus utiles les 7,200 ogives nucléaires que compte l'arsenal américain, de quoi détruire plusieurs fois toutes les installations militaires et stratégiques de l'autre camp.

L'acceptation sur le territoire canadien de missiles aptes à porter des charges nucléaires constitue un retour regrettable à l'atmosphère de la guerre froide et un recul politique important sous la poussée du discours agressif du président Ronald Reagan.

Car le petit pas que franchit notre pays en permettant l'essai du Cruise constitue un recul considérable: le Canada, depuis nombre d'années, avait tenté de se démarquer de la ligne orthodoxe des faucons américains en recherchant une troisième voie non soumise aux blocs dominants.

Sous le règne de M. Lester B. Pearson, rappelons-le, le Canada avait réussi à se créer une réputation de médiateur dans les conflits entre les nations ou à l'intérieur même de certains pays.

La présence de notre armée entre l'Égypte et Israël, à une certaine époque, et son action continue à Chypre, entre les communautés grecque et turque, relève de cet esprit de paix.

Le premier ministre Trudeau lui-même n'a jamais mis le pied dans l'étrier du bellicisme, et son attachement à l'alliance militaire nord-

américaine a longtemps été mis en question au sud de la frontière.

Il y a trois ans à peine, devant les Nations-Unies, M. le chef du gouvernement avait réclamé la fin de la recherche pour des armes nouvelles de plus en plus destructrices, et l'arrêt de la course aux armements nucléaires.

L'idée était bonne, et le retournement prend une importance d'autant plus grande que la majorité de la population canadienne, selon un sondage Gallup publié le 17 janvier dernier, s'oppose à ces essais dans une proportion de 52 pour 100 contre 37.

En tant que ministre de la Défense nationale, M. Lamontagne prend à la lettre la maxime romaine "Qui veut la paix prépare la guerre". Mais il faut se demander si les Canadiens endossent toujours un slogan inventé par les impérialistes d'il y a 2,000 ans passés!

Ce n'est pas pour rien que nos forces armées ne font pas le poids dans l'équilibre mondial des forces. Tout au plus sommes-nous aptes à défendre le nord de la Norvège dans le cas d'une attaque soviétique en Europe, mais un peuple de quelque 24 millions d'habitants ne peut protéger les frontières du deuxième plus grand pays, au monde.

Autoriser l'essai d'un nouveau missile sur notre territoire, dans le contexte actuel, ne sert qu'à huiler un peu plus l'engrenage militariste.

Le gouvernement canadien a bien le mandat d'assurer la sécurité militaire du pays, mais pas celui d'ouvrir ses portes aux États-Unis à chaque fois que notre voisin fronce des sourcils en quémandant un terrain de jeux.

le monde vu d'ici

Barbie, ignoble symbole



paul lachance

Après plus de 38 années d'attente, la France vient de mettre la main sur Klaus Barbie. C'est cette ignoble créature qui, au cours de la dernière guerre, alors qu'elle était chef de la Gestapo de la région rhodanienne, mérita le triste surnom de "boucher de Lyon", pour avoir ordonné la mort de 4,000 Juifs et résistants français et la déportation de près du double.

Barbie, affirme-t-on, fut l'un des plus féroces exécutants de ce régime maudit dont on vient de rappeler le cinquantenaire de la prise de pouvoir en Allemagne.

Réfugié au Chili, dans les années 50, il s'était établi par la suite en Bolivie, sous un nom d'emprunt, et avait fraye avec le pouvoir jusqu'à ce que le régime qui lui assurait protection et immunité contre l'extradition vint à tomber, il y a quelques mois.

L'expulsion de Barbie constitue un événement de portée historique si l'on sait qu'il est l'un des seuls grands criminels nazis à devoir répondre de ses actes. Avant lui, en 1962, il y eut Adolph Eichman, l'ancien chef des camps de concentration nazis, qui fut enlevé clandestinement d'Argentine par un commando israélien, transporté à Jérusalem dans une caisse à marchandises, jugé dans une cage de verre et pendu sur la place publique.

Barbie avait été préalablement condamné à mort par contumace, à deux reprises, par des tribunaux militaires français et avait échappé à deux demandes d'extradition tant de la part des gouvernements français que ouest-allemand.

Mais il subira un procès sous l'inculpation de "crimes contre l'humanité", ce qui confère une dimension particulière à son cas et lui donne un plus grand retentissement.

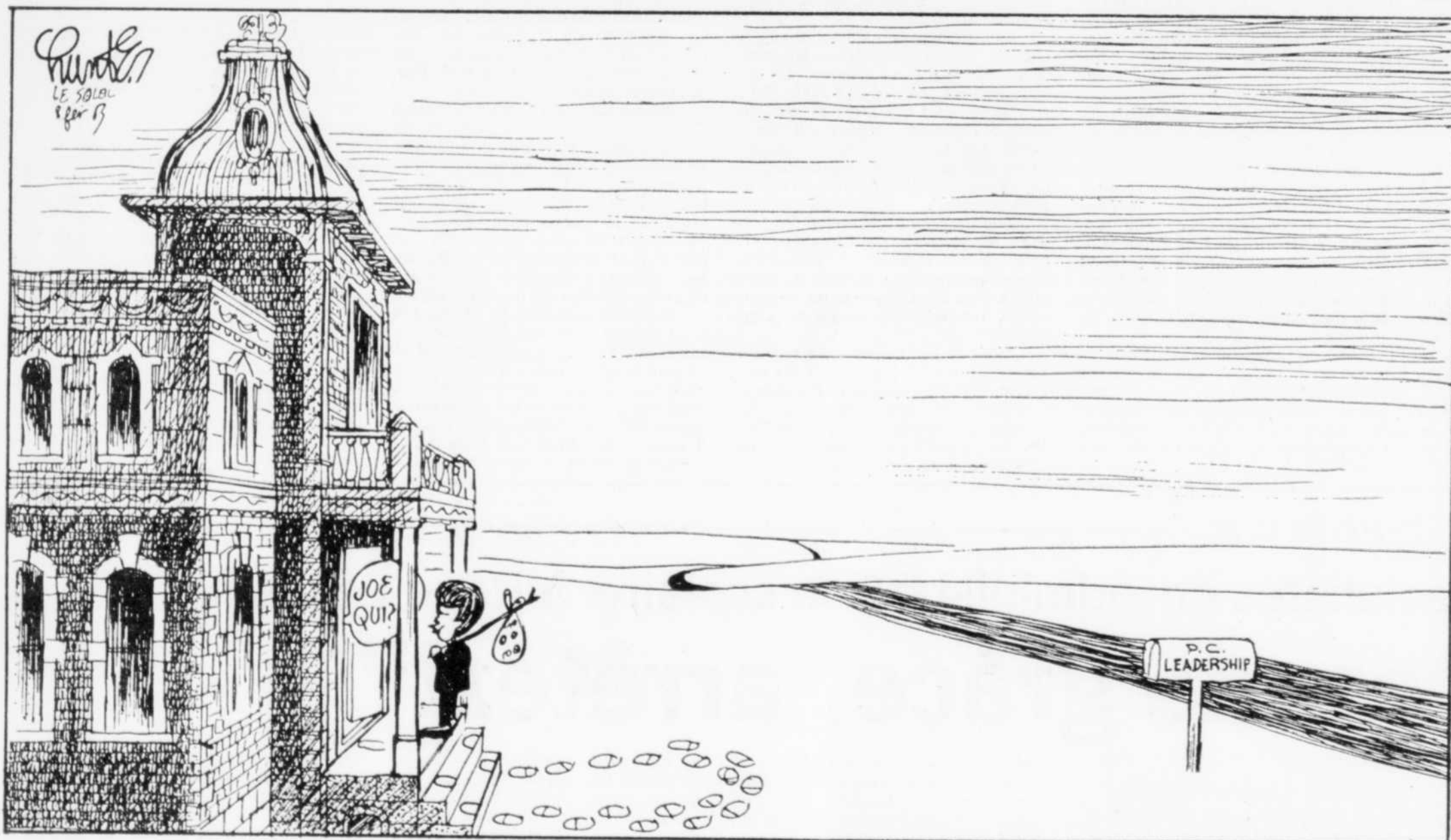
Un triste prétexte, sans doute, de devoir raviver une des plus horribles plaies de l'histoire et de rappeler des événements inhumains qu'on voudrait bien oublier. Mais une grande leçon d'histoire à portée de main. Une occasion unique de se pencher sur un passé honteux et de mettre l'accent sur les dangers qui persistent de voir se répéter une hécatombe semblable à ce que fut la terreur nazie.

Et le monde devrait en prendre d'autant plus conscience que perdure, plus sournois et plus vivace que jamais, malgré les dénégations vibrantes et les professions de foi douloureuses à l'effet contraire, ce mythe suivant lequel l'antisémitisme meurtrier fut une aberration allemande et non l'exacerbation passagère d'une pratique millénaire à l'égard du peuple juif dans l'Occident chrétien.

En fait, des événements spasmodiques mais toujours plus fréquents nous rappellent que l'abcès antisémite ne s'est pas résorbé depuis l'holocauste. L'intervention israélienne au Liban, les massacres de Sabra et de Chatila, voilà autant d'événements récents qui ont permis de mesurer la fragilité de la distance que la conscience mondiale prétend avoir prise à l'égard de l'antisémitisme, celui qu'on appelle désormais antisémitisme par esprit de convenance.

Le procès de Klaus Barbie ne doit pas, malgré tout, nous apparaître comme l'accomplissement d'un acte de vengeance gratuit mais comme devant servir d'avertissement historique auquel sont appelés à participer tous les gouvernements libres du monde.

L'histoire nazie peut se répéter dans n'importe laquelle partie du monde. Et nous avons besoin de ce symbole qui demeure d'autant plus éloquent dans notre monde bouleversé.



témoignage

Cessez la guerre qui nous divise!

(Lettre au premier ministre du Québec)

A mon bureau où je m'efforce de travailler cet après-midi, je suis constamment distrait par des images de personnes qui tiennent des lignes de piquetage, par l'article que Raymond Lachance a publié dans LE SOLEIL de mercredi dernier, par des actes de violence posés par des policiers de la Sûreté du Québec à l'endroit de grévistes qui manifestaient bruyamment aux abords de certains édifices gouvernementaux et aussi par le décret des professionnels des services éducatifs que j'ai sous les yeux et qui régit pour trois années à venir mes conditions de travail. Je n'ai pas le cœur à l'ouvrage et je pense à vous, monsieur Lévesque.

Se peut-il qu'après avoir enflammé le Québec en 76, qu'après avoir fait revivre un sentiment de fierté nationale, qu'après avoir servi le Québec et les Québécois au mieux durant quatre ans, vous soyez devenu sourd à ces mêmes Québécois, au cours de votre second terme, au point de ne plus vouloir vous asseoir à leur côté ni d'écouter les problèmes de ces gens qui vous ont élu démocratiquement?

Se peut-il que vous désiriez "passer sous le joug" (rappelez-vous vos humanités et la signification qu'accordaient les Romains à cette expression) ces syndiqués qui crient et qui manifestent à grands frais leur indignation profonde d'être traités avec intransigeance, indifférence, mépris même? Car il semble bien que vous ne daigniez même pas les écouter convenablement, i.e. avec décence, intérêt, humanité, dans le but avoué de régler l'objet du différend en cours de telle sorte que les deux parties en cause soient gagnantes et non dans celui de prouver que vous êtes le plus fort.

Vous, qui avec "votre passion du Québec", désirez un peuple fier, fort, dynamique, créatif, autonome, vous nous traitez actuellement avec dédain et autoritarisme comme si vous étiez le seul, avec votre gouvernement, à posséder "la" vérité, "la" solution. Si tel est le cas, où sont les signes de paix qui accompagnent généralement une solution vraie? Oui, monsieur le premier ministre, vous traitez ces grévistes du Québec à partir d'un processus de résolution de conflit à la fin duquel

ressortiront nécessairement un gagnant et un perdant. Pas surprenant alors que chaque partie cherche à gagner... Vous aimerez perdre? D'ailleurs dans cette façon de résoudre les conflits je ne trouve pas de vrais gagnants car dans cette guerre de positions et de stratégies, tout au plus parvenons-nous à sauver la face, l'un en criant à l'injustice et l'autre à la désobéissance civile et à l'immoralité. C'est essoufflant... Pourtant certains s'y laissent encore prendre...

Tout comme le Québécois à travers son histoire, l'être humain ne peut supporter longtemps ce sentiment d'être négligé sans réagir à un moment donné pour faire entendre ses besoins avec force. Dans un système répressif où l'écoute est absente, quels moyens lui restent-il, sinon de faire autant de tapage, de blocages que la situation l'exige?

Attentif à mon environnement humain, j'entends toutes sortes de réflexions venant de gens non directement impliqués dans ce conflit. Je remarque des gens déchirés par cette situation pour le moins particulière: "Ça n'a pas de bon sens, disent-ils, ça ne peut pas

durer comme ça longtemps" — "Ça va virer en guerre civile" — "Nous ne sommes plus en 1940; les gens sont instruits de nos jours et ils ne se laisseront pas faire comme nous dans le temps alors que nous étions le plus souvent tenus dans l'ignorance". Certains sont révoltés et blâment tantôt les syndicats, tantôt le gouvernement. Ils ont peur et se rendent compte que la fibre démocratique du pays est attaquée. "Après ce sera peut-être notre tour d'être traités de la même manière" — "Le gouvernement est trop dur". Certains ne disent rien; ils n'en croient pas leurs oreilles et leurs yeux; ils sont stupéfaits, dépassés par les événements. D'autres, aussi démunis, s'énervent, paniquent, commentent la ligne dure, la sévérité... les lois spéciales. Bref, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, chacun est bousculé par cette crise.

Monsieur le premier ministre, si vous croyez encore à la démocratie, si vous avez encore la passion du Québec, si vous aimez toujours les Québécois, il faut sans hésiter cesser cette guerre qui nous divise. Ramassez votre artillerie qui masque les vrais problèmes et permettez-

vous cette attitude d'ouverture qui vous a déjà caractérisé.

Prenez donc quelques minutes de détente et rappelez-vous les gens que vous fréquentez, à l'époque où vous étiez près d'eux, et rappelez-vous aussi de leur gros bon sens. Que vous diraient-ils aujourd'hui durant cette crise?

Sans doute que le meilleur sera celui qui traitera ce conflit dans le respect des personnes et des principes de la démocratie, i.e. droit d'exprimer ses besoins et ses idées, devoir d'écouter, droit d'être traité justement... etc. Dans ce cadre solutionner un conflit signifie que les deux parties gagnent car, alors, chacune conserve sa fierté, son honneur, sa créativité, son autonomie puisque la conclusion vient d'un accord mutuel. Le meilleur négociateur est celui qui respecte les personnes et les écoute; qui se tourne résolument vers l'objet du litige et qui avec la participation de la partie adverse cherche cette solution satisfaisante pour les deux parties. N'est-ce pas là une attitude de gros bon sens?

Jean-Pierre Guay, Psy.
Commission scolaire
de Charlesbourg
Membre de la FPSE

LA PAGE DES LECTEURS

Ici et là Le quatrième âge

"A tous nos aînés qui subissent les effets de la présente situation: PARDON... LA VOIX DU QUATRIÈME

AGE: Quand il ne reste de pouvoir Que celui de souiller ses draps...

Quand il ne reste de colère Que celle de cracher ses médicaments...

Quand il ne reste de dignité Que celle de fermer les yeux...

Quand il ne reste d'exploit à accomplir

Que celui de disparaître...

QUE LA MISÈRE EST GRANDE

ET QUE LE MONDE EST PETIT"

Ces lignes d'une vérité cruelle ne sont pas de moi; j'ai découpé cet article il y a 3 ans dans une revue agricole je crois. Le nom de l'auteur n'apparaissait pas.

Marthe Turgeon Arcand
Sainte-Foy

Le communautaire

(Lettre adressée au journaliste Pierre Asselin)

J'ai lu votre article intitulé "Bénévoles invités à prendre en main les travaux compensatoires" paru dans Le Soleil du 21 janvier 1983.

Dans le deuxième paragraphe, vous dites:

"Ce programme, déjà en vigueur depuis trois semaines, est décrit comme une alternative à l'incarcération pour les personnes trouvées coupables d'infractions aux lois provinciales. Les contrevenants sont invités à choisir entre l'emprisonnement et un certain nombre d'heures de travail communautaire".

Votre article donne l'impression que toute personne condamnée à l'emprisonnement

peut demander d'effectuer des travaux compensatoires à la place. Ceci est totalement faux.

Les modifications apportées à la loi permettent d'effectuer, après certains délais, la saisie des biens de la personne qui n'a pas payé son amende. Si cette personne est insaisissable, le percepteur pourra alors lui offrir d'effectuer des travaux compensatoires plutôt que d'aller en prison.

Je vous invite à lire l'article intitulé "Le percepteur d'amendes" paru dans le magazine justice de décembre 1982. Pour de plus amples informations vous devriez contacter le ministère de la Justice.

Daniel Hébert
Sainte-Foy

Côte-sud en bref

(Lettre adressée au journaliste Maxence Bileau, de Radio-Canada)

À la mi-décembre, vous avez, lors d'un reportage qui faisait suite à la conférence de presse du comité d'adaptation communautaire de Montmagny-L'Islet, insisté sur un élément d'information qui nous apparaît disproportionné.

En effet, à partir de l'étude effectuée par la firme CERAC et commandée par le comité d'adaptation communautaire, vous avez fait ressortir la faiblesse de la scolarité prévalant dans notre région. Nous sommes d'avis qu'une lecture plus attentive de certains chapitres du document vous aurait permis de constater d'autres facettes de notre situation socio-économique.

À titre d'exemple: en page cinquante-cinq on signale la tradition industrielle de la région qui fait que la main-d'œuvre a

l'habitude du travail en usine et est reconnue pour être productive.

L'étude aussi contredit très clairement une opinion fortement répandue qui voudrait que le climat des relations de travail soit difficile dans notre région alors que, contrairement à cette idée, une analyse des principales conventions collectives et des négociations qui les ont précédées, démontre que le monde ouvrier de la Côte-sud privilégie un syndicalisme d'affaire et évite l'affrontement.

La structure industrielle est très variée et à peu près tous les services industriels sont disponibles. Notre région compte aussi un potentiel touristique important.

Jeannot Blanchette
pour le Conseil d'administration
Association des sans-emploi
de la région de Montmagny
Montmagny

Quelle famille!

J'ai lu un article paru dans la page du lecteur, vendredi le 28 janvier 1983, intitulé "Politique au Québec" et signé par Gilles Tremblay, B.A.L.L.L.

À ma connaissance et après référence aux noms des avocats inscrits au tableau de l'Ordre, je suis le seul Gilles Tremblay, avo-

cat, à Mont-Joli et je n'ai pas signé cet article.

Donc, Gilles Tremblay, avocat de la firme Julien & Tremblay, n'est pas l'auteur dudit article et par conséquent s'en dissocie totalement.

Gilles Tremblay
Sainte-Anne-des-Monts

Le secteur de l'enseignement

"Pourquoi?", M. Laurin

(Lettre adressée au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin)

Encore une fois, tout le secteur public de l'éducation est perturbé! Les directeurs d'école de la Commission scolaire de Sainte-Foy viennent apporter un témoignage

qui traduit leur inquiétude profonde face au discrédit dont sont victimes l'école et tout son personnel dans le conflit actuel. Ils s'interrogent à savoir...

POURQUOI faut-il que tout soit mis en oeuvre pour venir compromettre par un décret la

création d'un climat humain de qualité que nous essayons de favoriser dans chacune de nos écoles?

POURQUOI faire supporter par l'école l'incohérence du ministère de l'Éducation entre ses politiques et les moyens dis-

ponibles pour leur application en ce qui concerne, entre autres, les programmes d'enseignement, la formation des maîtres et de l'aide aux enfants en difficulté?

POURQUOI faut-il que ce soit les enseignants qui se voient injustement accusés de ne pas en faire assez alors qu'on leur impose, depuis quelques années, la mise en place de nombreux nouveaux programmes d'enseignement?

POURQUOI laisser croire que le décret favorise les services aux élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation alors que l'intégration de ces enfants dans les classes peut diminuer les services spécialisés existants?

POURQUOI faut-il que ce soit encore les enfants qui soient pénalisés en risquant de perdre les services de personnel spécialisé pour l'enseignement des arts plastiques, de l'éducation musicale, de l'éducation physique?

POURQUOI laisser entendre que les enseignants n'accomplissent qu'une tâche minimale alors qu'ils investissent déjà beaucoup de temps en organisant des activités complémentaires aux programmes d'enseignement et en participant de façon active à la vie de l'école?

POURQUOI faut-il qu'un décret affecte une école pour handicaps physiques (école Madeleine-Bergeron) en diminuant son personnel enseignant de telle sorte que la qualité des services à la clientèle en soit sérieusement compromise?

POURQUOI faut-il faire de l'école le bouc émissaire de notre échec social alors qu'elle est la base de cette même société?

POURQUOI faut-il créer un climat d'affrontement entre les parents et les professeurs de leurs enfants tout en leur demandant de s'asseoir ensemble pour définir la milieu de vie de l'école?

Or, nous savons que tous les projets éducatifs, tous les nouveaux programmes d'enseignement, toutes les politiques d'aide aux enfants en difficulté, toutes les activités éducatives, toutes les formes de collaboration des parents demandent la participation volontaire et engagée de l'agent essentiel et privilégié qui se nomme encore dans nos écoles: professeur.

POURQUOI ne faut-il jamais questionner la nécessité de cette "super-structure" centralisatrice du ministère de l'Éducation qui mobilise tant d'argent et tant d'énergies humaines au détriment d'un service direct à l'enfant?

Par la présente, nous vous demandons, monsieur le ministre, de réviser les articles du décret concernant les conditions de travail des enseignants des classes de niveau préscolaire, primaire et secondaire.

LES DIRECTEURS D'ÉCOLE
de la Commission scolaire
de Sainte-Foy, (21 signataires)

à nos lecteurs

LE SOLEIL, publié avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.



J'étais à la manifestation

Yvon Deschamps n'a pas raison: ce n'est pas "quand on est tout seul qu'on est le plus nombreux". À Québec, ce samedi-là, j'ai vu de mes yeux qu'il faut être très nombreux pour se faire entendre par ceux qui sont installés, trop installés dans la hiérarchie.

Aujourd'hui, il faut concilier travail, famille et qualité de vie. Si l'État, mon employeur actuel, me refuse cela, qu'il me laisse ouvrir une école dans mon sous-sol. Je vais en organiser une qualité de vie!

La campagne de dénigrement que le gouvernement a orchestrée depuis un an contre les enseignants, ça me donne la

nausée. Où trouverai-je le courage de travailler dans de telles conditions? Il y a même des enseignants qui ont absorbé cette publicité et se sentent coupables de gagner honorablement leur vie. Imaginez! Coupables de travailler!

Le déshonneur, ne le cherchez pas dans le travail des enseignants, cherchez-le dans la lourdeur et les labyrinthes de l'administration publique, dans les décrets qui mettent du monde à pied alors qu'il y en a déjà trop. Ne pensez surtout pas qu'un enseignant mis à pied va assainir les finances de la province et aider les chômeurs. Cela va créer deux chômeurs de plus.

Devant le Parlement, ce samedi-là, nous avons tous senti la nécessité de la SOLIDARITE pour sortir de l'impasse actuelle, pour forcer le gouvernement à concilier capitalisme et humanisme. C'est trop vital pour une société. Si nous avions été 100,000, cela aurait constitué un argument encore plus percutant.

Solitaire, je suis obligée de me taire et d'avaler la pilule du gouvernement.

Solidaire, au moins j'ai mon mot à dire dans le choix de la pilule.

Madeleine Morin, enseignante
polyvalente de La Baie

Je vais perdre mon poste

(Lettre au premier ministre Lévesque)

Moi-même, j'ai 18 ans de scolarité. J'ai travaillé sérieusement et tout fait pour gagner quelques sous pour payer mes études. J'ai même chanté et joué de la musique pour vos ministères et pour vous-même dans de grands restaurants de Québec, dans les débuts du gouvernement péquiste. Mais, avec les décrets que vous avez mis de l'avant, je vais perdre mon poste l'an prochain et par la suite, je vais peu d'opportunités de me trouver un emploi. Dans les écoles primaires, les spécialistes en musique sont menacés. Au secondaire et au collégial, à cause des offres normatives, plusieurs professeurs seront mis à pied, donc, pas question d'embauche.

Le dramatique dans vos décrets, c'est la brutalité et l'innatendu du bouleversement. La force d'un système éducatif ne se crée-t-elle pas dans la continuité? Depuis ma première année, les programmes et les directives du ministère n'ont cessé de changer.

Si étudier c'est l'avenir, que répondez-vous aux jeunes qui vont perdre leur emploi dans les écoles, dans les hôpitaux et partout ailleurs? Et que répondez-

vous à ceux qui sont déjà en chômage? Attendez-vous qu'ils disparaissent tous, les jeunes, un à un jusqu'au dernier, peut-être auriez-vous la conscience claire?

Mais, de toute façon, pour vous, est-ce une question de conscience?

Christian Roy
La Pocatière

Non à l'illégalité

Notre syndicat local, regroupant les conseillers d'orientation, psychologues et animateurs de pastorale de la régionale Orléans, désire communiquer, sa position. Nous avons décidé démocratiquement de ne pas participer à une grève illégale, même si nous sommes en désaccord avec notre propre décret.

Les moyens disponibles et légaux de manifester notre opposition sont très limités dans les circonstances, vous en conviendrez. Nous tenons cependant à exprimer publiquement notre désaccord face à l'avalanche des décrets que briment les secteurs public et parapublic du libre droit à la négociation.

Concernant le secteur scolaire proprement dit, nous dénonçons l'imposition des conditions de travail chez les en-

seignants, les professionnels non enseignants et le personnel de soutien, laquelle va créer un climat difficile et préjudiciable en définitive à la vie des élèves. Nous appuyons les professeurs dans leurs demandes d'une tâche d'enseignement décente et d'une sécurité d'emploi viable.

De plus, nous nous demandons comment l'école pourra réaliser efficacement la réforme pédagogique du ministre Laurin, notamment l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, si le gouvernement applique ses décrets en éducation.

Nous déplorons vivement la situation pénible créée par les décrets actuels.

Le syndicat des professionnels des services éducatifs de la régionale Orléans
par André Lavoie, sec.
Beauport

Point de vue

Les scribes face à l'outrage au tribunal (2)

(NDLR) — Dans un premier article, hier, les journalistes Louis Falardeau, Gerald Leblanc, Florian Sauvageau et Nicole Vallières s'inquiétaient de l'érosion du droit du public à l'information par suite de la propension des journalistes du Québec à se muer en témoins au service de la police ou de la justice. Selon eux, il importe que les journalistes revendiquent le droit de se taire lorsqu'ils sont appelés à témoigner ou à produire des documents. Aujourd'hui, ils analysent le dilemme de l'outrage au tribunal en relation avec la profession journalistique.

La charte canadienne des droits et libertés consacre la liberté de la presse comme un des principes les plus fondamentaux de notre système démocratique. La même charte fait du pouvoir judiciaire le protecteur ultime des droits et libertés fondamentales de notre société.

Mais il y a parfois loin des beaux principes à la dure réalité. Et il faut se demander si les tribunaux favorisent et encouragent les médias, dans les rapports qu'ils entretiennent, à rechercher et à transmettre toute information pertinente, sans crainte d'être inquiétés. Deux exemples récents confirment les doutes qu'on pouvait avoir à cet égard.

Au début de janvier, le juge Jean-Guy Boilard, qui préside le procès des détenus d'Archambault, citait pour outrage au tribunal les quatre quotidiens de Montréal et la Société Radio-Canada. Les entreprises de presse sont accusées d'avoir diffusé les propos du coordonnateur de l'Office des droits des détenus, qui avait présenté un rapport relatif aux

conditions de détention prévalant après l'émeute à l'institut Archambault. Le compte rendu de ce rapport serait susceptible d'affecter l'impartialité des jurés, selon le juge Boilard, parce qu'il fait référence à de "prétendues illégalités ou méthodes inappropriées dans l'obtention de la preuve colligée par les autorités policières".

Quelques semaines auparavant, un autre procès avait aussi donné lieu à des accusations d'outrage au tribunal, notamment contre le journaliste Marc Laurendeau. Celui-ci est accusé d'avoir commenté, pendant le procès pour meurtre de M. Claude Dubois, le recours par la police à des témoins-informateurs rémunérés dans un article intitulé "Le sordide bazar des témoins à charge".

Ces deux exemples illustrent bien l'opposition qui peut exister entre deux droits fondamentaux: le droit de l'accusé à un procès équitable et le droit du public à l'information, Fair Trial vs Free Press selon la formule américaine. Au Québec, l'opposition Fair Trial vs Free Press se résout le plus souvent en faveur de l'impartialité du procès, grâce à l'application plutôt stricte de la règle du "sub judice".

Cette règle vise à empêcher toute ingérence extérieure durant le cours d'un procès, la cause étant alors dite "sub judice". Elle consacre le droit pour tout individu d'être jugé par un tribunal indépendant où le juge et les jurés, s'il y a lieu, pourront rendre une décision libre de toute influence et perçue comme impartiale. Dans ce contexte, la presse doit se contenter de rapporter strictement et

sans parti pris le déroulement d'une affaire en cours. Les commentaires sur des éléments de preuve dont l'appréciation relève du juge ou des jurés (la crédibilité d'un témoin ou les méthodes utilisées pour recueillir la preuve, comme dans les deux cas qui nous intéressent) sont considérés comme susceptibles d'exercer des pressions sur le tribunal. Ce type de commentaires peut donc constituer une infraction à la règle du "sub judice" et conséquemment conduire à des accusations d'outrage au tribunal.

Dans certaines circonstances toutefois, la recherche et la diffusion d'informations sur une affaire devant les tribunaux ("sub judice") peuvent correspondre à un besoin social impérieux. Les conditions de détention dans les institutions pénitentiaires et l'activité policière nous semblent de bons exemples de questions où l'intérêt public exige une information poussée et soutenue. Mais l'état actuel du droit a plutôt tendance à inhiber le débat public. L'attitude des tribunaux et le recours fréquent à l'outrage au tribunal ne peuvent que provoquer la crainte chez les journalistes, ce qui conduit à une saine prudence, soit, mais aussi, hélas, à l'autocensure. Nos tribunaux devraient donc accorder une plus grande marge de liberté à la presse dans les matières où l'intérêt public est en cause, afin que des poursuites n'aient pas pour effet de museler les médias jusqu'à la fin des procès. Dans ces cas, l'application trop stricte de la règle du "sub judice" ne peut qu'empêcher la presse de jouer le rôle qu'on attend d'elle dans notre société démocratique.

Avant de recourir à l'outrage au tribunal, le pouvoir judiciaire ne devrait-

il pas s'assurer que les médias ont effectivement empêché une personne d'obtenir la pleine mesure de justice à laquelle elle a droit? Pareille attitude s'inscrirait dans le courant américain du "clear and present danger", c'est-à-dire du danger réel que la publication influence une affaire en cours.

Ce comportement correspond aussi à la nouvelle orientation du droit anglais qui inspire le nôtre en matière d'outrage. L'article 2 (2) du "Contempt of Court Act", adopté en 1981 par le Parlement britannique, reconnaît en effet la nécessité qu'une publication crée un "substantial risk of serious prejudice" pour qu'il y ait outrage. La même loi reconnaît également qu'un commentaire d'ordre général et d'intérêt public peut être toléré même s'il est relié à des procès particuliers.

Ainsi, doit-on cesser de publier toute information sur la MIUF parce qu'il y a des procès en cours à ce sujet? Cet exemple illustre bien notre propos, même s'il s'agit ici d'une matière civile, où les règles relatives au "sub judice" sont moins rigoureuses, comme en matière criminelle d'ailleurs lorsqu'il n'y a pas de jury.

Il faut rappeler ici que le Canada, lui, n'a toujours pas clarifié et codifié les principes de Common Law qui entourent l'application de l'outrage au tribunal. En attendant cette législation, maintes fois réclamée, l'on peut continuer à poser la question formulée par la Commission de réforme du droit du Canada: "Peut-on cependant véritablement blâmer le citoyen de mal connaître une infraction qui n'est pas définie par la loi et dont les

règles sont essentiellement jurisprudentielles?" L'adoption d'une loi canadienne pourrait, comme en Grande-Bretagne, amener à mieux circonscrire la règle du "sub judice" et éventuellement à en réduire la portée.

Pour l'instant, il faut aussi réclamer des tribunaux un comportement susceptible de créer un environnement propice à la libre circulation de l'information sur les questions d'intérêt public. Les tribunaux pourraient saisir l'occasion qui leur est maintenant offerte, puisque la nouvelle charte canadienne des droits consacre le caractère fondamental de la liberté de la presse, pour rétablir l'équilibre entre les exigences d'une saine administration de la justice et le droit pour la presse d'assumer adéquatement ses fonctions d'information.

L'Association des avocats de la défense de Montréal a déposé une requête d'intervention spéciale dans le dossier des accusations d'outrage au tribunal portées par le juge Boilard. L'association estime que ces accusations d'outrage, entreprises avant même que ne débute le procès des détenus d'Archambault, sont de nature à compromettre la liberté d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse.

Il est révélateur de constater que ce ne sont ni les éditeurs, ni les syndicats ou associations professionnelles de journalistes, mais les avocats de la défense qui ont sonné l'alarme. Le mal serait-il déjà fait? Intimidés par les tribunaux, les journalistes auraient-ils perdu le goût et le courage de défendre leur propre liberté et celle du public à être informé.

LA MODE



A gauche, un costume turquois avec minijupe en tissu soyeux. A droite, un ensemble trois pièces bleu et blanc signé "Teacher's Pet". Ces vêtements ne valent pas plus cher que des jeans de première qualité.

Allure plus distincte pour les jeunes filles

TORONTO (PC) — Même les jeans de meilleure qualité ne conviennent pas à toutes les circonstances. Teacher's Pet, l'un des plus importants manufacturiers de vêtements pour adolescentes, a noté une tendance très marquée pour les vêtements plus "habillés". Les mères de famille, dit-on, ne veulent plus payer cher les jeans de leurs filles, qui, au bout du compte, ressemblent à toutes les autres qui en portent. Selon un porte-parole de cette manufacture, il est possible, pour le même prix, de se procurer une robe de bonne qualité ou, encore, des vêtements coordonnés qui donnent aux jeunes filles une allure distincte et plus personnelle. Parmi les tendances de la mode pour jeunes filles et fillettes, on remarque les pantalons de style rugby et capri, le kilt écossais, le blazer et les shorts pour la marche.



Un autre ensemble "Teacher's Pet". Cette jeune fille porte un blazer rouge de coupe classique, une jupe de toile à carreaux bleus et blancs et une blouse à col fermé garni d'une boucle.



La femme-serpent, gagnante dans la catégorie amateur, dimanche soir.

LE CARNAVAL

par Guy DUBÉ



Un des plus beaux exemples du bénévolat qui fait la marque de commerce du Carnaval de Québec est bien la traditionnelle soirée des handicapés visuels, qui s'est déroulée hier soir au centre Durocher.

Entouré de son équipe de bénévoles et des membres des neuf clubs Lions de la rive nord de Québec, le président de cette soirée, M. Benoit Rousseau, n'a rien ménagé pour souligner le 10^e anniversaire de ce "Carnaval des handicapés visuels": animation (Claude Bolduc, de CKCV), ensemble musical (orchestre de Marcel Trudel), danseurs du Rocher, corps de tambours et clairons O'Keefe, visite d'ex-gouverneurs des clubs Lions, d'ex-présidents du Carnaval, de Bonhomme, de la reine, des duchesses, attribution d'une cinquantaine de prix, tout y était.

Les Lions ont préparé et servi quelque 300 repas.

Mais je crois que le spectacle le plus émouvant de cette soirée était sans contredit des handicapés visuels qui voulaient voir de quoi à l'air Bonhomme, en tâtant de leurs mains son épais manteau de couleur blanc neige. "T'es beau, Bonhomme!" a lancé un garçonnet d'une dizaine d'années après l'avoir "vu" de ses mains.

Cette soirée coïncidait avec la Semaine de la canne blanche, dont le thème cette année est "Les yeux, j'y vois, j'y tiens".

"Flyée au boutte"

Bravo aux organisateurs du concours de coiffure et maquillage excentriques qui s'est tenu à la salle de bal du Château Frontenac, dimanche soir. Une soirée "flyée au boutte", haute en couleurs et qui a plu aux 1,200 spectateurs. L'accès à la soirée a malheureusement dû être



Bonhomme et les duchesses ont rendu visite, hier soir, aux nombreux handicapés visuels de la région de Québec, qui étaient réunis au centre Durocher à l'occasion du Carnaval.

Le Carnaval des handicapés visuels "T'es beau, Bonhomme!"

refusé à plusieurs carnavaloux, faute de places.

Stationnement toléré

Le stationnement de nuit est toléré dans les rues de la ville de Québec jusqu'à la fin de la période carnavalesque. Cette tolérance sera cependant levée dès qu'une chute de neige nécessitera le déblaiement.

L'effort des anglophones

Il est étonnant de constater jusqu'à quel point nos voisins anglophones veulent s'impliquer dans le Carnaval de Québec. Que ce soit nos voisins du Maine, du Nouveau-Brunswick et même de l'Alberta. J'ai reçu quatre invitations, pour des conférences d'information qui se tiendront cette semaine, invitations signées, entre autres, par les ministres du Tourisme Al "Boomer" Adair (Alberta) et Omer Léger (Nouveau-Brunswick) et écrites dans un français impeccable qui ferait rougir d'envie plus d'un Québécois.

Mes choix

Aujourd'hui:
18h00 — Fête canadienne, salle Champagnat du patro de Lévis (souper et soirée canadienne). Entrée: \$6.
21h00 — Soirée "Hommage aux Beatles", Auberge des Gouverneurs, place Hauteville. Entrée: \$4.
21h00 — Soirée de jazz, Holiday Inn centre-ville. Entrée: \$5.
Demain:
20h00 — Défilé de mode du Carnaval, salle de bal du Hilton.
20h00 — Soirée italienne, salle de bal de l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville (dîner et danse).
20h30 — Soirée CJRP, place du Manège. Spectacle gratuit.

Brunch de Bonhomme

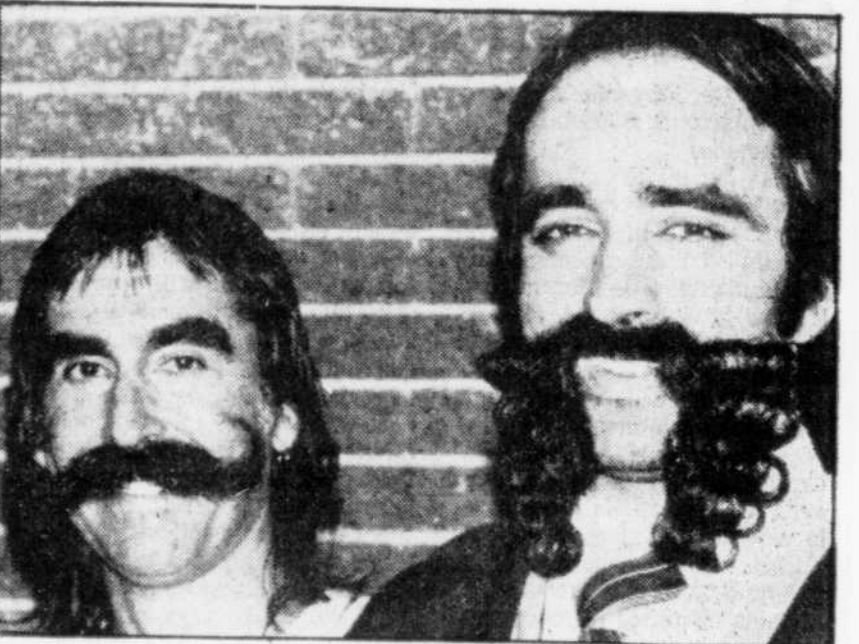
A chaque quart d'heure, un artiste se produira au brunch de Bonhomme qui se tiendra dimanche prochain, de 10h à 15h, au Centre municipal des congrès. Il y aura, entre autres, Patrick Zabé, Martine Bee, Claude Valade, Gilles Girard des Super-Classes, André Clavier, Josée Simon, la chanteuse-trompettiste Barbara Araya, Thérèse et Rosaire Deroy, Marc-André Houle, le groupe Vertige (cinq jeunes musiciens âgés de 11 à 13 ans), la troupe Hibou (quatre jeunes filles spécialisées dans le "rétro"). Le

brunch sera animé par Rémy D'Anjou et Claude Bolduc, de CKCV. Il y aura une garderie pour les tout-petits, une disco pour les jeunes et de la bouffe en grande quantité. Prix d'entrée: \$9,75 pour les adultes et \$4,50 pour les enfants.

Saviez-vous que...

* La duchesse de Frontenac, Johanne Ouellet, fêtait son 22^e anniversaire de naissance, hier?

* La mère et le père de la duchesse de Laval, Elaine Lemieux, ont déjà été respectivement duchesse et président du même duché?



Les grands vainqueurs des moustaches

M. Alain Nolet (à droite), de Saint-Odilon de Beauce-Nord, a rafé le grand prix de \$700, catégorie fantaisiste, au concours de moustaches Troika du Carnaval, hier. "Ça fait six ans que je participe et deux fois que je gagne... Je vais être comme ça pour fêter nos 100 ans à Saint-Odilon cette année." A ses côtés, M. Réjean Campeau, qui a empoché \$500 comme vainqueur de la catégorie populaire à cette soirée que la tempête a rendu plus carnavalesque.

LE SOLEIL VOUS INVITE SUR LA RUE SAINTE-THERÈSE!

participez au concours le plus beau monument et gagnez 200\$

Il s'agit d'un concours parallèle à celui qui se tient déjà pour les sculpteurs de la rue Sainte-Thérèse

1. En vous promenant sur la rue Sainte-Thérèse, déterminez le monument qui vous semble le plus beau. Si votre choix correspond au premier prix du concours "CRAVEN A - LE SOLEIL", décrivez par un jury d'experts, vous serez éligible à notre tirage de 200\$.
2. Les monuments participants seront identifiés par un numéro (place généralement sur la maison située à l'arrière du monument).
3. Remplissez le coupon ci-joint en indiquant le thème et le numéro du monument de votre choix.
4. Déposez vos coupons dans la boîte "Chez Ti-Père" face à l'écran géant ou chez Gérard (P.N.) Perreault, 639 rue Sainte-Thérèse ou encore faites le parvenir à: CONCOURS "LE PLUS BEAU MONUMENT" LE SOLEIL, C.P. 15 800 Québec G1K 8A8.
5. Date limite de participation: vendredi 11 février à 17 heures.
6. Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires ont été payés.
7. Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

PRIX



LE SOLEIL

Les meilleures sculptures de la rue Sainte-Thérèse seront sélectionnées par un jury d'experts et leurs auteurs se partageront les prix "Craven A - Le Soleil" d'une valeur totale de 500\$.

CETTE PROMOTION EST UNE COLLABORATION



LE SOLEIL

concours le plus beau monument

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TEL.

Activités sur la rue Ste-Thérèse

Activités chez Ti-Père

Tous les après-midi, de 13h à 17h, venez fêter le Carnaval avec la musique de Denis Côté.

Chaque jour, 3 personnes seront reçues de l'Ordre "Chez Ti-Père".

LUNDI 7 FEVRIER:

- 19h00 — Les Nordiques sont reçus par le Président de la rue.
19h30 à 21h30 — Visite des Nordiques
21h30 — Les Nordiques chez Ti-Père

JEUDI 10 FEVRIER:

- 20h00 à 22h00 — Venez manger de la tarte d'érable sur la neige comme à la cabane à sucre.

VENDREDI 11 FEVRIER:

Remise des prix Craven A - Le Soleil aux sculpteurs

SAMEDI 12 FEVRIER:

Finale du tournoi de fer à cheval classes A - B - C

Lourdeur? Ballonnement? Mauvaise élimination?

Le Thé des Carmélites est recommandé pour compléter un régime équilibré visant à éliminer l'excès de poids ou à stabiliser le poids normal. Il active et facilite l'assimilation des aliments et aide à expulser les déchets.

Procurez-vous le Thé des Carmélites chez votre pharmacien. Emballage de 45 g et 90 g ou boîte de 24 sachets.

Le Thé des Carmélites

DENTISTE
DR GUY GRENIER
132, AV. PLANTE
VILLE-VANIER
RENDEZ-VOUS:
681-8141

Landry-Jacot

BIJOUTIERS-IMPORTATEURS
DIAMANTAIRES
ACHETONS VIEIL OR

738, rue St-Joseph est
MAIL
CENTRE-VILLE
FACE PLACE CARTIER

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT

OUVERT JEUDI SOIR,
VENDREDI SOIR ET SAMEDI

À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est

522-3924

Stationnement
gratuit